

DÉFICITS BUDGÉTAIRES

La France critiquée par ses partenaires européens p. 7 et notre éditorial p. 17

YÉMEN

Mystères sur l'incendie du « Limburg » p. 4



A. AUDREAU/REP. LE PARISIEN

TRANSPORTS

Fraudeurs récidivistes en prison p. 10

RÉGIONS

Un nouveau pont sur le Rhin p. 13

MONACO

Les riches Anglais sur le Rocher. Enquête p. 14

35 HEURES

Ces ouvriers qui ne veulent pas travailler plus. Reportage chez Toyota p. 18

COMMUNICATION

Une télé française un peu plus multiethnique p. 21

NOBEL DE MÉDECINE

Trois lauréats pour des travaux sur la mort cellulaire p. 25



CLAUDINE DOURY/VU

COLLECTIONS 2003

L'été des métamorphoses p. 28

International.....	2	Marchés.....	22
Union européenne.....	7	Carnet.....	24
France.....	8	Abonnements.....	24
Société.....	10	Aujourd'hui.....	25
Régions.....	13	Météorologie.....	29
Horizons.....	14	Jeux.....	29
Entreprises.....	18	Culture.....	30
Communication.....	21	Radio-Télévision.....	35

PORTRAIT

L'ascétisme d'Amélie Nothomb



LA ROMANCIÈRE excentrique, qui vient de publier *Robert des noms propres*, estime qu'« il importe d'être vide pour écrire ». Lire page 34

CATHERINE CABROU/ARX

Irak : la guerre de Bush n'est plus inévitable



NAPOLÉON ?

MAPPE DE PÉTROLE !

CHERCHANT à rallier les Américains à une guerre contre l'Irak, le président des Etats-Unis, George W. Bush, a déclaré, lundi 7 octobre à Cincinnati, que la menace d'un recours à la force ne signifie pas qu'une « action militaire est imminente ou inévitable ». Il a néanmoins longuement insisté dans son discours sur la « menace » que représente Saddam Hussein et sur les systèmes d'armement biologique et chimique qu'il contrôle et qu'il pourrait mettre à la disposition de divers groupes terroristes. « Nous ne voulons pas vivre dans la peur », a déclaré le président.

Aux Nations unies, à New York, les négociations se poursuivent sur l'élaboration d'une résolution. Paris estime possible de parvenir à un accord avec ses partenaires. En France, pour la première fois depuis le début de la crise irakienne, un débat est organisé, mardi 8 octobre, à l'Assemblée nationale.

L'agression contre M. Delanoë aurait pu être mortelle

BERTRAND DELANOË l'a échappé belle. L'agression dont il a été victime dans la nuit de samedi à dimanche à l'Hôtel de Ville de Paris aurait pu être mortelle si la rapidité des secours n'avait permis aux médecins d'intervenir sur l'hémorragie interne dont souffrait le maire de la capitale après avoir été poignardé. Le bulletin de santé publié lundi 7 octobre par l'hôpital de La Pitié-Salpêtrière précise que l'état de santé de M. Delanoë « est jugé très satisfaisant, compte tenu des lésions dont il a été victime ». Mais le maire ne pourra pas reprendre ses fonctions d'ici plusieurs semaines. En son absence, Anne Hidalgo, première adjointe (PS), tiendra les rênes.

L'agresseur du maire, Azedine Berkane, 39 ans, a été mis en examen, lundi, pour « tentative d'assassinat », qualification qui retient le caractère prémédité des faits, contrairement à ce que soutient l'intéressé.

► Le discours de George W. Bush

► « Par leur inaction, les Etats-Unis se résigneraient à un avenir de peur »

► Mais la guerre n'est pas forcément « imminente ou inévitable »

► Les négociations aux Nations unies

► Le débat en France

Lire pages 2 et 3

Lire page 11

Des proches de Chirac gardés à vue

L'ÉLYSÉE s'inquiète, depuis plusieurs semaines, des développements d'une enquête judiciaire relative à la Ville de Paris : celle visant les effectifs du cabinet de Jacques Chirac entre 1983 et 1995, qui pourraient avoir dissimulé des emplois de complaisance et des faveurs politiques. Anciens directeurs et directeurs-adjoints du cabinet de l'ancien maire de la capitale, Michel Roussin, Rémy Chardon, Daniel Naftalski et Anne Cuillé, ont été discrètement placés en garde à vue au cours du mois

de septembre et interrogés par la police sur les contrats de « chargés de mission » contestés. Trois d'entre eux avaient auparavant été reçus à l'Élysée par un conseiller du président. Les policiers estiment suspecte la situation de 43 des personnes recrutées dans ce cadre, évaluant à plusieurs millions d'euros le préjudice ainsi supporté par la municipalité. L'actuel chef du cabinet de M. Chirac à l'Élysée, Annie Lhéritier, a été questionnée, la semaine dernière, par la juge chargée de cette enquête.

► Une enquête sur la Ville de Paris inquiète le président

► Plusieurs de ses ex-collaborateurs entendus par la police

► 43 contrats suspects

Lire page 8

« Bon anniversaire, Vladimir Vladimirovitch ! »

MOSCOU

de notre correspondant

Vladimir Poutine a eu 50 ans, lundi 7 octobre, et, pour marquer l'événement, la télévision d'Etat a diffusé dans la soirée un long entretien avec le président russe, assis dans une cuisine, entre un bouquet de fleurs et une tasse de thé, visage bronzé, chemise bleue. L'inconnu issu du KGB, propulsé aux plus hautes fonctions en 1999, sur fond de guerre en Tchétchénie, a appris à maîtriser le petit écran, qui, en Russie, ne montre plus jamais d'images pouvant contrarier le pouvoir. « Ma conception de l'idée nationale, c'est que notre pays soit compétitif et efficace », a dit M. Poutine, avant de saluer le caractère « héroïque » des « jeunes soldats qui, en Tchétchénie, se jettent sur les grenades » pour protéger leurs camarades.

La presse du matin a marqué l'anniversaire présidentiel par un florilège d'hommages. Comme à l'époque de Brejnev (qui en raffolait), les cadeaux d'anniversaire ont afflué. A Moscou, l'Académie des arts joailliers a voulu offrir à M. Poutine une copie de la fameuse « toge de Vladimir Monomaque », symbole du pouvoir autocratique russe. Le président de la Moldavie, qui recevait lundi M. Poutine pour un sommet de la CEI (Communauté

des Etats indépendants), fit don de vin moldave et d'une statuette de crocodile. Le quotidien *Argoument i Fakti* a demandé à ses lecteurs : « Qu'offririez-vous au président ? » Parmi les réponses : « Le monument à Felix Dzierzinski » [fondateur de la police politique communiste], « une paire de skis », « un tableau de paysage de la Tchétchénie d'aujourd'hui »... « Poutine a apporté une nouvelle image du dirigeant russe, se réjouit la *Moskovskaia Pravda*, celle d'un « top-manager » de type occidental. » Il est « la seule superstar en Russie. »

L'allure de ce président jeune est plus que jamais un argument central du pouvoir. « Je veux un homme comme Poutine, qui ne boive pas ! », chante à la radio un groupe musical pop, mis sur pied par un responsable du service de presse de la Cour suprême de Russie. M. Poutine fait vendre. Idolâtrie ? « Le danger est dans notre mentalité, a dit le président lundi à la télévision. Dans cette idée [chez les Russes] qu'il faut une main forte pour remettre de l'ordre, alors que cette main peut aussi étouffer. Mais il existe aussi dans le peuple un rejet de la tyrannie, qui fait que l'on vit dans un pays changé. »

Natalie Nougayrède

ANALYSE

Les nouveaux républicains de Chine

IL NE FAUT PAS se tromper d'enjeu. L'intérêt du XVI^e congrès du Parti communiste chinois (PCC), prévu pour novembre, ne se résume ni à la relève de génération au sommet, ni à la poursuite des réformes économiques, ni même à l'inclusion des capitalistes dans le Parti - symbole certes puissant -, mais à un débat appelé à dominer la politique chinoise bien que relevant encore de l'implicite : l'avenir de l'Etat républicain. La Chine est le théâtre, depuis quelques années, d'une redistribution de ses lignes de force où les partisans d'un Etat digne de ce nom, dont le porte-drapeau est l'actuel premier ministre Zhu Rongji, jouent un rôle crucial. Quel nouveau type d'arrangement en sortira-t-il ?

Sous l'ère maoïste, le régime avait imposé à la société un rituel de l'adhésion - sur un mode extatique - dont le corollaire était l'écrasement des groupes idéologiquement impurs. A partir du début de la décennie 1980, la réforme économique de Deng Xiaoping lui a substitué un contrat de non-agression mutuelle, aux termes duquel le pouvoir cesse de violer la société, sous réserve que celle-ci ne profane point le centre nerveux de l'Etat-parti. La répression de Tiananmen (1989) a montré ce qu'il en coûtait d'empiéter sur le sanctuaire. La société, à qui l'on ne concédait guère que le droit de consommer, s'est donc repliée dans l'insensibilité à l'égard de la chose publique. Il en est résulté un cynisme général dont les effets se

sont révélés dévastateurs sur la cohésion sociale et la défense du bien public. Ce pacte d'indifférence a sauvé le Parti, mais il a miné l'Etat, et l'on comprend pourquoi les segments les plus éclairés du pouvoir cherchent aujourd'hui à en sortir.

C'est que le temps presse. La Chine est confrontée à des défis massifs - déferlante du chômage, vieillissement de la population, dégradation de l'environnement, migrations rurales, crises sanitaires (sida), désarroi psychologique de la jeunesse - alors même que l'Etat s'impose une diète pour muer sa bureaucratie en technocratie.

Frédéric Bobin

Lire la suite page 17

CINÉMA

« Blissfully Yours », une béatitude thaïlandaise



ÉVÈNEMENT du dernier Festival de Cannes, *Blissfully Yours* (photo), deuxième et stupéfiant long métrage d'Apichatpong Weerasethakul, inscrit la Thaïlande sur la carte de la riche cinématographie asiatique. Parmi les autres sorties de la semaine, *Bowling for Columbine*, ou la dénonciation par Michael Moore du lobby des armes à feu aux Etats-Unis, et *Embrassez qui vous voudrez*, de Michel Blanc. Lire pages 30 à 33



Dior

M 00147 - 1009 - F - 1,20 €

INTERNATIONAL

LA CRISE IRAKIENNE

A nouveau, le président américain s'est longuement expliqué, lundi 7 octobre, sur sa **DÉTERMINATION** à combattre la menace que représente le régime de Saddam Hussein. « *Nous refusons de vivre dans la*

peur », a-t-il expliqué après avoir détaillé les armements que l'Irak possède ou tente de développer. M. Bush a pris soin d'expliquer que la menace d'un **RECOURS À LA FORCE** « *ne signifie pas qu'une action*

militaire soit imminente ou inévitable », et a continué à inscrire son action dans le cadre des Nations unies. Ce discours intervient alors qu'un **POSSIBLE COMPROMIS** au Conseil de sécurité sur le texte d'une réso-

lution apparaît possible, après le blocage apparu la semaine dernière. Pour la première fois, les **DÉPUTÉS FRANÇAIS** vont débattre de la crise irakienne, mardi 8 octobre, après une déclaration de M. Raffarin.

George W. Bush veut convaincre de l'urgence d'agir contre l'Irak

Dans un discours consacré à « la menace » que représente Saddam Hussein, le président américain a affiné ses arguments et s'est efforcé de dissiper le sentiment que le choix de la guerre était fait d'avance. Il prend ainsi en compte les réserves de l'opinion et les critiques européennes

WASHINGTON

de notre correspondant

Saddam Hussein fait peser sur les Etats-Unis une menace que ceux-ci doivent à tout prix faire disparaître. Pour en convaincre les Américains, George W. Bush a prononcé, lundi 7 octobre, un discours entièrement consacré au danger irakien. La date choisie était symbolique, puisque c'était l'anniversaire du début des opérations militaires en Afghanistan. Le lieu ne l'était pas moins, le Museum Center de Cincinnati, dans l'Ohio, étant consacré à l'engagement des Etats-Unis dans la seconde guerre mondiale. Le président s'est référé, aussi, à la crise des missiles soviétiques de Cuba et au discours de John Kennedy, en octobre 1962, pour expliquer que, pas plus qu'il y a quarante ans, l'Amérique ne peut accepter de vivre sous la menace.

Cependant, de même que la crise de Cuba s'était dénouée sans qu'il soit fait usage de la force, M. Bush n'a pas exclu que le problème posé par les armements irakiens puisse être résolu sans affrontement militaire. Dès le début de son discours, retransmis en direct par les principales chaînes de télévision, M. Bush a rappelé les attaques terroristes du 11 septembre 2001 contre New York et Washington.

« *Nous avons décidé alors (...) d'affronter toute menace, de n'importe quelle origine, qui pourrait infliger à l'Amérique une terreur ou une souffrance soudaines* », a-t-il dit. Saddam Hussein, avec ses armes chimiques, biologiques et nucléaires, est une « *menace pour la paix* » et pour les Etats-Unis. Il doit donc désar-

mer, et la seule question est de savoir « *quel est le meilleur moyen pour y parvenir* ». Il ne faut pas répéter l'erreur commise avec Oussama Ben Laden, dont les intentions étaient connues, mais qui n'a pas été empêché d'agir, a ajouté le président.

Un nouveau sondage de Gallup, réalisé du 3 au 6 octobre, montre une érosion du soutien à une action militaire en Irak, qui rassemble aujourd'hui 53 % des Américains au lieu de 58 % dans l'enquête menée du 20 au 22 septembre. A l'évidence, les objections d'une partie des démocrates, exprimées notamment dans les discours d'Al Gore, le 23 septembre, et peut-être même les critiques des Européens, en dépit de la présentation très schématisée qu'en donnent les

médias, trouvent un écho dans l'opinion. Cela explique le soin mis par M. Bush à justifier sa position et à dissiper le sentiment qu'il a fait d'avance le choix de la guerre. Le président a expliqué que si d'autres pays possèdent, aussi, des armes non conventionnelles, le cas de l'Irak est particulier parce qu'elles y sont « *contrôlées par un tyran porté au meurtre et qui a déjà utilisé des armes chimiques pour tuer des milliers de gens* ».

TERRORISTE SURARMÉ

Citant Richard Butler, l'ancien chef des inspecteurs de l'ONU, M. Bush a déclaré que le problème posé par l'Irak est que « *Saddam Hussein est un dictateur qui commet des homicides et qui ne peut pas se passer d'armes de destruction massi-*

VERBATIM

Cela « ne signifie pas qu'une action militaire soit inévitable »

VOICI les principaux points du discours prononcé, lundi 7 octobre, par George W. Bush.

« Le régime irakien a violé toutes [ses] obligations. Il possède et produit des armes chimiques et biologiques. Il cherche à avoir des armes nucléaires. Il a fourni refuge et soutien au terrorisme et pratique le terrorisme contre son propre peuple (...). Il possède des missiles balistiques avec une portée de plusieurs centaines de kilomètres, suffisante pour atteindre l'Arabie saoudite, Israël, la Turquie et d'autres pays dans une région où plus de 135 000 civils et soldats américains vivent et travaillent. L'Irak pourrait décider un beau jour de fournir une arme chimique ou biologique à un groupe terroriste ou à des individus terroristes. Des

alliances avec des terroristes pourraient permettre au régime irakien d'attaquer l'Amérique, sans laisser d'empreintes.

Pour nous assurer que nous puissions savoir toute la vérité, le régime irakien doit autoriser en dehors de l'Irak des entretiens avec les témoins de ses activités illégales et ses témoins devront pouvoir amener leur famille avec eux pour les soustraire aux menaces de terreur et de meurtre de Saddam Hussein. En plus de déclarer et détruire toutes ses armes de destruction massive, l'Irak doit arrêter de soutenir le terrorisme. Il doit cesser de persécuter sa population civile. Il doit arrêter tout commerce illégal en dehors du programme « pétrole contre nourriture ». Et il doit libérer ou donner des informations sur tous les militaires de la guerre du Golfe, y compris un pilote américain

dont le sort est encore inconnu.

Un conflit militaire pourrait être difficile. Un régime irakien confronté à sa chute pourrait tenter de prendre des mesures désespérées et cruelles. Si Saddam Hussein donne l'ordre de telles actions, ses généraux seraient bien inspirés de refuser. S'ils ne refusent pas, ils doivent comprendre que tous les criminels de guerre seront poursuivis et punis.

Par leur inaction, les Etats-Unis se résigneraient à un avenir de peur. Ce n'est pas l'Amérique que je connais, ce n'est pas l'Amérique que je sers. Nous refusons de vivre dans la peur.

Le vote de cette résolution [par le Congrès] ne signifie pas qu'une action militaire soit imminente ou inévitable. Cette résolution dira aux Nations unies, et à tous les pays, que l'Amérique parle d'une seule voix. »

gramme qui reviendrait, en effet, s'il était accepté par Bagdad, à un changement de régime.

M. Bush a envoyé des messages aux généraux irakiens : s'ils exécutaient des ordres de Saddam Hussein leur enjoignant d'employer des armes de destruction massive, ils s'exposeraient à être jugés en tant que criminels de guerre. Le président a affirmé, aussi, que le vote de la résolution qu'il attend du Congrès, soutenant sa politique et l'autorisant à employer les forces armées si nécessaire, « *ne signifie pas que l'action militaire est imminente ou inévitable* ». En apparence au moins, M. Bush ménage donc la possibilité que la pression exercée sur l'Irak suffise à venir à bout du régime de Saddam Hussein.

L'état de l'opinion américaine et internationale oblige le président à tenter de dissiper l'impression d'« *arrogance* » qu'un des candidats à la candidature démocrate en 2004, le jeune sénateur de Caroline du Nord John Edwards, a reprochée à sa diplomatie.

Même Joseph Lieberman, sénateur du Connecticut, lui aussi favorable à une épreuve de force contre l'Irak, marque ses distances avec l'exécutif en s'inquiétant de l'absence de préparatifs pour la reconstruction du pays après la défaite ou le départ de Saddam Hussein. De Portland, à l'ouest de pays, à New York, de premières manifestations contre la guerre, certes marginales, ont quand même rassemblé, au cours du week-end, plusieurs dizaines de milliers de personnes.

Patrick Jarreau

Au Conseil de sécurité, de minutieuses et indécises négociations avec « un parfum de convergences »

NEW YORK (Nations unies)

de notre correspondante

S'il fallait illustrer à quel point les négociations de l'ONU sur l'Irak sont devenues indécises, les déclarations de l'ambassadeur irakien pourraient servir d'exemple. Dimanche 6 octobre, sur la chaîne de télévision ABC, l'ambassadeur Mohamed Al-Douri annonçait que les palais présidentiels de Saddam Hussein pourraient être visités sans préavis par les inspecteurs en désarmement. Moins de vingt-quatre heures plus tard, il rectifiait, affirmant qu'on l'avait mal compris. Tout en annonçant malgré tout que Bagdad ne s'opposait plus à une nouvelle résolution de l'ONU...

Depuis que le Conseil de sécurité s'est saisi de la rédaction d'une résolution, il y a une semaine, chaque jour apporte nombre de déclarations en dents de scie ou contradictoires. Avant le discours du président Bush, lundi, l'atmosphère était tout à coup à l'optimisme.

SIGNES ENCOURAGEANTS

Certains experts relevaient des signes encourageants : le président américain ne parlait plus de « *changement de régime* » (il a parlé de « *changement de leadership* »); Colin Powell évoquait sans hostilité l'idée de « *deux résolutions* », comme le souhaitent les Français. « *Il y a un parfum de convergences* », disait un haut responsable de l'Organisation. Le président Bush semble avoir une nouvelle fois tranché. Quelle que soit la « *flexibilité* » dont ils affirmeront régulièrement faire preuve sur la proposition française,

les Américains en reviennent toujours à l'idée d'« *une forte résolution* », comme l'a encore dit M. Bush lundi soir.

Du côté de l'avancement des travaux, on en est toujours aux « *concepts* ». Les ambassadeurs américain, français et britannique se sont vus, samedi, pour une discussion informelle à la résidence américaine. Ils n'ont pas résolu leurs divergences sur la question centrale du recours à la force. L'ambassadeur français, Jean-David Lévitte, « *a été très ferme sur sa position* », a expliqué un officiel de l'administration américaine. *Et nous aussi* ». Le secrétaire d'Etat américain, Colin Powell, a téléphoné une nouvelle fois, dimanche, à Dominique de Villepin. De source française, on indique que les deux ministres sont tombés d'accord pour essayer de sortir de la phase « *d'incertitude* » actuelle et de préserver l'unanimité du Conseil. Mais, concrètement, « *aucun progrès significatif* » n'a été réalisé, selon le responsable américain.

Les cinq membres permanents du Conseil doivent se revoir dans la semaine. Les Français ont l'air de penser que les Américains et les Britanniques vont proposer une version adoucie du projet présenté la semaine dernière à Paris, Londres, Moscou et Pékin, mais jamais déposé au Conseil. Les intéressés assurent qu'il n'y a aucun nouveau texte en cours de rédaction. Bref, comme disent certains de ceux qui ont les mains dans le cambouis, « *cela n'avance pas beaucoup* ». Voici quelques-uns des éléments du débat :

► Une ou deux résolutions ?

Les Français estiment avoir un soutien important à leur idée de deux résolutions (l'une sur le cadre de travail des inspecteurs en Irak ; l'autre sur les conséquences militaires auxquelles s'expose le régime de Saddam Hussein). Nombre de pays approuvent cette démarche mais, comme le dit un ambassadeur arabe, « *on chuchote dans les couloirs, mais rares sont ceux qui osent le dire publiquement* ». Les experts travaillent à une formule « *suffisamment alambiquée* » qui évoquerait, dans la première résolution, la « *perspective d'un deuxième temps* ».

Le « non-projet » anglo-américain employait la formule consacrée autorisant un Etat à utiliser « *tous les moyens nécessaires* » pour faire respecter la sécurité et la paix (terme figurant dans la résolution 678 ayant autorisé la guerre du Gol-

fe). D'autres formules moins draconiennes sont possibles, comme une menace de recourir aux « *conséquences les plus sévères* » (figurant dans la résolution 1154).

► **La déclaration d'armements.** Dans la résolution 687 du 3 avril 1991 fixant les conditions du cessez-le-feu, cette exigence existait déjà. Bagdad devait déclarer les armes illégales en sa possession et leur localisation dans les 15 jours après le vote de la résolution (ici, on donnerait 30 jours à l'Irak).

Cette obligation, qui ne figurait plus dans la résolution 1284, est jugée propice à tous les prétextes par les pays « *modérés* ». Si Saddam Hussein déclare des armements, il est passible de conséquences, et tout autant s'il ment par omission.

► **Les interrogatoires de scientifiques irakiens.** L'idée est jugée

intéressante par les experts. Les Irakiens ont accepté que des entretiens soient conduits sans témoins (ce qui n'était pas le cas sous l'Unscoc), mais ils ont fait valoir que les personnels désignés pourraient très bien refuser de se présenter aux convocations. Lundi soir, M. Bush a repris cette demande d'interrogatoires réalisés à l'étranger. Les experts irakiens pourraient faire sortir leur famille avec eux. Cette formule fait lever les yeux au ciel à l'ONU, où l'on se demande comment organiser pareilles expéditions consistant à faire sortir plusieurs centaines de personnes, peut-être, du pays « *Et qu'est-ce qu'elles font, ensuite, les familles ? On les renvoie en Irak ?* », s'interrogeait un responsable.

► **L'accès sans restrictions pour les inspecteurs.** Cette proposition fait presque l'unanimité. Les Irakiens ont accepté de renoncer aux

arrangements spéciaux sur les sites « *sensibles* ». Le Conseil de sécurité s'accorde pour annuler le régime d'exception en vigueur pour les sites « *présidentiels* ».

► **Des représentants des membres permanents du Conseil pour superviser les inspecteurs.** Cette idée est jugée quasi farfelue jusque par certains Américains qui y voient la main des « *faucons* » de Washington. Aucun diplomate à New York ne peut envisager sérieusement une disposition qui ne serait pas également autorisée aux dix autres membres du Conseil de sécurité.

► **La militarisation des inspections.** Le chef des inspecteurs, Hans Blix, estime inutile voire dangereux que des militaires accompagnent les experts.

Corine Lesnes

La France estime possible de parvenir à un compromis

Londres n'exclut pas la démarche en deux temps proposée par Paris

DEPUIS quelques jours, les Français, qui cherchent à préserver les chances d'une issue pacifique, trouvent dans leurs contacts avec les Américains et les Britanniques des motifs d'espoir. Le ministre des affaires étrangères, Dominique de Villepin, a même indiqué, lundi soir, après avoir reçu son homologue britannique, qu'il croyait désormais possible d'aboutir « *rapidement* ».

Auparavant, M. de Villepin avait été appelé pendant le week-end par le secrétaire d'Etat américain, Colin Powell, et le conseiller diplomatique de Jacques Chirac, Jean-Marc de La Sablière, avait rencontré Condoleezza Rice à Washington. De ces contacts, de ceux qui ont lieu entre ambassadeurs à New York, il ressortait qu'Américains et Britanniques étaient désireux de sortir du blocage apparu lors de la dernière réunion du Conseil de sécurité de l'ONU, jeudi 3 octobre. Washington et Londres réclamaient, avant la reprise de la mission d'inspection en Irak, une résolution du Conseil les autorisant à intervenir militaire-

ment à la moindre incartade de Bagdad. La France, approuvée par la Chine et la Russie, s'opposait résolument à ce recours à la force annoncé. Une résolution, expliquait Paris, ne pouvait avoir pour objet, au stade actuel, que d'exprimer un soutien international unanime à la reprise des inspections, dans les conditions précédemment définies par l'ONU et acceptées par Bagdad le 16 septembre. S'il advenait ensuite que l'Irak fasse obstruction, il appartiendrait au Conseil de sécurité, et à lui seul, de le constater et, le cas échéant, d'arrêter les mesures nécessaires.

POINT CENTRAL

Le projet de résolution de Washington et Londres, diffusé en début de semaine dernière, n'était pas susceptible, selon Paris, de recueillir la majorité nécessaire de 9 voix sur 15 au Conseil de sécurité. « *La balle est dans leur camp : s'ils veulent une résolution, qu'ils en proposent une autre, acceptable par le Conseil* », martelait-on dans l'entourage de Jacques Chirac. L'idée française d'une

démarche en deux temps a gagné du terrain. Après Colin Powell, Jack Straw a déclaré, lundi, ne pas la rejeter : « *Nous préférons une résolution, mais nous n'avons jamais exclu qu'il y ait deux et nous ne l'excluons pas* », a-t-il déclaré.

S'ils obtiennent l'assurance que Washington et Londres ont bien renoncé à l'idée d'une automaticité du recours à la force, les dirigeants



« *Nous préférons une résolution, mais nous n'avons jamais exclu qu'il y ait deux et nous ne l'excluons pas* »
JACK STRAW

français « *sont prêts à s'engager dans une discussion* » sur une résolution. Ils affichent le souhait que se refasse l'unanimité du Conseil de sécurité et attendent les propositions de l'administration américaine, « *si elle est disposée à changer son texte* ». Ils ont déjà en tête les formules qui pourraient figurer dans le paragraphe qui évoquera

l'hypothèse où l'Irak violerait ses engagements : cela pourrait mentionner, par exemple, que Bagdad s'exposerait « *à des conséquences graves* » et que le Conseil, dans cette hypothèse, « *n'exclut rien* ». La formule ne donnera pas carte blanche aux Etats-Unis pour rétablir comme ils l'entendent « *la sécurité dans la région* », contrairement à leur projet de la semaine dernière.

C'est le point central. Les responsables français semblent tenir pour secondaires les exigences que comportait ce projet sur le « *renforcement* » du régime d'inspection. Des palabres n'en sont pas moins à attendre, d'autant que George W. Bush en a ajouté de nouvelles dans son discours de Cincinnati. Mais MM. Blix et El-Baradei, qui dirigent les équipes d'experts, ont dit eux-mêmes que les dispositions acceptées par les Irakiens, la semaine dernière à Vienne, leur suffiraient pour travailler efficacement et qu'il ne leur manque plus que le feu vert du Conseil de sécurité.

Claire Tréan

FORMATION AUX QUESTIONS INTERNATIONALES
50 THEMES, 25 SEANCES DE 3 HEURES - LE JEUDI DE 17H A 20H - DE NOVEMBRE A JUIN

THEMES : Enjeux internes et politique extérieure américaine, l'intelligence économique, l'Afrique et le développement, prolifération des armes de destruction massive, le renseignement après le 11/9, la coopération décentralisée, enjeux stratégiques de l'environnement, les relations internationales illicites, etc.

INTERVENANTS : Experts, hauts fonctionnaires, journalistes, universitaires.

ACCESSIBLE AU TITRE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE

Attestation de formation à la fin du cycle

COÛT
Adhérents IRIS : 1 500 € TTC
Non Adhérents : 1 700 € TTC

CLÔTURE DES INSCRIPTIONS : 25 OCTOBRE
RENSEIGNEMENTS : 01 53 27 60 69

www.iris-france.org

Institut de Relations Internationales et Stratégiques



Les « photos-preuves » de Washington

RENDEUES publiques par la Maison Blanche, deux photos-satellites montrent la remise en état de deux des principaux sites irakiens, Al-Furat et En-Nasr, affectés à la mise au point de l'arme nucléaire. A environ 50 km au sud de Bagdad, le centre d'Al-Furat (*en haut*) aurait redémarré en 2001. Avec celui d'En-Nasr (*en bas*), il contribue à traiter des matériaux nucléaires par ultra-centrifugation. Un troisième cliché concerne l'usine Fallujah-2, au nord-ouest de Bagdad, bombardée en 1991 et qui produirait des agents chimiques, tels le chlore ou l'acide cyanhydrique.

Sharif Ali bin Al-Husseïn, membre du Congrès national irakien (CNI, opposition en exil)

« A l'approche des Américains et de leurs alliés, on verra le régime s'effondrer »

LONDRES

de nos correspondants

Comment l'opposition irakienne en exil imagine-t-elle l'Irak après un éventuel renversement de Saddam Hussein ?

Pendant trente ans, nous nous sommes demandés comment nous pourrions renverser le régime de Saddam Hussein. Maintenant, le scénario est différent. Les Etats-Unis semblent décidés à s'engager militairement, très probablement entre novembre 2002 et février 2003. Cela permettra au peuple irakien, à l'armée irakienne, et même à la Garde républicaine, de renverser le régime.

On n'assistera pas à un coup d'Etat classique où un leader émerge et prend le pouvoir en s'exprimant à la radio. On verra le régime s'effondrer. A l'approche des Américains et de leurs alliés, il y aura soudain un vide du pouvoir que l'opposition devra remplir. Dans ce scénario alliant, au même moment, la guerre et la révolution, nous voulons surtout limiter la confusion et les inévitables règlements de comptes. Ce sera très difficile au cours des premiers jours. Il y aura des soulèvements spontanés dans tout le pays.

Il faudra alors une administration provisoire pour faire régner la loi et l'ordre. Il faudra protéger les frontières et les institutions nationales. Nous voulons ensuite élire

une Assemblée constituante. Elle décidera d'une Constitution, qui sera soumise à référendum. Cette administration intérimaire comprendra des opposants de l'intérieur, de l'extérieur et, peut-être, certains responsables du régime actuel qui seront utiles pour administrer le pays.

Quelle est l'ampleur du changement de régime que vous appelez de vos vœux ?

Notre cible est très étroite. Il s'agit d'une poignée de hauts diri-



« Nous demanderons d'augmenter le quota pétrolier de l'Irak. Nous avons le droit de produire plus »

SHARIF ALI BIN AL-HUSSEIN

geants, Saddam et ses proches, soit une douzaine de personnes environ. Ensuite, il faudra voir au cas par cas. Nous savons que la plupart des responsables actuels n'ont pas d'autre choix que d'obéir aux ordres pour survivre. Comment instruire le procès de tel ou tel ministre qui a été contraint d'obéir pour éviter qu'on jette sa femme et ses enfants en prison ? C'est également vrai pour les membres des services de sécurité qui ont commis des crimes sur ordre pour ne pas être tués. Il faudra établir une commission « Vérité et réconciliation », un peu sur le modèle sud-africain, où siègeront des juges professionnels.

Les Américains ont-ils, selon vous, l'intention de maintenir une importante présence dans l'Irak de l'après-Saddam ?

Nous ne sommes plus aussi naïfs que pendant la guerre du Golfe. Nous avons appris à connaître les Américains, à travailler

avec eux. Nous avons conscience des débats qui traversent leur administration.

Pour l'instant, celle-ci semble résolue à aider à établir une démocratie en Irak, si imparfaite qu'elle soit, ce qui implique des engagements de sa part. Nous ne souhaitons ni le maintien d'une présence militaire américaine ni l'établissement d'une sorte de mandat. L'Irak ne sortira pas d'une guerre civile. L'Irak n'est ni le Liban, ni la Yougoslavie, ni l'Afghanistan. L'Irak est un pays riche. En revanche, nous avons besoin d'experts étrangers pour nous aider à reconstruire le pays.

L'Irak devra-t-il être un Etat fédéral ?

Les Kurdes y sont très favorables, ce qui peut se comprendre. Mais le fédéralisme n'est pas l'essentiel, ce qui importe surtout, c'est la démocratie. Le fédéralisme ne garantit pas, à lui seul, la démocratie. Ce qu'il faut, c'est que l'Etat irakien multiethnique garantisse, par exemple aux Kurdes, leur autonomie, leur identité et leur représentation. En outre, l'industrie et l'infrastructure pétrolières exigent un système centralisé.

Avez-vous l'intention de réexaminer les contrats pétroliers actuellement en vigueur entre l'Irak et ses partenaires étrangers ?

Il faudra les réexaminer pour s'assurer qu'ils garantissent les intérêts du peuple irakien. Chaque fois que ce sera le cas, il n'y aura pas de problème. Mais bien sûr, si nous pouvons nous faire des amis en concluant avec eux de nouveaux contrats, nous le ferons. Nous serons réalistes. Cette question n'est pas purement commerciale, mais aussi politique. (...) Le peuple irakien n'a jamais vraiment

bénéficié des revenus du pétrole. La politique pétrolière de l'Irak a été désastreuse, son quota au sein de l'OPEP est ridiculement bas. Il produit tout juste autant que le Koweït, alors que sa population est vingt-trois fois plus nombreuse et ses réserves dix fois plus importantes. Nous demanderons d'augmenter le quota de l'Irak,

Un monarchiste rallié au CNI

Dans l'appartement londonien de Sharif Ali bin Al-Husseïn, à deux pas de Holland Park, les portraits de l'ancienne famille régnante irakienne sont en bonne place. Le chef du Mouvement pour une monarchie constitutionnelle appartient en effet à la dynastie hachémite. Il était âgé de 12 ans au moment de l'assassinat de son cousin, le roi Fayçal II, lors de la révolution de juillet 1958. Elevé au Liban puis en Grande-Bretagne, ce sunnite a mené une carrière de banquier. Son mouvement a rejoint récemment le Congrès national irakien (CNI), qui inclut notamment les deux principales organisations kurdes. Le CNI, dirigé par Ahmed Chalabi, appartient au « groupe des Six », dont les représentants entretiennent des contacts étroits avec l'administration de George W. Bush.

peu importe au détriment de qui. L'Irak a été longtemps absent du marché. Il a d'énormes réserves et une forte population au regard des autres pays pétroliers. Nous avons donc droit à produire beaucoup plus.

Propos recueillis par Jean-Pierre Langellier et Marc Roche

Les parlementaires français insistent sur le rôle prépondérant des Nations unies

ALAIN JUPPÉ pour l'UMP, Jean-Marc Ayrault pour le PS, François Bayrou pour l'UDF, Marie-George Buffet pour le PCF et Philippe de Villiers pour les non-inscrits : tels devaient être les orateurs désignés pour s'exprimer, mardi 8 octobre, à l'Assemblée nationale, dans le débat sur l'Irak qui suivra la déclaration de Jean-Pierre Raffarin. Le ministre des affaires étrangères, Dominique de Villepin sera, quant à lui, chargé de répondre à l'issue de la discussion.

Les représentants des différents groupes de l'Assemblée nationale attendaient le discours prononcé par George W. Bush, lundi soir à Cincinnati (Ohio), pour mettre la dernière main à leurs interventions. Les parlementaires français sont unanimes sur un point. Toute action éventuelle à l'encontre de l'Irak, qu'il s'agisse de la guerre ou de la paix, doit se décider dans le cadre de l'ONU.

Cependant, pour l'UMP, comme le rappelait M. Juppé, le 12 septembre, dans un entretien au *Parisien*, « la France ne doit pas donner le sentiment que l'utilisation de la force est improbable ». Le président de l'UMP s'était d'ailleurs rendu à Berlin, une semaine avant les élections législatives allemandes, pour apporter son appui au candidat conservateur, Edmund Stoiber, et critiquer la position du chancelier Gerhard Schröder, lui reprochant son refus « précipité » de participer à d'éventuelles opérations militaires décidées par l'ONU. Le député de la Gironde estime que cette position affaiblit l'Union européenne.

M. Bayrou devait plaider, précisément, pour que la France soit porteuse d'initiatives permettant à l'Europe de se construire. Redoutant l'entrée dans un siècle

qui serait celui de l'« empire », où un pays seul déciderait de la paix ou de la guerre, le président de l'UDF estime que le seul contrepoint envisageable est celui de l'« équilibre entre puissances ». Faute de quoi, soulignait-il en clôture des journées parlementaires de l'UDF, le 12 septembre, les pays européens seront condamnés à être soit « les sous-traitants et les valets d'armes », soit « les suiveurs ».

ÉCLAIRCISSEMENTS AU PS

Le PS, quant à lui, encourage les initiatives de la diplomatie française visant à conforter la responsabilité de l'ONU. S'interrogeant sur les visées d'une guerre « préventive », il s'est dit clairement opposé à une intervention en Irak dont le but serait le renversement de Saddam Hussein. Il est, en revanche, resté plus évasif sur les propositions que la France devrait défendre dans le cadre du Conseil de sécurité. M. Ayrault, qui sera le premier responsable de la Rue de Solferino à s'exprimer depuis le communiqué publié après que l'Irak eut accepté le retour des inspecteurs des Nations unies, devrait apporter quelques éclaircissements.

Egalement opposé à toute guerre « préventive », le PCF est favorable à ce que la France utilise, si nécessaire, son droit de veto au Conseil de sécurité des Nations unies. Il s'associe à l'appel commun « contre la guerre » et à la journée d'action organisée, samedi 12 octobre, par une vingtaine d'associations et de partis, parmi lesquels figure aussi le PS.

Patrick Roger

Jean-Pierre Chevènement au « Grand Jury RTL-« Le Monde »- LCI

« L'Amérique veut se saisir d'une pompe à pétrole »

LE PRÉSIDENT du Pôle républicain, ancien candidat à l'élection présidentielle et ancien ministre de la défense et de l'intérieur, Jean-Pierre Chevènement, était invité à débattre de la diplomatie de la France et de la question irakienne avec Jacques Barrot, président du groupe UMP à l'Assemblée nationale. A propos de l'attentat supposé du pétrolier Limburg, « dont il faut attendre confirmation », a-t-il



« On ne peut pas exporter la démocratie avec des missiles guidés par des satellites »

JEAN-PIERRE CHEVÈNEMENT

souligné, il a déclaré qu'il fallait lutter « méthodiquement et sans concessions » contre le terrorisme, mais qu'on était « passé bien vite d'Oussama Ben Laden à Saddam Hussein, alors qu'il n'y a pas de lien direct démontré ».

Le président du groupe UMP à l'Assemblée nationale a, pour sa part, insisté sur « la double lutte » à conduire « contre le terrorisme et contre toute forme de proliféra-

tion ». Pour M. Barrot, qui a « eu peur que le vieux pacifisme reprenne du souffle en Allemagne », il faut que « nous soyons très clairs si nous voulons bâtir la paix pour les générations futures ».

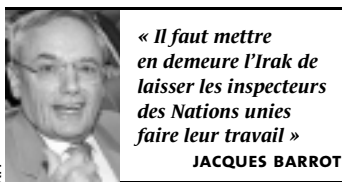
« Ce qui me paraît aujourd'hui faire problème, a insisté M. Chevènement, ce n'est pas tant l'Irak que l'unilatéralisme américain, dans tous les domaines ». Les États-Unis, a-t-il développé, « considèrent qu'ils peuvent agir seuls et s'affranchir, en cas de besoin, des règles internationales (...) ». Aucun fait, a-t-il répété, ne vient étayer qu'il y a un lien entre Al-Qaïda et Saddam Hussein. »

L'ancien ministre de l'intérieur, qui considère que « tout indique que l'Irak n'a pas d'arme nucléaire », juge qu'il faut « être vigilant » mais il estime qu'on pourrait l'être « aussi » avec « l'Iran, le Pakistan, l'Inde, la Chine, Israël, l'Égypte, la Syrie et d'autres ». Pour lui, « les vrais objectifs de la politique américaine, c'est de se saisir la deuxième pompe à pétrole du Moyen-Orient ».

Les États-Unis, estime M. Chevènement, « veulent, au fond, établir un nouvel ordre, et moi, je crois qu'on ne peut pas exporter la démocra-

tie avec des missiles guidés par des satellites ».

S'attachant à défendre « la position de la France », M. Barrot a estimé qu'il fallait « mettre en demeure l'Irak de laisser les inspecteurs des Nations unies faire leur travail ». Dans « un deuxième temps, a poursuivi M. Barrot, on pourrait éventuellement envisager une deuxième résolution » et faire « éventuellement usage de la force ». C'est, a conclu



« Il faut mettre en demeure l'Irak de laisser les inspecteurs des Nations unies faire leur travail »

JACQUES BARROT

le président du groupe UMP à l'Assemblée nationale, « une position incontestable, marquée du sceau du bon sens ».

En réponse, M. Chevènement a évoqué « les risques immenses de la radicalisation intégriste et de la multiplication d'actes terroristes » et la « véritable guerre de civilisations » qui, en cas de conflit, risquerait, selon lui, de s'enclencher entre « l'Occident et l'Islam tout entier ».

Qui est Serge Dassault ?

Pourquoi déclenche-t-il tant de passions ? Quels sont ses buts en affrontant l'establishment politico-industriel...

Pourquoi tant de défis ?

Dans ce livre d'entretiens, **Claude Carlier** montre les multiples facettes inattendues d'un personnage célèbre et secret.



Perrin

Perrin

Accident ou attentat, les thèses divergent après l'explosion du pétrolier français

Le capitaine du « Limburg » exclut l'hypothèse d'une défaillance technique tandis que des responsables américains ne retiennent pas, à ce stade, la piste d'un acte terroriste

TOUJOURS contradictoires, les informations sur les causes de l'incident qui a ravagé, dimanche 6 et lundi 7 octobre, un pétrolier géant sous pavillon français au large du Yémen continuent d'opposer les thèses de l'accident et de l'attentat terroriste. Lundi, les Etats-Unis ont proposé leur aide à la France et au Yémen pour les épauler dans l'enquête. A Washington, le porte-parole du département d'Etat, Richard Boucher, a déclaré, lundi, que les Etats-Unis ne disposent pas de preuves sur les causes de l'incendie et de la voie d'eau du pétrolier *Limburg*. Mais il a précisé que l'explosion avait eu lieu « à bord », laissant ainsi entendre que la déflagration n'avait pas été provoquée par une cause extérieure.

Sous couvert d'anonymat, des confidences à la presse de responsables du département d'Etat sont allées dans le même sens. « Les indications à ce stade sont que l'explosion a eu lieu à l'intérieur du bateau. Quand on regarde le navire, les plaques [métalliques] ont éclaté vers l'extérieur », ont-ils confié. Une telle constatation, si elle était confirmée, accablait la thèse de l'accident.

Cette analyse rejoint la version officielle du Yémen, qui continue de réfuter catégoriquement l'hypothèse d'un attentat dans ses eaux terri-



AP PHOTO/YEMEN TV VIA AP/WIDE WORLD

Lundi 7 octobre, en fin de journée, l'incendie à bord du « Limburg » était maîtrisé. Le pétrolier français se trouvait toujours au large des côtes yéménites.

toriales. Conduit, lundi après-midi, aux abords du *Limburg* par les autorités yéménites, avec d'autres correspondants de presse, un journaliste de l'AFP a indiqué qu'« une brèche assez grande pour faire passer un homme est visible sur le flanc gauche », en estimant que « le métal déchiré dans la coque du navire semblait être tourné vers l'extérieur plutôt que vers l'intérieur ». Selon les officiels yéménites présents, il s'agissait du seul trou important dans la coque. Le superpétrolier se trouvait alors à quelque 40 kilomètres des

côtes yéménites, tiré par un remorqueur d'une firme pétrolière canadienne. Lundi en fin de journée, l'incendie semblait enfin maîtrisé.

A l'opposé de ces appréciations, les éléments apportés par l'équipage du *Limburg* et ses propriétaires pour étayer la piste terroriste se sont précisés. Interrogé mardi par des journalistes à Moukalla (sud-est du Yémen), où il avait été entendu par les enquêteurs yéménites, le capitaine français du navire, Hubert Ardillon, a déclaré : « J'écarte totalement l'hypothèse d'un accident. »

Selon ce commandant de bord, « l'explosion telle qu'elle s'est produite ne peut pas être due à un problème technique ». M. Ardillon a précisé le témoignage émanant de l'équipage qui, peu avant l'explosion, avait vu une petite embarcation se rapprocher rapidement des flancs du pétrolier : « Il y a un membre de l'équipage qui m'a dit avoir vu un petit bateau s'approcher, et je le crois. » Originaire de Rouen, le capitaine a encore affirmé : « La première explosion, au moins, s'est produite dans la partie extérieure du navire. J'en suis absolument certain. »

Au nom de la Compagnie maritime belge, un grand groupe belgo-luxembourgeois de transports dont la société Euronav (affréteur du pétrolier) est une filiale, le capitaine Peter Raes a précisé, lundi, que la déflagration a ouvert une brèche de huit mètres sur six dans la coque. Il a exclu que l'explosion ait pu résulter d'une fuite de gaz produite par l'évaporation du pétrole sur ce navire construit en 2000 et régulièrement inspecté. « Qui plus est, l'explosion est survenue au-dessus de la ligne de flottaison, a-t-il ajouté pour récuser une cause accidentelle. Absolument rien ne peut produire une explosion à cette hauteur. »

Eric Inciyan

La lutte contre le terrorisme maritime et les limites du droit international

EN MATIÈRE de lutte contre le terrorisme maritime, le droit international ne permet pas à une puissance navale d'escorter, pour le protéger d'éventuelles menaces, un bâtiment marchand qui navigue dans les eaux territoriales d'un autre pays. Ce qui était le cas du *Limburg*. La sécurité, dans la limite des 12 nautiques (18 km), relève du domaine d'un Etat souverain : en la circonstance, le Yémen.

Depuis l'attentat contre la frégate américaine *Cole*, en octobre 2000, et surtout après l'affaire de l'*East-Sea*, ce bateau sous pavillon cambodgien qui a jeté sur les côtes voisines, en février 2001, un millier de réfugiés kurdes, la France a élaboré un plan de lutte contre le terrorisme et les trafics maritimes, sur le littoral et en mer. La marine nationale a décidé d'équiper de radars et de moyens de transmission modernes ses sémaphores, de façon à avoir, de jour comme de nuit, « une image aussi continue que possible » de ce qui se passe sur les côtes et en approche du territoire national. Ce réseau fonctionne au profit des commandements de Brest (pour la Manche et l'Atlan-

tique) et de Toulon (pour la Méditerranée, où, de surcroît, un accord est intervenu avec l'Italie afin de contrôler les activités de la Mafia autour de la Corse et de la Sardaigne). De même, la marine s'équipe en hélicoptères armés Cougar Mark 2 Plus, analogues à ceux qui sont en cours d'acquisition pour les forces spéciales. Enfin, outre des avions Falcon et Atlantique-2 de surveillance maritime, des frégates et des remorqueurs, spécialement affrétés, participent à des missions de « vigilance », au même titre que des bateaux fournis par les douanes et par les affaires maritimes. La gendarmerie maritime a commandé 22 vedettes côtières dotées d'une mitrailleuse et capables de mettre à l'eau des plongeurs et des embarcations rapides pour intercepter des intrus en mer.

INFORMATIONS SECRÈTES

La difficulté commence quand on s'éloigne du territoire national. On doit alors en appeler aux seuls moyens hauturiers de la marine et à ses avions de surveillance maritime outre-mer. D'autres procédures existent, tels des échanges

avec des marines alliées ou avec les services de renseignement étrangers. Un accord a été passé avec le Comité central des armateurs, qui s'est engagé à tenir informé l'état-major de la marine des mouvements de navires sous pavillon français. En contrepartie, la marine conserve ces informations secrètes pour ne pas entraver la libre concurrence entre armateurs.

Mais, à la différence de la haute mer, le droit international exclut que ces moyens armés interviennent dans les eaux territoriales, sauf accord préalable du pays. Dans le golfe d'Aden et la corne de l'Afrique, une force navale de huit navires de guerre, la TF-150, a été déployée pour contribuer à la lutte antiterroriste. Sous commandement allemand, elle inclut des moyens allemands, américains, espagnols et français depuis Djibouti et Mombasa, au Kenya. Le *Commandant-Blaison*, un aviso français de 1 200 tonnes, y a été détaché. Aucun de ces navires n'est intervenu au Yémen.

Jacques Isnard

Vives réprobations contre le raid meurtrier de Tsahal dans la bande de Gaza

JÉRUSALEM

de notre correspondant

Quatorze Palestiniens, dont une majorité de civils, ont été tués par l'armée israélienne au cours du raid mené à Khan Younis, au sud de la bande de Gaza, dans la nuit de dimanche 6 à lundi 7 octobre. Ce très lourd bilan a suscité, lundi, de vives critiques internationales. Le département d'Etat américain s'est déclaré « profondément troublé » et a souhaité que « des mesures immédiates pour éviter la répétition d'incidents aussi tragiques » soient prises par les autorités israéliennes.

Le haut représentant de l'Union européenne, Javier Solana, en visite dans la région, s'est dit pour sa part « choqué » alors que le secrétaire général des Nations unies, Kofi Annan, a estimé que les opérations de ce type pouvaient conduire « à une nouvelle escalade ».

De son côté, le premier ministre israélien a assuré que ce raid était « vital pour empêcher des attaques terroristes menées à partir de ce secteur ». Depuis le début de l'intifada, les activistes palestiniens s'attaquent aux militaires et aux colons présents dans la bande de Gaza en tirant notamment des obus de mortiers artisanaux qui n'ont fait jusqu'à présent que très peu de dégâts. Aucune opération n'avait cependant été signalée avant l'offensive israélienne.

Le raid de blindés israéliens appuyés par des hélicoptères de combat a été mené à partir du bloc de colonies du Gush Katif, à l'intérieur de la bande de Gaza. Il avait pour cible la maison d'un activiste présumé du Mouvement de la résistance islamique (Hamas), dans la ville de Khan Younis qui jouxte ces colonies. La mère de l'activiste qui n'était pas chez lui au moment de l'attaque a été mortellement blessée au cours de cet assaut. Lorsque les blindés ont amorcé leur retrait, un groupe de Palestiniens qui étaient sortis de leurs maisons pour constater les dégâts a été touché par un missile tiré d'un hélicoptère. Selon le Centre palestinien pour les droits de l'homme, neuf personnes ont été tuées, dont quatre adolescents. Près d'une centaine de Palestiniens ont été également blessés à la suite de cette opération.

A la fin du mois d'août, une série de « bavures » de l'armée israélienne avait déjà suscité l'émotion. Des

enquêtes avaient été ouvertes. Confiées à l'armée, elles avaient cependant permis de blanchir les militaires responsables de la mort de civils. Ces enquêtes et les interrogations qu'elles avaient soulevées une nouvelle fois quant à la banalisation de l'usage de la force ont d'ailleurs été sans conséquence sur les règles d'engagement de l'armée. Une dizaine d'enfants palestiniens ont ainsi été tués par des soldats israéliens ces dernières semaines.

Par ailleurs, au cours de la même journée, cinq autres Palestiniens ont trouvé la mort à Gaza à la suite

d'affrontements mettant aux prises les services de sécurité de l'Autorité palestinienne et des activistes du Hamas du camp de Nous-seir, au sud de la ville de Gaza. Les heurts sont intervenus après l'enlèvement puis l'assassinat d'un responsable de la police anti-émeute accusé par ces activistes d'être à l'origine de la mort de deux islamistes au cours de manifestations organisées en 2001 en soutien à Oussama Ben Laden et qui avaient été violemment réprimées.

Gilles Paris

Lula cherche à conclure des alliances pour le second tour

Les Bourses et la monnaie brésiliennes ont fortement chuté au lendemain du vote de dimanche

RIO DE JANEIRO

de nos envoyés spéciaux

« Une simple question de temps. » Pour Luiz Inácio Lula da Silva, la victoire a été « ajournée ». Dressant le bilan de l'élection présidentielle disputée la veille, le candidat du Parti des travailleurs (PT) n'a pas caché, au cours d'une conférence de presse donnée lundi 7 octobre à Sao Paulo, qu'il espérait l'emporter dès le premier tour. Il lui a manqué un peu moins de 4 % des suffrages exprimés pour éviter le duel final, fixé au dimanche 27 octobre. Au terme de la première manche, Lula a recueilli deux fois plus de voix (46 % contre 23 %) que son rival, José Serra, ancien ministre de la santé et dauphin du président Cardoso.

Le candidat du PT est également bien mieux placé que son adversaire dans la course aux alliances avec l'ancien gouverneur de l'Etat de Rio, le populiste évangéliste

Anthony Garotinho, arrivé en troisième position (18 %) sous l'étiquette du Parti socialiste brésilien (PSB), et le centriste Ciro Gomes (12 %). D'autre part, le PT et le PSB, bien qu'ils se soient récemment brouillés à Rio, sont des alliés traditionnels dans de nombreux Etats.

« DANS NOS PETITS SOULIERS »

Qui plus est, les premières déflections surgissent dans le camp de la majorité présidentielle sortante, censée soutenir en bloc José Serra. L'un des plus notables « barons » de la droite conservatrice, Antonio Carlos Magalhães, seigneur politique de l'Etat de Bahia et ancien président du Sénat, vient ainsi d'annoncer qu'il allait voter Lula. L'ancien allié du gouvernement compte ainsi se venger de sa récente disgrâce auprès du président sortant.

M. Serra, qui a la sympathie des

Au Pakistan, le régime militaire a tout fait pour affaiblir les principaux partis politiques

La campagne pour les législatives a pris fin mardi

TAXILA

de notre envoyée spéciale

La petite chapelle de l'hôpital de Taxila, à une demi-heure de route d'Islamabad, porte encore les stigmates de l'attaque du 9 août qui a tué cinq infirmières à la sortie de la messe. Les vitres brisées n'ont pas été remplacées et la pendule arrêtée à 8 h 48, heure du drame, a été conservée à côté d'une neuve.

A quelques jours des élections législatives du 10 octobre, ordonnées par la Cour suprême du Pakistan pour rétablir la démocratie après le coup d'Etat militaire du 12 octobre 1999, Hamida Williams, infirmière en chef de cet hôpital chrétien de 700 lits, avoue : « Maintenant nous avons peur. » Objet depuis un an de cinq attaques attribuées aux groupes extrémistes islamistes qui protesteraient ainsi contre le soutien apporté par le président Pervez Musharraf aux Etats-Unis, les chrétiens pakistanais (3,8 % de la population) ont de quoi s'inquiéter. « Si l'Amérique fait quoi que ce soit en Afghanistan ou en Irak, ils [les extrémistes islamistes] vont se venger sur nous. Mais nous sommes pakistanais », déplore Younis Babar Lal, un commerçant.

Pour la première fois depuis 1985, les minorités pakistanaises – chrétienne, hindoue, sikh, bahaïe et autres (12 millions de personnes sur 140 millions, à en croire le président de la All Pakistan Minorities Alliance, Shahbaz Bhatti) – vont toutefois voter à égalité avec leurs coreligionnaires musulmans. Décidé par le général Musharraf, le rétablissement de l'électorat joint (supprimé par un autre militaire, le général Zia Ul-Haq, pour complaire aux islamistes) était une ancienne revendication. « Maintenant, notre citoyenneté est égale à celle des musulmans », se réjouit Mumtaz Daniel, un employé. Les minorités, qui ont aussi 10 sièges réservés au Parlement fédéral, se sont toutefois alliées dans ce scrutin avec le principal parti combattu par le régime militaire, le Parti du peuple du Pakistan (PPP), de l'ancien premier ministre Benazir Bhutto. « Le PPP a des représentants dans tout le pays, il a un futur dans le Parlement à venir et nous pouvons l'aider dans 60 circonscriptions où nous avons une présence importante », explique M. Bhatti.

Le PPP se présente aux élections sous l'appellation PPPP (Parti du peuple du Pakistan, parlementaires) pour contourner le fait que M^{me} Bhutto n'est légalement pas éligible à la tête de son parti du fait des condamnations qui pèsent sur elle. C'est la formation qui présente le plus de candidats à la fois à la Chambre fédérale (272 sièges) et aux Assemblées des quatre provinces. Malgré l'absence de M^{me} Bhutto, empêchée de se présenter par un décret taillé sur-mesure, le PPPP demeure le parti le plus menaçant pour le régime militaire et ses protégés de la Ligue musulmane (QA, les initiales de Quaid-i-Azam, qui rappelle le titre de « grand chef » donné au fondateur du Pakistan, Mohamad Ali Jinnah). Enfin, la Pakistan Muslim Ligue-N (PML-N) de l'an-

ancien premier ministre Nawaz Sharif, qui vit en exil en Arabie saoudite, compte toujours, même si elle a connu une scission qui a donné naissance à la PML-Q, couramment appelée le « parti du roi » – allusion au soutien total qu'elle reçoit des autorités.

« Sans fraude le jour des élections, le PPPP sera le premier parti », avoue le général (en retraite) Talaat Masoud qui n'hésite pas à affirmer : « Les autorités ont tout fait pour affaiblir les deux principaux partis que sont le PPP et la PML-N. » Dans cette tentative, les militaires sont allés jusqu'à soutenir les candidats « religieux » les plus extrémistes ou des personnalités politiques connues pour leur corruption, jetant ainsi le doute sur les objectifs défendus publiquement par M. Musharraf : la lutte contre la corruption et l'extrémisme islamique. « Tandis que beaucoup de politiciens anti-militaires ont été empêchés de se présenter à cause d'accusations de corruption ou disqualifiés par manque de diplôme universitaire, un dirigeant religieux aux mains ensanglantées de dizaines de meurtres a reçu la liberté de répandre la haine et la violence une fois encore », écrit Zahid Hussein, dans *Newsline*, en allusion à la candidature dans le Pendjab d'Azam Tariq, chef du parti extrémiste sunnite interdit, le Sipah-e-Sahaba.

« Un religieux aux mains ensanglantées a reçu la liberté de répandre la haine et la violence »

ZAHID HUSSEIN, « NEWSLINE »

Les partis religieux se sont rassemblés, pour la première fois, sous une même ombrelle, le Muttahida Majlis-e-Amal (Conseil uni pour l'action). Ils devraient pouvoir marquer quelques points dans les provinces frontalières de l'Afghanistan, traditionnellement très conservatrices et proches des talibans.

Loin d'avoir ouvert un débat politique, cette campagne qui s'achève mardi 8 octobre aura été l'une des plus ternes de l'histoire du Pakistan. « Ce sont des élections mortes », dit Amjad Sharpo, un menuisier. « Les gens ne sont pas intéressés, ils se savent exclus du jeu. » Pour M. Musharraf, le but est d'obtenir la légitimité qui lui fait de plus en plus défaut, trois ans après sa prise de pouvoir. Dans une large mesure, la survie du régime en dépend. « Si le résultat des élections est perçu comme légitime, ce sera le début d'un dialogue politique entre les partis et le gouvernement. Sinon, cela sera la confrontation et le début de la fin », note Sahmina Ahmed, chercheuse à l'International Crisis Group. Le scrutin sera suivi par des dizaines d'observateurs étrangers, qui s'attendent à un résultat éclaté convenant aux militaires.

Françoise Chipaux

Cycle de conférences
Les angoisses du siècle

“Faut-il avoir peur de l'Amérique”, avec Hubert Védrine, ancien ministre

animée par Bernard Guetta, en association avec l'INA, le 9 octobre à 18 h 30

Bibliothèque nationale de France

Quai François-Mauriac
site François-Mitterrand,
grand auditorium
Hall Est - Entrée libre

d'euros) pour le fonds Maxima Assets Management à Rio. « La chute des obligations et de la monnaie renchérit le service de la dette publique », explique-t-il.

« Nous allons être dans nos petits souliers pendant les trois prochaines semaines », confie, de son côté, Douglas Smith, économiste en chef de la Standard Chartered. Un premier test aura lieu le 17 octobre. Les marchés attendent de voir si le Brésil sera capable de refinancer quelque 3,7 milliards de dollars de bons du Trésor. Les autorités brésiliennes étaient parvenues à refinancer 6,5 milliards de reals sur les 15 milliards venant à échéance en septembre. « Ce qui a recréé de la nervosité, c'est, paradoxalement, que Lula n'a pas été élu », affirme François Dossa, responsable de la Société générale à Sao Paulo.

Jean-Jacques Sévilla
et Babette Stern

Algérie : la Kabylie est divisée à la veille de l'élection municipale du 10 octobre

Le FFS, qui participe au scrutin, se dispute l'hégémonie avec les archs, partisans du boycottage

TIZI-OUZOU
correspondance

« Qui a dit que le FFS était mort ? », lance le secrétaire général de ce parti, Ahmed Djeddaï, depuis la tribune du stade Oukil Ramdane, au cœur de Tizi-Ouzou, en s'adressant aux quelque 2 500 militants qui lui répondent avec ferveur : « Nous irons voter », les doigts levés en signe de victoire. Depuis l'extérieur, des voix hostiles reprennent le mot d'ordre de la Coordination des archs, des daïras et des communes, la CADC : « Il n'y aura pas de vote ».

Le haut portail de fer menace de céder sous les assauts de quelques nerfs, munis de gourdins et de pierres. « Ne tombons pas dans le piège de l'affrontement, calme Ahmed Djeddaï, ceux qui veulent l'affrontement sont les alliés des généraux. Hier nous avions affaire aux gendarmes, aujourd'hui aux fascistes. »

Quelques grenades lacrymogènes suffisent à disperser les partisans de la CADC et à faire prendre la mesure des changements intervenus en Kabylie depuis les élections législatives du 30 mai. En décidant, cette fois-ci, de participer au scrutin municipal du 10 octobre, le FFS met fin à l'enfermement communautaire qui caractérise depuis des mois les deux préfectures berbérophones d'Algérie, Tizi-Ouzou et Bejaïa. Il prend ses distances avec la nébuleuse des archs qui lui dispute le leadership sur la Kabylie.

Par-delà le renouvellement des maires, l'enjeu de ce bras de fer est le contrôle des régions berbérophones. Ahmed Djeddaï ne s'y trompe pas quand il propose de

transformer les municipales « en référendum », qui départagerait les archs et le FFS. Pour l'heure, ni les uns ni les autres ne mobilisent la foule des grands jours, la majorité se tenant à distance, par crainte d'un affrontement fratricide entre Kabyles. « C'est un complot contre la Kabylie, pense Yahia, 29 ans, fonctionnaire, venu au meeting du FFS. C'est la mafia, les relais du pouvoir qui veulent dresser les uns contre les autres parce qu'ils ont peur de la démocratie. Moi, je suis avec le mouvement citoyen, mais il y a des limites : le mouvement est cassé, il y a une minorité qui décide pour la majorité. Tous ces gens qui sont morts, ils les ont tués pour que la crise dure toujours. C'est pour cela que les archs disent : "Il n'y aura pas de pardon". »

PAS DE PARDON, PAS DE VOTE

Pas de pardon, pas de vote, c'est le leitmotiv des leaders de la Coordination qui proposent à la Kabylie de continuer l'affrontement avec le pouvoir central « jusqu'à la satisfaction pleine et entière de la plate-forme d'El-Kseur, scellée et non négociable ». Ce document en douze points s'est transformé, au fil des mois, en une véritable prison dans laquelle est enfermée une jeunesse sans repère, hermétique au débat.

Dans le village de Assi Youcef, à 20 kilomètres à l'est de la ville de Tizi-Ouzou, le meeting qu'animait le tout nouveau premier secrétaire fédéral du FFS, Kacer Mourad, a vite dégénéré, comme dans de nombreuses autres communes. « Il a dit que la plate-forme d'El-Kseur était un chiffon », accuse Makhlof, en

faisant tourner un bâton et en proférant des obscénités. Le local du FFS a été saccagé « par une poignée de jeunes manipulés », selon les militants du parti retranchés dans un café pour éviter la confrontation. La place est transformée en foire d'empoigne, les documents du FFS jonchent la rue. Un homme monte sur une pierre : « Le 10 octobre, j'irai voter et, s'il y a un homme parmi vous, qu'il vienne m'en empêcher. » « Vous êtes des traîtres, lui rétorque Makhlof, 25 ans, chômeur, comme beaucoup ici, des traî-



REUTERS

« Ne tombons pas dans le piège. (...) Ceux qui veulent l'affrontement sont les alliés des généraux »
AHMED DJEDDAÏ

tres à 300 %. Le 30 mai, vous étiez contre les élections, vous êtes des "double face". »

Depuis le début de la campagne, au moins 14 sièges du FFS ont été incendiés, nombreux sont les candidats qui, sous la pression communautaire ou familiale, se sont retirés des listes du parti. Coincé entre son opposition au pouvoir, sa réticence à faire appel aux forces de l'ordre et la dénonciation des dérives d'un Mouvement qu'il avait jusqu'alors accompagné, le FFS tente de « réveiller les consciences ».

Mais son adversaire le plus redoutable, ce sont « les martyrs du printemps noir », autour desquels la Coordination organise un véritable culte populaire. Comme ce week-end dans la commune de Bouzeguène, où l'on commémo-

rait le quarantième jour de la mort de Moussaoui Khellaf, « victime de la répression morale », selon la banderole noire à l'entrée du village. Moussaoui Khellaf s'est pendu, le 23 août, dans la forge de son père. Il avait 26 ans. Toute la tristesse du père se réfugie dans son bonnet de laine noire qu'il presse contre ses yeux. « C'est la convocation devant le juge d'instruction qui l'a tué, il était secoué, il avait peur. » Arrêté sept mois plus tôt, il avait été passé à tabac « par des commandos qui lui ont fendu la cuisse et le crâne à coups de baïonnette ». Ses amis affirment que, violé, il vivait dans la hantise de devoir en parler au tribunal. « Ils lui ont enlevé son pantalon », dit pudiquement son père. Khellaf s'est pendu en emportant son secret. Aujourd'hui, il repose dans une tombe somptueuse. Toute de marbre, fleurie, elle s'élève au-dessus des autres, domine la plaine qui s'étale à ses pieds.

Dans tous les villages, ce sont les militants de la Coordination qui prennent ainsi en charge la détresse et les frais des cérémonies, qui donnent un sens à ces morts auxquels aucune enquête, aucune sanction des forces de l'ordre, ne vient rendre justice... que plus personne ne réclame d'ailleurs. « Ils tuent nos enfants et ils veulent que l'on aille voter. Le 10 octobre je fermerai ma forge et je serai sur la tombe de mon fils. »

Déjà, d'importants renforts des forces de sécurité, acheminées en Kabylie à l'approche du jour de vote, augurent de nouvelles tensions, de nouvelles émeutes.

Ghania Mouffok

Flux et reflux des troupes loyalistes à Bouaké, au cœur de la Côte d'Ivoire

BOUAKÉ

de notre envoyé spécial

Bouaké n'est pas tombée. Toute une journée de combats violents, lundi 7 octobre, n'a pas permis aux forces loyalistes du président Laurent Gbagbo de reprendre la deuxième ville de la Côte d'Ivoire, tombée aux mains des soldats rebelles dès le début de leur coup de force, le 19 septembre. En fin de journée, les soldats rebelles installés sur les grands axes, en petits groupes, contrôlaient à nouveau tout le centre-ville et la périphérie, tandis que la colonne d'une quinzaine de véhicules militaires loyalistes qui avait investi la ville pendant la journée refluaient en direction de l'est, d'où elle était venue.

Dans cette direction, les combats à l'arme lourde ont continué jusque bien après la tombée de la nuit. Ensuite, un calme rassurant a régné sur la ville du centre de la Côte d'Ivoire. Aucun bilan des affrontements n'était disponible auprès des responsables de l'hôpital de Bouaké, mais les allers-retours des ambulances ont été fréquents.

La principale offensive des loyalistes était venue de l'est. Déjà, au cours de la nuit précédente, plusieurs heures de combats sur cet



RUBEN SPRICH/REUTERS

axe avaient eu lieu et, selon les rebelles, leurs adversaires étaient dirigés par des « Blancs ». « On en a vu des dizaines », affirmaient des mutins, sans être en mesure de fournir la moindre précision.

Lundi matin, les combats avaient repris sur l'axe sud-ouest de Bouaké, tandis que les habitants se terraient chez eux. Depuis que la ville de Sakassou, à une quarantaine de kilomètres de Bouaké, était tombée aux mains des forces régulières, dimanche soir, celles-ci avaient continué à progresser par des chemins de traverse. En face d'elles, plusieurs dizaines de soldats rebelles, montés sur des véhicules tout-terrain, sont partis les déloger aux alentours de 9 heures.

TIRS D'ARMES LOURDES

Les mutins qui, à ce moment-là, comptaient déjà une demi-douzaine de blessés dans leurs rangs, dont l'un de leurs chefs, Chérif Ousmane, touché par un éclat d'obus, étaient très excités. Un jeune civil d'une trentaine d'années l'a payé de sa vie. Torse nu, sandales de plastique aux pieds, portant un sac à dos, il marchait vers le centre-ville, un ventilateur dans une main. Fuyait-il les combats en emportant ses maigres biens ? S'agissait-il, comme l'ont prétendu par la suite les mutins, d'un voleur ? L'homme n'a pas eu le temps de s'expliquer. Il a été froidement abattu, et abandonné sur le bord de la route.

A partir du début de l'après-midi, les combats se sont déplacés sur le front est, dans les faubourgs de la ville tenus par les rebelles. De part

et d'autre, les échanges de tirs au canon, à la mitrailleuse lourde et au mortier ont été intenses. Un peu plus tard, c'est dans le centre-ville que des tirs d'armes lourdes et légères se sont fait entendre, tandis que des véhicules armés circulaient sans que l'on puisse dire avec certitude à quel bord ils appartenaient.

Toutefois, un temps, les soldats loyalistes ont fait une incursion au

centre de Bouaké, à bord de plusieurs véhicules blindés. Au passage, ils ont incidemment roulé sur des civils, faisant un blessé parmi eux. « Pourquoi ils ont fait ça ? On y est pour rien », accusait un jeune garçon. A proximité, un autre civil était étendu, mort, victime d'un incident sans témoin.

Jean-Pierre Tuquoi

Le leader étudiant Charles Blé Goudé a plaidé pour une « Côte d'Ivoire libre » au cours d'un meeting qui rassemblait des Ivoiriens fidèles au président Gbagbo, lundi 7 octobre à Yamoussoukro. Des « marches patriotiques » ont eu lieu dans de très nombreuses villes du sud depuis le coup de force du 19 septembre.

Une nouvelle monnaie pour l'Afghanistan

KABOUL. Les Kabouli se sont précipités, lundi 7 octobre, pour tenter d'obtenir leur nouvelle monnaie dont la distribution a commencé dans les bureaux de change. Un nouvel afghani vaut 1 000 anciens. Imprimés en Allemagne, les billets, qui représentent des monuments ou des paysages afghans à l'exclusion de toute personnalité, se déclinent par 1, 2, 5, 10, 20, 50, 100, 500 et 1 000. Le gouvernement entend mettre fin aux différents afghans qui avaient cours dans le pays et reprendre en main le contrôle de la monnaie. Selon des estimations, l'équivalent de 400 millions de dollars est en circulation et l'Etat a fait imprimer pour 600 millions de dollars. Jusqu'au 7 décembre, les Afghans pourront échanger leurs anciens billets dans 47 centres agréés dans les 32 provinces du pays. Compte tenu du manque de communications, la tâche ne sera pas facile. Les anciens billets seront perforés dans les centres d'échange avant d'être brûlés. - (Corresp.)

Les Etats-Unis dénoncent la politique anti-sectes de la France

WASHINGTON. Le rapport annuel du département d'Etat américain sur la liberté religieuse, publié lundi 7 octobre, a épinglé la France, la Belgique et l'Allemagne, en les accusant de mesures discriminatoires à l'encontre de mouvements comme l'Eglise de scientologie, les Témoins de Jéhovah et Hare Krishna : « On continue de constater en Europe occidentale une tendance à user de lois ou de politiques discriminatoires stigmatisant certaines expressions de foi en les associant à tort avec des sectes ou des cultes dangereux. »

Selon les auteurs du rapport, c'est en France que le problème se pose avec le plus d'acuité, en raison des mesures adoptées à la suite des massacres de l'Ordre du temple solaire (OTS) survenus en Suisse, au Canada et en France. Ils reprochent à la France d'avoir, avec la loi About-Picard adoptée en juin 2001, donné un tour de vis à l'égard des sectes en prévoyant leur dissolution au cas où elles seraient condamnées pour atteinte aux personnes, exercice illégal de la médecine, publicité mensongère ou fraude. « On peut craindre que certains pays, en Europe de l'Est ou en Asie, qui protègent moins les droits de l'homme, ne suivent l'exemple de la France dans leurs démêlés avec des religions minoritaires », s'inquiètent les auteurs du rapport. - (AFP.)

Des télévangélistes américains qualifient Mahomet de « terroriste »

WASHINGTON. Depuis les attentats du 11 septembre 2001, des télévangélistes américains, comme Pat Robertson ou Jerry Falwell, s'en prennent aux musulmans. Jerry Falwell, l'un des leaders de la Convention baptiste du Sud, une Eglise protestante fondamentaliste qui regroupe quelque 16 millions de fidèles, a qualifié, dimanche 6 octobre sur la chaîne CBS, le prophète Mahomet de « terroriste ». Pour lui, Mahomet est une personne violente et un homme de guerre. Un de ses amis, le pasteur Jerry Vines, de la première Eglise baptiste de Jacksonville, en Floride, a estimé pour sa part que Mahomet était un « pédophile possédé du démon ». De tels dérapages sont fréquents de la part de ces milieux évangéliques qui prêchent la conversion des musulmans et des juifs et qui, sous la bannière de la « droite chrétienne », soutiennent les éléments les plus radicaux de l'administration Bush. Des protestations commencent à s'élever dans la communauté musulmane américaine et au sein des représentations des pays musulmans. - (AFP.)

DÉPÊCHES

■ **INDE : la dernière journée du processus électoral au Cachemire sous administration indienne** a commencé comme les précédentes dans la violence. Des militants séparatistes ont lancé une grenade tôt, ce mardi 8 octobre, près d'un bureau de vote à Doda (280 km au sud-est de Srinagar), tuant un policier et faisant fuir les éventuels votants. Un des assaillants a aussi été tué. Le dépouillement des élections, rejetées par les séparatistes, devrait commencer jeudi et les résultats être connus samedi. Par ailleurs, le Pakistan a testé mardi « avec succès » un missile de moyenne portée, selon une source officielle rapportée par l'agence APP. - (Corresp, AFP.)

■ **RDC : la cour criminelle de Bangui a rendu, lundi 7 octobre, un verdict modéré** dans le procès sur la tentative de coup d'Etat du 28 mai 2001, acquittant l'ancien ministre de la défense Jean-Jacques Démafouth ainsi que 48 autres prévenus et condamnant une trentaine d'autres accusés à des peines de un à dix ans pour « crime de complot et de désertion en temps de guerre ». - (AFP.)

■ **COLOMBIE : Ingrid Betancourt serait désormais « en danger de mort »**, selon l'agence Anncol, proche des Forces armées révolutionnaires de Colombie (FARC), qui ont enlevé la candidate à l'élection présidentielle le 23 février. Cette annonce est intervenue, lundi 7 octobre, après les révélations de l'armée sur la mort au combat dimanche de l'un des commandants des FARC, José Arroyave, alias « Mocho César », auteur présumé de la prise en otage d'Ingrid Betancourt, près de Florencia (sud). - (AFP.)

Querelle de drapeaux, national ou régional, en Espagne

Le chef du gouvernement basque veut organiser un référendum de très large autodétermination

MADRID

de notre correspondante

Le fait n'est pas nouveau, mais la polémique récente. Depuis un an déjà, un immense drapeau de 19 tonnes et 294 m² plane sur la place Colon, au centre de Madrid, sur un mat de 50 m de haut, sans être particulièrement remarqué. Le mercredi 2 octobre, il a été hissé, en fanfare et en présence du ministre de la défense, du maire de la capitale et des principaux chefs d'état-major. Dans leurs discours, le maire et le ministre ont présenté cette manifestation, qui sera répétée le premier mercredi de chaque mois, comme une idée du président Aznar « pour honorer le drapeau de tous les Espagnols dans la capitale du royaume ».

Les réactions ne se sont pas fait attendre. Le porte-parole du Parti socialiste (PSOE) au Congrès des députés, Jésus Caldera, a immédiatement déclaré que son parti avait une autre « conception du patrio-

tisme », et a rappelé que la Constitution reconnaissait « d'autres cultures et d'autres drapeaux ». Le coordinateur d'Izquierda Unida, Gaspar Llamazares, dénonçait une « irresponsabilité politique » qui n'aiderait en rien à résoudre les tensions au Pays basque.

« PATRIOTISME RANCE »

Le député du Parti national basque (PNV) affirmait que ce type de gestes faisait penser à des « symboles et des formules du passé ». Le secrétaire général du parti catalan Convergence et Union (CiU) et voyant, lui, un acte « de patriotisme rance ». Le secrétaire du PSOE andalou a émis l'idée que, la prochaine fois, le chef du gouvernement « appellerait les Espagnols à lutter contre les juifs et les francs-maçons, plaza de Oriente », là où le général Franco faisait ses discours...

L'échauffement des esprits est lié à l'actualité. Dans un discours de

44 pages, le chef du gouvernement basque, Juan José Ibarretxe (PNV), a lancé, vendredi 27 septembre, « un projet de libre association et de souveraineté partagée » entre le Pays basque et l'Etat espagnol. Un texte qui va du droit à l'autodétermination à la possibilité de signer des traités internationaux, en passant par la gestion autonome d'une politique économique propre, la pleine autonomie de l'organisation gouvernementale, de la sécurité publique, de l'administration locale, sans oublier la préservation de l'identité basque dans tout le système éducatif et, en outre, une voix propre en Europe avec un « statut de région ou de nation associée », avec une présence dans les institutions européennes. M. Ibarretxe s'est donné un an pour présenter un texte préliminaire, qui sera ensuite soumis à référendum « avec ou sans l'accord de Madrid ».

Après un début d'automne marqué par de nouvelles violences et de

nouvelles arrestations de membres de l'ETA, et surtout des menaces directes contre les sièges et les rassemblements du Parti populaire et du PSOE, cette radicalisation du PNV a déchaîné les foudres du gouvernement. Le président Aznar a accusé M. Ibarretxe de « donner raison à l'ETA et à Batasuna », de mener le Pays basque à l'abîme, de le conduire vers la « balkanisation ».

Le candidat à la présidence de la Généralité de Catalogne, Artur Mas (CiU), a, depuis, lancé une réforme du statut de la Catalogne avec trois axes : la Généralité comme administration unique, la présence internationale de la Catalogne dans des organismes comme l'Unesco et la reconnaissance des symboles et de l'identité catalane. Dimanche 9 octobre, des indépendantistes catalans ont déployé devant le monastère de Montserrat un drapeau de 750 m²...

Martine Silber

DETAILLANT - GROSSISTE VEND AUX PARTICULIERS
Toutes les grandes marques aux meilleurs prix
Rembourse la différence si vous trouvez moins cher 1 mois suivant l'achat

MIEUX QUE DES SOLDÉS

MATELAS • SOMMIERS
Vente par téléphone possible
fixes ou relevables - toutes dimensions.
SWISSFLEX - TRÉCA - EPÉDA - PIRELLI
SIMMONS - DUNLOPILLO - BULTEX
Garantie 5 et 10 ans

CANAPÉS • SALONS • CLIC-CLAC
Duvivier - Steiner - Coulon - Diva - Bourmas

MOBECO
247, rue de Belleville - Paris 19^{ème}
148, av. de Malakoff - Paris 16^{ème}
50, avenue d'Italie - Paris 13^{ème}
01.42.08.71.00 - 7 j / 7
5500 m² d'exposition
LIVRAISON GRATUITE SUR TOUTE LA FRANCE

Paris refuse de s'engager sur la réduction de son déficit budgétaire

Tenant tête à ses partenaires, le ministre des finances, Francis Mer, s'est retrouvé isolé au sein de l'Eurogroupe. Il n'a pas voulu accepter les nouvelles règles proposées par la Commission pour parvenir à l'équilibre des budgets dès 2004

BRUXELLES

de notre bureau européen

Le ministre français des finances, Francis Mer, s'est retrouvé seul contre tous à Luxembourg, lundi 7 octobre, lors de la réunion de l'Eurogroupe qui réunit les ministres des finances de la zone euro. La France est le seul pays à avoir refusé de réduire dès 2003 son déficit structurel, c'est-à-dire celui qui ne dépend pas de la conjoncture, au rythme de 0,5 % du produit intérieur brut (PIB) par an. Les onze autres grands argentiers de la zone euro ont accepté cette nouvelle règle, proposée par la Commission et concernant les

pays qui n'ont pas encore assaini leurs finances publiques, à savoir la France, l'Allemagne, l'Italie et le Portugal.

Paris a indiqué qu'elle attendrait 2004 pour appliquer cette règle. « Nous sommes les seuls à avoir décidé qu'en 2003, nous restions au niveau de 2002 », a confirmé M. Mer, tard dans la nuit de lundi à mardi, à l'issue du conseil.

Cette nouvelle règle, informelle, avait été mise sur la table par la commission le 24 septembre, deux jours après les élections allemandes et à la veille de la présentation du projet de budget français pour 2003. Tirant les conséquences du

ralentissement économique, Pedro Solbes, le commissaire aux affaires économiques et monétaires, avait proposé de reporter de 2004 à 2006 la date à laquelle les Etats membres doivent atteindre l'équilibre de leurs finances publiques. En contrepartie, la commission demandait aux gouvernements de réduire leur déficit structurel de 0,5 point du PIB par an, ce que la France n'a pas pris en considération. Dans ses récentes propositions budgétaires, le gouvernement Raffarin ne prévoit pas de réduire ses déficits en 2003 et il ne compte pas atteindre l'équilibre budgétaire avant 2007. La proposition de la commission

avait suscité un tollé parmi les pays qui ont fait les efforts nécessaires pour respecter l'engagement commun d'équilibrer les budgets dès 2004. L'Espagne, les Pays-Bas, la Finlande et l'Autriche ont vivement protesté, refusant d'entériner le report. Officiellement, a reconnu à l'issue des travaux le ministre grec Nicos Christodoulakis, qui préside actuellement l'Eurogroupe, l'objectif d'avoir des finances équilibrées en 2004 reste « la base juridique », car il est contenu dans les grandes orientations de politiques économiques (GOPE) qui sont adoptées formellement par le conseil Ecofin.

« de continuer à ignorer la pression européenne », estime l'entourage de M. Solbes, qui s'est réjoui de la fermeté de l'Eurogroupe, alors que d'habitude les Etats membres faisaient front pour critiquer l'autorité bruxelloise.

Toutefois, cet arsenal juridique semble d'une faible efficacité et beaucoup mettent en doute la

nion que la France n'était pas le pays le plus mal loti. Le déficit Portugais a atteint 4,1 % du PIB en 2001 – plus que la limite de 3 % autorisée par les critères de Maastricht – et aura en 2002 et 2003 un déficit moyen équivalent à celui de la France. L'Allemagne prévoit pour cette année 2,9 % de déficit mais « a un risque significatif de

VERBATIM

« Nous avons décidé qu'il y avait d'autres priorités en France »

VOICI les principaux extraits des déclarations du ministre français de l'économie, Francis Mer, à l'issue de l'Ecofin.

« Nous ne sommes pas seuls parmi douze. Nous sommes les seuls à avoir décidé qu'en 2003, nous restions au niveau de 2002, sachant qu'en 2003, à 2,6 % [de déficit], nous ne serons pas plus mauvais que beaucoup de gens qui aujourd'hui, étant à 3,1 %, vont descendre à 2,6 % l'année prochaine. (...)

Nous avons décidé qu'il y avait d'autres priorités en France, par exemple celle qui consistait à augmenter les dépenses militaires.

D'autres pays n'ont pas pris ce même type de décision mais nous sommes encore dans une Europe où la politique budgétaire et la politique tout court d'un Etat restent sous son contrôle. (...) Je crois et nous croyons que notre Europe a besoin d'avoir une capacité de défense plus autonome et plus crédible que celle qu'elle a aujourd'hui, et si la France, et aussi l'Angleterre, ne montrent pas l'exemple, jamais notre Europe ne sera crédible sur le plan militaire. (...)

On ne fait rien péter du tout. (...)

Avant que tous nos pays trouvent la capacité de respirer quasiment en phase, il faudra encore beaucoup de temps. Nous sommes

une famille qui respire avec des grands, des petits, des gros et des maigres. On ne court pas tout à fait à la même vitesse, mais l'objectif c'est de rester en famille. (...)

Le fait majeur, c'est que nous confirmons un rythme [de réduction du déficit structurel] d'au minimum 0,5 % par an pour tous les Etats, la plupart démarrant cette année, nous-mêmes ayant décidé de ne démarrer qu'en 2004. (...)

On fera ce que l'on pourra, sachant que l'on s'est engagé et on respectera cet engagement sur un rythme de baisse. Si la situation est meilleure qu'on imagine, on essaiera d'aller plus vite dans la réduction. »

ARSENAL JURIDIQUE

M. Christodoulakis a souligné l'isolement de la France. « Les ministres et la Banque centrale européenne sont d'accord avec la Commission pour dire que les pays [qui n'ont pas encore atteint l'équilibre budgétaire] doivent poursuivre sans discontinuer des ajustements du déficit structurel d'au moins 0,5 %. Tous les ministres à l'exception d'un seul acceptent que cela commence dès 2003 », a-t-il dit.

La Commission est pour sa part satisfaite : « La décision d'utiliser les déficits structurels, qui sont indépendants de la conjoncture, est très importante, car elle va faire taire beaucoup de critiques sur le pacte. Les ministres sont maintenant encadrés : ils ont accepté en juillet une méthode de calcul des déficits structurels. Nous allons utiliser cet outil. Il ne sera pas possible pour la Fran-

La lutte contre le chômage en Allemagne

Wolfgang Clement, le ministre président social-démocrate du land de Rhénanie du Nord-Westphalie, a été nommé, lundi 7 octobre, « super-ministre » de l'économie et du travail du nouveau gouvernement allemand. A ce titre, il devra, notamment, mettre en œuvre les recommandations de la commission Hartz. Celle-ci, à la demande de Gerhard Schröder, avait élaboré, juste avant les élections, un ensemble de mesures pour combattre le chômage qui frappe plus de 4 millions d'Allemands.

L'annonce de la création du nouveau ministère, qui résulte de la fusion de deux portefeuilles, a été faite par le chancelier Schröder lui-même, au cours d'une conférence de presse à l'issue d'une séance de négociations avec les Verts pour l'élaboration du futur programme gouvernemental. Le président de la fédération patronale allemande, Dieter Hundt, s'est félicité de la décision, tandis que la Fédération de l'industrie allemande multipliait les louanges à l'égard d'un homme à « haute compétence ». Les syndicats, moins enthousiastes, ont pour le moment réservé leur pronostic. — (Corresp.)

valeur des engagements pris par la France : elle profite de la monnaie unique, qui lui permet d'être à l'abri des tempêtes monétaires et d'avoir des taux d'intérêts bas, mais les Européens constatent qu'ils n'ont guère de moyens de la forcer à changer d'avis. Que se passera-t-il si l'effort structurel promis pour 2004 est repoussé à 2005 ?

M. Mer a eu pourtant beau jeu d'expliquer à la sortie de la réu-

passer au-dessus de 3 % », note le communiqué de l'Eurogroupe qui précise que « des efforts d'ajustement substantiels sont nécessaires » pour 2003. Sauf que ces pays s'efforcent, au moins dans le langage, de s'entendre avec leurs partenaires de la zone euro.

« ON NE FAIT RIEN PÉTER DU TOUT »

Francis Mer, lui, a fait voler en éclats l'illusion selon laquelle les Européens cherchaient à coordonner leurs politiques économiques. S'il n'y a pas de réduction des déficits en 2003, c'est parce que « nous avons décidé qu'il y avait d'autres priorités en France », a dit M. Mer, insistant sur l'effort de défense. « Nous sommes encore dans une Europe où la politique budgétaire et la politique tout court d'un Etat restent sous son contrôle », a-t-il ajouté, estimant qu'« avant que tous nos pays trouvent la capacité de respirer quasiment en phase, il faudra encore beaucoup de temps ».

Le ministre français a souligné qu'il ne remettait pas en cause la barre des 3 % de déficits fixée par le pacte de stabilité de la zone euro. « On ne fait rien péter du tout », a-t-il asséné, ce qui ne l'a pas empêché de réécrire en une phrase ce pacte : « Nous avons collectivement intérêt d'arriver le plus vite possible, mais sans casser la baraque, dans une situation où la dette européenne commence à baisser. C'est cela le seul objectif. »

Henri de Bresson

Arnaud Leparmentier

Les ambitions européennes de Jacques Chirac suscitent des interrogations croissantes

LE CAVALIER SEUL de la France sur les règles budgétaires qui doivent prévaloir dans la zone euro, la rudesse de ton de Francis Mer, le ministre des finances, pour justifier sa position, lundi soir 7 octobre à Luxembourg, accroissent la confusion que suscite à Bruxelles la politique de Paris. Le président Jacques Chirac n'a cessé, depuis sa réélection, d'affirmer son engagement européen et la nécessité de travailler de concert avec l'Allemagne pour accompagner les deux grandes échéances qui attendent les Quinze : l'élargissement et la refonte des institutions européennes. Mais cette affirmation constante est allée de pair avec un raidissement du gouvernement sur la plupart des dossiers en cours de discussion.

Le refus de la France d'accepter, au moins dans le principe, une règle commune – comme l'ont fait l'Allemagne, l'Italie ou le Portugal – s'ajoute à une longue série de conflits qui sont ouverts depuis la mise en place du gouvernement de Jean-Pierre Raffarin. Ce dernier, qui passe plutôt pour un partisan de la construction européenne, semble être en permanence sur la défensive pour défendre des

positions françaises dont tout le monde sait qu'elles sont largement inspirées par Jacques Chirac. C'est le cas notamment de la politique agricole commune, qui continue de nourrir une guérilla incessante entre la France, la Commission et ses deux plus grands partenaires, l'Allemagne et la Grande-Bretagne.

Le refus de Paris d'accepter à ce stade tout aménagement de la PAC est allé de pair avec d'autres demandes qui ont agacé les partenaires, notamment celles de revoir les règles d'assujettissement à la TVA dans les secteurs à fort taux de main d'œuvre. Parallèlement, la nouvelle majorité, malgré les intentions qu'elle avait manifestées, paraît tout autant bloquée que le gouvernement socialiste précédent sur la libéralisation du secteur de l'énergie, réclamée avec vigueur par Bruxelles. On comprend bien, dans les autres capitales, que le gouvernement Raffarin ne tient pas à rééditer l'expérience amère d'Alain Juppé lors des grandes grèves du secteur public en 1995, mais Nicole Fontaine, la ministre de l'Industrie, pourtant jusqu'en janvier présidente du parlement européen, n'a pas trouvé les mots

la semaine dernière au conseil des ministres pour expliquer cette temporisation.

Ces bravades, ces hésitations relancent les interrogations sur les véritables ambitions européennes du président Chirac, qui n'a jamais jusque-là révélé vraiment jusqu'où il entendait aller. Sa décision de d'augmenter les dépenses de la France en matière de défense, au nom de la défense européenne, laisse sceptique plus d'un. D'aucun y voit d'avantage un souci de la France de reprendre une influence politique que Berlin et Londres lui ont ces dernières années disputé.

MANQUE D'ENGAGEMENT

Les critiques montent, du coup, sur le manque d'engagement de Paris dans les négociations sur l'élargissement et la refonte du projet européen. La proposition de Jacques Chirac de faire élire par le Conseil des chefs d'Etat et de gouvernement un président de l'Europe a laissé de marbre. Beaucoup y voient un réflexe pour se défendre contre d'autres propositions plus fédéralistes qu'il récuserait, même venant de sa propre majori-

té. L'idée de Pierre Lequillier, président UMP de la délégation pour l'Union européenne, de faire élire ce président de l'Europe par un Congrès des députés nationaux et européens, suscite à l'Élysée beaucoup de méfiance, même si elle peut apparaître comme une possibilité de compromis avec les Allemands. De même, le gouvernement s'est vu reprocher vigoureusement par le commissaire Günter Verheugen, de ne pas faire assez d'efforts pour convaincre les Français du bien-fondé de l'élargissement.

Ces inquiétudes ont été relayées récemment par le commissaire Michel Barnier, un proche de Jean-Pierre Raffarin, devant les députés membres de la délégation pour l'UE : « Je suis inquiet, angoissé, de cette distance entre le projet européen et les citoyens. A un moment extrêmement grave pour l'Europe, avec l'élargissement en perspective, je trouve cette distance insupportable. Il faut que les hommes politiques français assument mieux les choix européens. »

www.skyteam.com

SkyTeam.

L'alliance de 6 compagnies aériennes pour rendre vos voyages plus simples et rapides.

AEROMEXICO

AIR FRANCE

Alitalia

CSA CZECH AIRLINES

Delta

KOREAN AIR



Caring more about you®

FRANCE

AFFAIRES

L'Élysée s'INQUIÈTE, depuis plusieurs semaines, des développements d'une enquête judiciaire portant sur les effectifs du cabinet de M. Chirac lorsqu'il était maire de Paris. De 1983 à 1995, les policiers estiment que

43 « chargés de mission » pourraient avoir bénéficié de SALAIRES INDUS, certains affectés auprès d'élus du RPR et d'autres n'ayant jamais travaillé. Quatre anciens responsables du cabinet de M. Chirac à l'Hô-

tel de Ville – Michel Roussin, Rémy Chardon, Daniel Naftalski et Anne Cuillé – ont été placés en GARDE À VUE au cours du mois de septembre, ainsi que l'ancien directeur du cabinet de M. Tiberi, Bernard Bled.

Depuis le début de l'année, de nombreux collaborateurs directs du chef de l'Etat ont été interrogés, dont – la semaine dernière – la chef de son cabinet à l'Élysée, ANNIE LHÉRITIER, questionnée par la juge.

M. Chirac à nouveau menacé par une enquête sur la Ville de Paris

Protégé par son immunité, le chef de l'Etat apparaît au centre des investigations sur les « chargés de mission » de son cabinet, de 1983 à 1995, dont certains semblent avoir perçu des salaires sans contrepartie. Plusieurs de ses anciens collaborateurs ont été récemment placés en garde à vue

LES ENTREVUES ont été furtives, leur teneur reste confidentielle. Au cours du mois de septembre, Laurent Le Mesle, conseiller technique du chef de l'Etat pour les questions de justice, a successivement reçu, à l'Élysée, trois anciens collaborateurs de Jacques Chirac à la Mairie de Paris, quelques jours avant qu'ils répondent à leur convocation par la police judiciaire. Respectivement anciens directeurs adjoints et ancien directeur du cabinet de M. Chirac, Daniel Naftalski, Anne Cuillé et Rémy Chardon ont, de fait, été placés en garde à vue, ces dernières semaines, dans le cadre de l'enquête sur les « chargés de mission » de la capitale, entre 1983 et 1998.

Aucun d'entre eux – pas plus que M. Le Mesle – n'a souhaité répondre aux questions du Monde sur le contenu de ces entretiens. Tout au plus M^{me} Cuillé a-t-elle assuré, lundi 7 octobre, que sa visite à l'Élysée n'avait « pas de rapport » avec le rendez-vous policier qui s'annonçait – et qui en suivait bien d'autres : depuis le début de l'année, nombre de proches conseillers du président de la République ont discrètement défilé à Nanterre (Hauts-de-Seine), au siège de la division nationale des investigations financières (DNIF). Le 25 septembre, la série s'est prolongée avec la garde à vue de l'ancien ministre (RPR) Michel Roussin, une nouvelle fois interrogé au titre



Jacques Chirac, maire de Paris, et Michel Roussin, ministre de la coopération, en avril 1994. M. Roussin, qui a dirigé le cabinet de M. Chirac à l'Hôtel de Ville de 1989 à 1993, a été mis en garde à vue le 25 septembre et interrogé par les policiers de la division nationale des investigations financières (DNIF).

de ses anciennes fonctions auprès de M. Chirac, dont il dirigea le cabinet à l'Hôtel de Ville de Paris de 1989 à 1993.

Actuelle chef du cabinet présidentiel, Annie Lhéritier, chargée de longue date d'entretenir les réseaux de M. Chirac en Corrèze, a elle aussi été questionnée, la semaine dernière, par la juge chargée de cette enquête, Colette Bismuth-Sauron. Au mois de janvier, M^{me} Lhéritier avait refusé de déférer à une convocation de la police, réclamant, dans

une lettre adressée à la magistrature, le report de son audition après l'élection présidentielle (*Le Monde* du 10 avril).

Ainsi, derrière les silences et démentis convenus, l'inquiétude de l'Élysée face au retour des « affaires » et la vigilance qu'elle suscite apparaissent dans leur netteté. Cinq mois après la réélection de M. Chirac, un an après l'arrêt de la Cour de cassation affirmant l'immunité du chef de l'Etat tant qu'il exerce ses fonctions, l'entourage du président

redoute désormais sa mise en cause directe dans une nouvelle enquête, après celles portant sur le financement du RPR, les HLM de Paris et les voyages payés en argent liquide. En vertu de la jurisprudence établie par la Cour de cassation, M. Chirac, ne peut, certes, être questionné ni a fortiori poursuivi sur des faits qui lui seraient reprochés – ce qui a conduit les magistrats chargés des enquêtes précédentes à se déclarer « incompétents » sur son cas. Mais tant que cette limite n'est pas atteinte,

rien n'interdit à un juge de mener ses investigations jusqu'au plus près du chef de l'Etat.

Or le dossier des « chargés de mission » de la Mairie de Paris, ouvert en décembre 1998 pour « faux en écritures publiques et détournement de fonds publics », ouvre plusieurs pistes qui mènent droit à l'ancien maire. Outre le fait que les titulaires des contrats litigieux – dont il est établi que certains n'ont jamais travaillé pour la Ville de Paris alors qu'ils en percevaient des salaires – lui étaient administrativement attachés, les recherches policières ont mis en évidence que ces « détachements » informels de personnels ont profité à des élus du RPR, à des associations à dominante gaulliste – ainsi notamment qu'au Centre national des indépendants (CNI), petit parti de droite qui s'alliait successivement avec le Front national et le RPR.

UN ENTOURAGE INQUIET

S'il ne semble avoir signé lui-même qu'un seul des contrats contestés, M. Chirac a par ailleurs été désigné par plusieurs des « chargés de mission » interrogés comme ayant été à l'origine de leur recrutement. Après la découverte du paiement par la Ville de Paris de son garde du corps, le secrétaire général de Force ouvrière (FO), Marc Blondel, a indiqué aux policiers, le 6 février 2002, que celui-ci avait été pris en charge sur les fonds municipaux « à la suite d'un entretien qu'[il] avait eu avec le maire de Paris ». Une semaine plus tôt, alors que M. Chirac préparait sa candidature présidentielle, l'inquiétude avait saisi son entourage, lorsque le principal collaborateur de Bernadette Chirac, Bernard Niquet, avait été convoqué par la police. Son interrogatoire, consacré à la mise à disposition d'un « chargé de mission » auprès d'une association paramunicipale, s'est tenu le 29 janvier, sans que l'épouse du président ait été citée. Au mois de mars, Raymond-Max Aubert, ancien directeur adjoint du cabinet de M. Chirac à la Mairie de Paris, et Jean-Eudes Rabut, son ancien chef de cabinet, ont à leur tour été questionnés. Après la réélection, le 10 juin, les policiers ont interrogé Jean-Pierre Denis, autre ancien directeur adjoint du cabinet de M. Chirac, qui fut aussi secrétaire général adjoint de l'Élysée. Les questions portaient, cette fois, sur l'affectation de plusieurs « chargés de mission » dans

des locaux situés au 174, boulevard Saint-Germain à Paris, qui semblent avoir abrité, à partir de 1993, un embryon de QG de campagne du futur candidat Chirac à l'élection de 1995.

Les gardes à vue du mois de septembre constituaient, de toute évidence, la fin de ce programme d'auditions : outre MM. Roussin, Chardon, Naftalski et M^{me} Cuillé, les policiers ont interrogé l'ancien directeur du cabinet de Jean Tiberi à l'Hôtel de Ville (1995-1998), Bernard Bled. Tous ont signé les contrats de certains des « chargés de mission » suspectés. Figurent aussi sur la liste

Statut pénal : les « sages » au travail

Formée par Jacques Chirac le 5 juillet – conformément à l'un de ses engagements électoraux –, la commission de juristes et d'experts chargée d'une mission de réflexion sur le statut pénal du président de la République (*Le Monde* daté 7-8 juillet) a commencé ses travaux au début du mois de septembre. Après une séance préparatoire tenue à la fin du mois de juillet, les douze « sages », présidés par le constitutionnaliste Pierre Avril, ont prévu de se réunir à douze ou treize reprises jusqu'au début du mois de décembre, dans des locaux mis à leur disposition par le ministère de la justice. Chargé par M. Chirac d'« examiner » la question de l'immunité présidentielle face aux juges et de « faire, le cas échéant, des propositions de modification », ils devraient lui rendre leur rapport avant les fêtes de fin d'année – deux séances supplémentaires pouvant être convoquées en cas de désaccords sur la rédaction. La commission a d'ores et déjà recueilli les éclairages d'une universitaire américaine et d'un spécialiste français de l'Amérique latine.

des signataires, sans avoir été questionnés à ce jour, le député (UMP) Robert Pandraud, ex-directeur du cabinet de M. Chirac, préservé d'une garde à vue par son immunité parlementaire, mais qui devrait être convoqué prochainement par la juge, et le président de la République.

Hervé Gattegno et Fabrice Lhomme

En janvier 1990, un contrat signé de la main de l'ancien maire de la capitale

LA SIGNATURE de Jacques Chirac figure au bas du contrat. Etabli le 10 janvier 1990 au profit d'un chauffeur, recruté en qualité de « chargé de mission » au cabinet du maire de la capitale, le document constitue, de ce fait, l'une des pièces les plus sulfureuses du dossier d'instruction de la juge Colette Bismuth-Sauron. Car l'enquête policière, si elle n'a pas décelé les raisons pour lesquelles le futur président de la République prêta directement la main à cette embauche, a nettement établi que le titulaire du contrat – dont l'original a été placé sous scellés – n'a jamais travaillé pour la Ville de Paris.

Interrogé par les enquêteurs le 9 janvier 2001, le chauffeur, Alain Costecalde, avait expliqué avoir été recruté pour être mis à la disposition de Lucien Lanier, alors sénateur (RPR) du Val-de-Marne. M. Costecalde avait, en outre, précisé aux policiers qu'avant d'obtenir ce contrat, il était déjà le chauffeur de M. Lanier, lorsque ce dernier présidait la Fédération des grands magasins. Désireux d'intégrer la municipalité parisienne, il expliquait

avoir alors « demandé à M. Lanier d'appuyer cette candidature puisqu'il était devenu sénateur RPR du Val-de-Marne ». Son vœu fut exaucé, comme l'atteste une note du 18 décembre 1989 retrouvée par les enquêteurs et sur laquelle figure la mention « confidentiel ». Signée par Michel Roussin, alors directeur du cabinet de M. Chirac à la mairie, elle est adressée au préfet Bernard Monginet, directeur de l'administration générale de la Ville de Paris de 1988 à 1993, et indique : « L'intéressé sera affecté à la direction du cabinet pour exercer ses fonctions auprès de M. Lanier. »

LE REFUS DU SUBSTITUT

« En dehors de ses fonctions d'élus du Val-de-Marne, et pendant la période où vous avez été son chauffeur, M. Lanier exerçait-il une fonction ou un mandat lié à la Mairie de Paris ? », ont demandé les policiers. « Pas à ma connaissance », a répondu M. Costecalde. « Votre contrat étant signé par le maire de Paris de l'époque, l'avez-vous signé en sa présence ? », ont osé les enquêteurs. « Je ne peux vous expli-

quer pourquoi, c'est le maire en personne qui a signé mon contrat », a assuré le chauffeur, ajoutant ce détail : « Je n'ai jamais rencontré M. Chirac en particulier. »

Chargé de mission de janvier à juillet 1990, M. Costecalde fut par la suite nommé chauffeur stagiaire, puis chauffeur titulaire de la Ville de Paris, mais tout en demeurant au service de M. Lanier jusqu'à la fin de l'année 1996. La découverte de ce changement de statut a incité, durant l'été, M^{me} Bismuth-Sauron à demander au parquet de Paris l'extension de sa saisine, afin de sortir du cadre des seuls « chargés de mission ». Sollicité le 29 juillet par la juge, un substitut du procureur de Paris répondit, le jour même, par la négative, en rédigeant à la main, sur l'ordonnance qui lui était adressée, cette phrase lapidaire : « Vu au parquet et dit n'y avoir lieu à extension de la saisine du juge d'instruction, l'information étant relative aux chargés de mission contractuels au cabinet du maire. »

H. G. et F. Lh.

Les policiers évaluent à 43 le nombre de contrats de chargés de mission suspects

Les enquêteurs tentent de faire le tri entre les emplois purement fictifs et les prises en charge par la Ville de permanents politiques

LORSQU'ILS ont été saisis, au début de 1999, d'une première commission rogatoire destinée à établir l'existence d'emplois de complaisance à la mairie de Paris dans les années 1980 et 1990, les policiers de la division nationale des investigations financières (DNIF) ont d'abord procédé par élimination. Sur les 481 contrats de « chargés de mission » auprès du maire de la capitale attribués durant cette période, ils en ont écarté 239 (contractuels décédés, introuvables ou, pour la plus grande partie, dont l'emploi était incontestable) pour en retenir 242 – qui ont tous été interrogés depuis. Au terme de cette longue série d'auditions, les enquêteurs considèrent que 43 contrats restent suspects, ainsi que le relève un rapport de synthèse établi le 17 janvier par la DNIF, évoquant la nécessité, pour ces cas, de « vérifications approfondies ».

Selon les policiers, « soit [ces contractuels] avaient une affectation dans une structure extérieure à la Ville, soit le contenu de leur mission présentait des imprécisions ». Dans un rapport partiel remis en juin à la juge d'instruction Colette Bismuth-Sauron, la DNIF a tenté d'évaluer le préjudice financier subi par la collectivité. L'addition des situations de 33 des « chargés

de mission » suspectés avoisine la somme de 4,5 millions d'euros (environ 30 millions de francs). Encore ces contrats recouvrent-ils des situations fort dissemblables : certains apparaissent nettement comme des emplois fictifs, d'autres témoignent de la prise en charge, sur fonds publics, de permanents politiques ou syndicaux.

« FINANCEMENT OCCULTE DU CNI »

Parmi les 43 cas retenus figurent ainsi plusieurs mises à disposition au profit du Centre national des indépendants (CNI) : Jean-Michel Beaudoin, Michel Ginhalac, Patricia Lefeuve et Yves Guillot. A propos de ce dernier, les policiers pré-

cisent qu'il avait été, entre 1984 et 1998, « mis à la disposition du CNI du lundi au jeudi et [qu'] il tenait du vendredi au dimanche la permanence de Philippe Malaud [ministre de l'information puis de la fonction publique entre 1973 et 1974] à Mâcon ». Dans un rapport du 1^{er} octobre 2001, la DNIF concluait : « Les fonds publics détournés, pour un montant total minimum estimé, pour les quatre chargés de mission, à 3 millions de francs [457 000 euros], grâce à de faux contrats de chargés de mission, ont donc servi au financement occulte du CNI par la prise en compte de la rémunération de certains de ses permanents au niveau natio-

Sénat et Assemblée refusent d'aider la police

Ayant découvert que plusieurs anciens « chargés de mission » du maire de Paris étaient en réalité les collaborateurs de députés ou de sénateurs gaullistes, les enquêteurs de la division nationale des investigations financières (DNIF) ont demandé aux deux Assemblées une liste des attachés parlementaires en fonctions entre 1983 et 1998. Les trois questeurs du Sénat, Michel Charasse (PS), Jean Faure (UC) et Serge Mathieu (RI), ont rejeté cette demande, invoquant, dans une lettre datée du 11 avril, le « libre exercice du mandat parlementaire », la « séparation des pouvoirs » et l'« autonomie administrative et financière des Assemblées » pour affirmer que « ces sujets ne peuvent faire l'objet d'aucune investigation judiciaire » et s'opposer à une audition de la secrétaire générale de la questure. Par lettre du 17 avril, les questeurs de l'Assemblée nationale (en fonctions avant les élections du mois de juin), Henri Cuq (RPR), Serge Janquin (PS) et Daniel Paul (PCF), ont indiqué qu'une telle liste n'existait pas et que, en toute hypothèse, l'« immunité parlementaire » n'aurait permis que la transmission d'informations relatives aux anciens députés.

nal, et cela sur une période allant, au moins, de 1984 à 1996 » (*Le Monde* du 14 février).

L'enquête a aussi mis en lumière l'existence d'une « filière corrézienne » de recrutement. Ainsi, Bernard Combasteil, chargé de mission entre juillet 1988 et février 1992, tenait en réalité la permanence corrézienne du conseiller général de Tulle, Raymond-Max Aubert – par ailleurs directeur de cabinet adjoint de M. Chirac à la mairie de Paris en 1988 et 1989. Jean-Marie Roche, contractuel de septembre 1990 à mai 1995, était, lui, « affecté à la permanence du député Jacques Chirac à Ussel ». Annie Demichel, au cabinet du maire de Paris à partir de 1993, travaillait en fait, selon les policiers, « à son domicile parisien, chez une amie ou chez ses parents en Corrèze ».

Autre cas de figure, celui des chargés de mission mis à la disposition de ministres ou de parlementaires. Ainsi Delphine Grèze, employée au cabinet du maire de Paris en 1990 et 1991, travaillait « à son domicile ou dans le bureau de Jean de Gaulle à l'Assemblée nationale ». Cécile Lastennet, attachée de presse du ministre de l'intérieur Jean-Louis Debré de 1995 à 1997, était pourtant prise en charge par la Ville de Paris, tandis

que Gisèle Godest (chargée de mission de 1982 à 1988) avait été détachée auprès de ce même ministère, entre 1986 et 1988. Véronique Guilloton, quant à elle, travaillait pour le conseil régional d'Ile-de-France, quoique sous contrat avec la Ville de Paris entre 1991 et 1994.

INCOHÉRENCES

Des « cas particuliers » sont apparus, tel celui de Marie-Thérèse Poujade, épouse de l'ancien maire (RPR) de Dijon, Robert Poujade, qui aurait travaillé « depuis son domicile » de 1981 à 1993. Le coût estimé de ce seul emploi pour la collectivité – en salaires et en charges – totaliserait 2,9 millions de francs. Stéphane Muri-gueux, lui, était rémunéré par le cabinet du maire de Paris alors qu'il réalisait « un travail de communication » pour l'association de l'alpiniste Christine Janin, A Chacun son Everest, tandis que Christine Zhou travaillait, elle, pour la fondation Claude-Pompidou.

Frère du président (UMP) de l'Assemblée nationale, François Debré a lui aussi été salarié, de 1993 à 1999. Il a concédé aux policiers son contrat « était un peu flou », évoquant la rédaction « de rapports sur divers sujets », et affirmé qu'il travaillait « seul et

chez [lui] », sans savoir « de quelle hiérarchie [il] relevait ». En comparant les salaires versés par la Ville de Paris aux « chargés de mission » à leurs déclarations de revenus, les policiers ont, en outre, mis en évidence certaines incohérences. Dans un procès-verbal de synthèse daté du 6 juin, ils notent que « les bulletins de recouvrement transmis par les services fiscaux ont mis en évidence que certains chargés [de mission] bénéficiaient de revenus émanant d'autres structures que celles de la Ville de Paris ».

Ils évoquent le cas d'un avocat martiniquais qui, chargé d'une mission à l'Hôtel de Ville, continuait de percevoir des honoraires et dont « la clientèle se situait essentiellement dans les DOM-TOM ». Ils signalent aussi celui de Michèle de Charette, épouse du député et ancien ministre (UDF-UMP) Hervé de Charette, précisant qu'elle fut salariée de la municipalité parisienne de 1984 à 1990 et qu'elle « a bénéficié, parallèlement à son contrat à la mairie de Paris, d'un autre contrat d'agent de bureau vacataire du département de Paris, du 1^{er} novembre 1984 au 31 décembre 1985 ». Lors de son audition, M^{me} de Charette avait assuré : « Je ne me rappelle rien. »

H. G. et F. Lh.

A ses derniers fidèles, Bruno Mégret affirme que le MNR ne doit plus être un parti d'extrême droite

Il souhaite, à terme, récupérer les « déçus » de l'UMP. Sa stratégie a entraîné le départ de nombreux cadres. Après ses échecs électoraux, le mouvement est financièrement exsangue

ET MAINTENANT ? Après la déconvenue de Vitrolles, qui s'ajoute à celles des élections présidentielle et législatives, le Mouvement national républicain ressemble à une coquille vide. Privé de son bastion provençal, à la tête d'un parti vidé de l'essentiel de ses forces vives et exsangue financièrement, Bruno Mégret se retrouve face à un défi vertigineux. Pour sortir de l'impasse, il lui faut désormais convaincre ses derniers fidèles de la pertinence de sa nouvelle stratégie, esquissée au cours de l'université d'été du MNR, le 31 août, à Saint-Laurent-sur-Manoire (Dordogne). L'ancien délégué général du Front national avait exhorté les militants à « expliciter et rendre évidente la rupture que nous avons réalisée avec tout ce que l'on peut qualifier d'extrême droite ». Il confirme aujourd'hui

que son parti ne doit comporter « aucune zone d'ombre » et se tenir à l'écart de toute action ou propos de nature « raciste ou antisémite ».

Si M. Mégret ne regrette pas la tonalité très sécuritaire de ses clips diffusés lors de la campagne officielle du premier tour de l'élection présidentielle, il « reconsidérerait aujourd'hui très sérieusement » son appel à voter en faveur de Jean-Marie Le Pen, qui suscita l'incompréhension et la déception parmi ses proches. Le conseil national du MNR, le 17 novembre, sera l'occasion, pour M. Mégret, d'officialiser son virage et de procéder à un renouvellement de la direction rendue nécessaire par le départ du secrétaire général Frank Timmermans et la décision du délégué général, Jean-Yves Le Gallou, de ne pas solliciter le renouvellement de ses fonctions. Tous deux mar-

quent ainsi leur distance avec le « tournant politique » annoncé par M. Mégret.

Cet aggiornamento suffira-t-il à sortir le MNR de son isolement ? « Pour l'heure, notre espace politique est en quelque sorte virtuel, reconnaît M. Mégret. Nous sommes coincés entre le Front national et l'UMP, mais ces deux partis portent en eux-mêmes les germes de leur déclin. Le FN a montré ses limites au second tour de la présidentielle. Il a été incapable de rassurer, de rassembler et de démontrer sa crédibilité. Le FN n'existe qu'à travers son président. Quand M. Le Pen ne sera plus là, le FN périclitera avant de se marginaliser. Concernant, l'UMP, il s'agit d'un conglomérat centriste. De nombreux militants du RPR n'y trouveront pas leur compte, d'autant plus qu'Alain Juppé n'incarnera rien politiquement. Le moment

venu, s'ouvrira une perspective pour un parti de droite autoritaire et sans complexe. Je vais continuer le combat. Il en va de mon honneur, et un jour les Français me remercieront. »

NOUVEAU POSITIONNEMENT

Pour espérer tirer un éventuel profit « de ce double déclin programmé », M. Mégret n'ignore pas qu'il lui faut d'abord surmonter deux épreuves que ses détracteurs au sein du MNR jugent quasi insurmontables. A commencer par l'endettement du parti, évalué à 4,5 millions d'euros. « Nous avons des capacités importantes d'étalement des échéances », affirme M. Mégret, qui met en parallèle les 3,8 millions d'euros que le MNR escompte réunir en cinq ans en additionnant la part touchée du financement de l'Etat et les économies qui seront réalisées dans le train de vie du mouvement. Le nombre probablement réduit de conseillers régionaux élus ou réélus au scrutin de 2004 ne fera pourtant qu'aggraver encore un peu la situation financière, dans la mesure où certains d'entre eux reversent une partie de leurs indemnités au parti.

Tout aussi aléatoire apparaît le nouveau positionnement de M. Mégret, qui « propose des accords » avec l'UMP tout en étant « très critique » à son égard. « Mégret veut positionner son parti sur le thème créneau que le Mouvement pour la France de Philippe de Villiers, ce qui est suicidaire », estime un secrétaire départemental démissionnaire. « Dès la scission avec le FN en 1999, j'ai voulu couper avec les outrances de l'extrême droite, réplique M. Mégret. Les circonstances ne l'ont pas permis. J'ai dû avancer à petits pas. Avec le départ des membres les plus radicaux du MNR, je vais pouvoir opérer enfin une clarification. » Un ultime virage « voué à un nouvel échec », pronostique un ancien proche de M. Mégret

E. B.

Elie Barth

Le Front national refuse de réintégrer les « félons »

À L'HEURE où de nombreux cadres du Mouvement national républicain (MNR) s'interrogent sur leur avenir politique, un retour dans le giron du Front national ne concernera que quelques cas exceptionnels. « Il est hors de question de réintégrer les élus du MNR qui ont parrainé la candidature de Bruno Mégret à l'élection présidentielle », précise Carl Lang, secrétaire général du FN. « C'est une question de justice et de morale », ajoute le délégué général, Bruno Gollnisch.

Pour ceux qui ont apporté leur parrainage à Jean-Marie Le Pen, la porte est entrouverte, mais le flux s'annonce très limité. Pierre Vial, chef de file du courant païen Terre et Peuple, se présentera aux élections cantonales de Villeurbanne-Sud, les 13 et 20 octobre, avec le soutien du FN. Exclu par le MNR, à l'automne 2001, il souhaite « recoller les morceaux cassés de la famille nationale ». M. Vial avait participé au défilé des frontistes, le

1^{er} mai, à Paris. Il n'envisage pas, pour autant, de revenir au FN. « Je ne veux pas apparaître comme quelqu'un qui frappe à la porte [du FN] pour obtenir une investiture aux élections régionales de 2004 », a-t-il déjà prévenu. Dans le courant du mois de novembre, il devrait participer à la création d'un mouvement régionaliste en Rhône-Alpes.

En Alsace, Robert Spieler, ancien député frontiste de 1986 à 1988 et fondateur du Mouvement régionaliste d'Alsace (MRA), avait bénéficié du soutien du FN aux législatives de juin pour avoir accordé sa signature à M. Le Pen. Mais tout comme M. Vial il entend pour l'heure s'investir localement. Avec les conseillers régionaux MNR, M. Spieler a relancé, le 29 septembre, Alsace d'abord, une étiquette dont s'étaient déjà prévalus les candidats MNR et MRA aux législatives. En Haute-Normandie, le groupe MNR du conseil régional va « prendre ses distances avec le parti » pour se

regrouper sous l'étiquette l'Entente nationale et identitaire. Les conseillers régionaux MNR du Languedoc-Roussillon se rassembleront désormais sous la bannière de Midi-identité et libertés.

Au conseil régional d'Ile-de-France, Jean-Yves Gallou préside désormais un groupe MNR et apparentés, ce qui n'a pas empêché trois conseillers de siéger depuis peu parmi les non-inscrits. L'un d'eux, Christian Le Scornec, exclut « de revenir au FN, qui nous a traités de "félons" et de "vendus" au moment de la scission ».

M. Gollnisch a, pour sa part, réintégré deux anciens conseillers régionaux MNR, Jean-Paul Henry et Georges Theil, au sein de son groupe du conseil régional Rhône-Alpes. Le FN sera moins sélectif avec les militants et les secrétaires départementaux du parti de M. Mégret, invités à un retour au bercail après un acte de contrition.

E. B.

Elie Barth

Francis Mer enterre le prélèvement à la source de l'impôt sur le revenu

APRÈS cinq mois à Bercy, Francis Mer a appris à être prudent. A l'occasion du comité technique paritaire mixte, qui s'est tenu lundi 7 octobre, le ministre de l'économie ne s'est pas lancé dans de grandes déclarations sur la réforme de Bercy. Pour autant, les projets qu'il a présentés aux syndicats pour « mettre en mouvement » le ministère sont loin d'être anodins. M. Mer a certes commencé par enterrer une réforme à laquelle Jacques Chirac s'était pourtant dit favorable durant sa campagne : la mise en place de la retenue à la source de l'impôt sur le revenu n'est « pas à l'ordre du jour ». Elle est techniquement trop compliquée, explique-t-on dans son entourage. M. Mer a donc opté pour la mise en place, en 2004, de la déclaration fiscale préremplie avec un identifiant fiscal « sécurisé ». Les contribuables seront incités financièrement à choisir la mensualisation ou le prélèvement à échéance de leur impôt sur le revenu. « A terme, ce sont 1 000 emplois qui seront ainsi économisés, autant que si on avait mis en place la retenue à la source », affirme-t-on à Bercy.

De manière générale, le ministre n'a pas abordé la question de l'emploi dans les années à

venir, alors que les syndicats s'inquiètent des 1 350 suppressions de postes prévues en 2003 sur un total de 180 000 agents. M. Mer a annoncé une réforme de la gestion des ressources humaines de Bercy inspirée des pratiques des entreprises, avec notamment l'introduction du « mérite individuel » dans la rémunération des agents des finances.

Il a également égrainé un ensemble de mesures qui auront des effets sur les effectifs. Ainsi, M. Mer a annoncé des fermetures de sites. La moitié des 55 recettes de finances d'arrondissement seront supprimées, ce qui concernera 200 postes. Il s'agit d'établissements qui ne sont pas au contact du public, mais qui ont un rôle centralisateur au niveau local. Les syndicats auront donc du mal à invoquer le recul du service public. M. Mer a aussi prévu le regroupement, dans plusieurs villes, de centres des impôts et de centres des impôts fonciers, ce à quoi les élus locaux, très attentifs au sujet, ne devraient pas s'opposer. Des agences locales chargées de la concurrence (DGCCRF) seront également fermées. Une informatisation croissante du cadastre est aussi en chantier. Elle devrait permettre

une délivrance automatique, en 2004 des extraits cadastraux.

Les grandes directions du ministère sont, pour leur part, invitées à « éliminer les doublons ». L'économie internationale, par exemple, est suivie aujourd'hui par trois directions (la Prévision, le Trésor et la DREE), alors qu'une seule suffirait. Par ailleurs, le ministre a décidé que tout ce qui concerne l'impôt sur les sociétés et la taxe sur les salaires sera traité, dès 2004, par les seules direction générale des impôts et direction des grandes entreprises. Cette dernière s'occupera des 35 000 plus grandes entreprises françaises. Cette réforme est à l'étude à Bercy depuis des années. Le premier rapport sur le sujet date de 1974, mais les syndicats – notamment FO, qui est majoritaire à la direction de la comptabilité publique et veut défendre son pré carré – s'y sont toujours opposés. Les syndicats réfléchissent actuellement à la suite qu'ils entendent donner aux projets de M. Mer. FO, qui est le plus touché par ces mesures, devrait se faire entendre dans les jours à venir.

Virginie Malingre

La loi sanctionnera les conducteurs sous l'emprise de la drogue

Les députés devaient voter, mardi, un texte prévoyant deux ans de prison et 4 500 euros d'amende

CONSOMMER des drogues est d'ores et déjà un délit. En faire usage puis prendre le volant devrait prochainement en constituer un nouveau. C'est le sens de la proposition de loi qui a été soumise aux députés, mardi 8 octobre. Rédigée par Richard Dell'Agnola (UMP, Val-de-Marne), qui avait vu sa première tentative sur le sujet avorter en 1997 avec la dissolution de l'Assemblée nationale, elle vise à sanctionner de deux ans de prison et d'une amende de 4 500 euros « toute personne qui conduit un véhicule ou accompagne un élève conducteur, alors qu'elle se trouve sous l'influence de plantes ou substances classées comme stupéfiants ». Un barème identique à celui qui prévaut pour la répression de l'usage d'alcool au volant.

Ce texte, dont l'examen intervient alors que l'amélioration de la

sécurité routière a été décrétée priorité nationale par le président de la République, systématisera parallèlement la mise en place de tests de dépistage dès lors qu'il y a un accident de la circulation, mortel ou non. Il autorise les forces de l'ordre à procéder à des contrôles aléatoires, comme cela est déjà le cas avec les éthylotests.

« CERTAIN ESPRIT DE REVANCHE »

Derrière cette nouvelle législation, qui devait être adoptée compte tenu du poids des députés UMP dans l'hémicycle, c'est essentiellement l'usage du cannabis qui est visé. Selon une étude épidémiologique lancée en octobre 2001 et mise en avant par l'auteur de la proposition, 12 % à 17 % des conducteurs, tous âges confondus, impliqués dans des accidents – un peu plus de 2 000 cas ont été analysés – auraient

fait usage de cette substance, la proportion montant à 20 % pour les conducteurs de moins de 27 ans.

Le texte a suscité de fortes réserves. Stigmatisant « un certain esprit de revanche » de la majorité actuelle, en faisant référence à la première tentative pour voter ce texte en 1997, le PS, qui devait voter contre, a reproché, par la voix de René Dosière (Aisne), un « affichage antidrogue » qui aurait « peu à voir avec la sécurité routière ». Bernard Roman (PS, Nord) a jugé que « le monde politique se décredibilise » dans la mesure où il existe déjà une « loi qui punit d'un an de prison l'usage de cannabis ».

Les élus de l'opposition ont également fait valoir qu'il aurait mieux valu attendre de disposer de résultats plus complets issus de l'enquête épidémiologique lancée en octobre 2001. Cette dernière

visé, entre autres, à établir le lien entre consommation de cannabis et niveau de responsabilité dans un accident, et plus particulièrement à cerner une dose seuil. « Elle a pris beaucoup de retard », a rétorqué M. Dell'Agnola, il était nécessaire de légiférer sans attendre. »

Les interrogations portent par ailleurs sur la disponibilité des équipements de test, leur fiabilité et leur coût. Seule une analyse sanguine est aujourd'hui considérée comme fiable. Mais elle suppose un passage en milieu médical. S'il a reconnu qu'il serait nécessaire de mobiliser des moyens importants, M. Dell'Agnola a estimé que de nouveaux tests « fiables, pratiques d'utilisation et peu onéreux » seraient « sans doute » disponibles prochainement.

Philippe Le Cœur

La droite enlève un canton au Parti socialiste

LE CANTON de Trets (Bouches-du-Rhône), que détenait le Parti socialiste depuis 35 ans, a été conquis, dimanche 6 octobre, par le candidat soutenu par l'UMP, Jean Bonfillon. Cette élection partielle avait été provoquée par la démission d'André Samat (PS), après sa condamnation à trois ans de privation de ses droits civiques dans une affaire d'appels téléphoniques anonymes. Deux des communes de ce canton avaient déjà basculé à droite lors des élections municipales de mars 2001, et Jean-Marie Le Pen était arrivé en tête dans cinq communes au premier tour de l'élection présidentielle.

Aucun autre basculement n'a été enregistré dans les neuf autres scrutins cantonaux partiels dont le second tour avait lieu ce dimanche. Tous ces cantons étaient détenus antérieurement par la droite. Six premiers tours d'élections cantonales partielles étaient également programmés. Seul le canton de Lagor (Pyrénées-Atlantiques) a été pourvu dès dimanche soir. Le candidat du PS, Jacques Cassiau-Haurie, n'y était confronté à aucun adversaire de la majorité présidentielle.

L'ensemble des résultats de ces élections cantonales partielles et leurs commentaires peuvent être consultés sur lemonde.fr.

Force ouvrière critique le Medef

LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL de Force ouvrière, Marc Blondel, reçu, lundi 7 octobre pendant une heure et quart, par Ernest-Antoine Seillière et quelques dirigeants du Medef, est sorti dubitatif de cette rencontre : « Ils ne savent pas où ils veulent aller », a-t-il déclaré. M. Blondel, qui était accompagné de quatre responsables de FO, pense qu'il n'y aura « pas de reprise de la refondation sociale sous les formes tonitruantes qui furent les siennes » et que le dialogue social devrait retrouver des formes « plus traditionnelles ». Il a dénoncé le manque d'ambition du Medef et son refus d'ouvrir des négociations sur les bas salaires. Le président de l'organisation patronale doit encore recevoir les leaders de la CFTC, de la CGC et de la CGT (mais aucun rendez-vous n'a été pris) avant d'annoncer « un programme de travail ». Pour FO, les deux dossiers les plus urgents sont l'Unedic et la Sécurité sociale.

DÉPÊCHE

■ **CROISSANCE** : le premier ministre, Jean-Pierre Raffarin, a réitéré, lundi 7 octobre à Lyon, son objectif de croissance de 2,5 % pour 2003, malgré le pessimisme de la majorité des conjoncturistes, et il a souligné que la création d'entreprises était un des moyens d'y parvenir.

Entre témoignage vécu et réflexion sur l'existence, *Vivre content* aide à relativiser nos passages difficiles et à mieux apprécier les chances qui nous sont offertes chaque jour.

Un livre que l'on referme en souriant.

ALBIN MICHEL

Attentats de 1995 : les policiers se défendent d'avoir molesté Bensaïd pendant sa garde à vue

Deux médecins avaient constaté des ecchymoses



**COUR D'ASSISES
SPÉCIALE DE PARIS**
5^e jour
d'audience

COMBIEN D'HEURES peuvent s'écouler entre l'apparition de lésions sur le visage et le choc ou le coup qui les a produites ? Derrière cette question qui a occupé une partie des débats, lundi 7 octobre, au procès des deux responsables présumés des attentats de 1995, s'en profile une autre : Boualem Bensaïd a-t-il été « tabassé », « bastonné » pendant sa garde à vue, comme il le proclame, ou a-t-il « seulement » fait l'objet d'une interpellation musclée, comme l'affirment les policiers ? Quarante-huit heures et une polémique judiciaire franco-britannique séparent les deux hypothèses. C'est en effet sur les conditions, à ses yeux suspectes, de la garde à vue de Boualem Bensaïd que s'appuie la justice britannique pour refuser l'extradition du troisième accusé, Rachid Ramda.

La cour d'assises spéciale se devait de tenter de faire la lumière sur cet épisode. A la demande du président, Jean-Pierre Getti, elle a donc entendu trois policiers chargés de l'arrestation et de l'interrogatoire de M. Bensaïd, ainsi que les médecins qui l'ont examiné. « Sur le terrain, ça a failli mal se passer », a expliqué Bernard Gence, membre de la police antiterroriste. Avec quatre policiers du RAID, il était chargé de la filature. Lorsque l'ordre lui a été donné d'interpeller Boualem Bensaïd, ils n'étaient plus que deux devant son domicile. « On lui est tombé dessus. On a failli le perdre, il s'est débattu. On a dû y aller, euh, enfin, on a dû employer la force », reconnaît-il. Une version d'ailleurs confirmée par l'accusé : « Ils m'ont dit : police ! et puis

boum, boum, direct et tout ce qui s'en suit. » A l'issue de ses premières heures de garde à vue, le 2 novembre, Boualem Bensaïd est vu une première fois dans les locaux de la police par un médecin qui note la présence d'une ecchymose sur le front. Le 3 novembre, nouvel examen. Cette fois, le médecin constate des « lésions traumatiques récentes sur la face », suffisamment marquées pour qu'il demande une radiographie du visage de son patient. Que signifie « récentes », demande le président ? « Quelques heures », observe le docteur Bertrand Decour, tout en admettant qu'il est difficile de les dater précisément.

Interrogé à son tour sur les conditions de la garde à vue, le policier Gérard Masson dément toute violence. « Au départ, c'était tendu, lui comme nous vivions depuis quatre mois avec une pression certaine. Mais peu à peu, les choses se sont apaisées. Je me souviens d'avoir pris un café avec lui », dit-il en tournant son regard vers le box. « Mensonges ! », lance Boualem Bensaïd.

Les avocats de la défense, prudents, restent en retrait. Au début de l'audience, ils ont obtenu gain de cause sur un aspect de l'affaire qui les intéresse davantage. Après réflexion, le président leur a finalement accordé l'audition de Jean-François Clair, numéro deux de la direction de la surveillance du territoire (DST), à laquelle il a ajouté celle d'un responsable des renseignements généraux. Ali Touchent et ses mystères devraient donc à nouveau s'inviter mardi, à l'audience. « Pour éviter qu'une quelconque ombre ne pollue le débat, rien ne s'oppose à ce qu'un fonctionnaire de la DST soit entendu. Nous n'avons rien à cacher ! », avait affirmé l'avocat général, Bruno Necchi.

Pascale Robert-Diard

L'agression au couteau dont a été victime le maire de Paris, Bertrand Delanoë, aurait pu être mortelle

La convalescence de l'élu, gravement touché à l'abdomen, pourrait durer plusieurs semaines, selon ses médecins. Son agresseur, Azedine Berkane, a été mis en examen pour « tentative d'assassinat »

L'ÉTAT DE SANTÉ du maire de Paris, hospitalisé et opéré en urgence à l'hôpital de la Pitié Salpêtrière dimanche 6 octobre, « est jugé très satisfaisant compte tenu des lésions dont il a été victime », selon un communiqué diffusé lundi par l'Assistance publique-Hôpitaux de Paris. Son agresseur, Azedine Berkane, âgé de 39 ans, a été mis en examen pour « tentative d'assassinat », lundi dans la soirée, par la juge d'instruction parisienne Colette Oper.

L'hospitalisation du maire de Paris, actuellement dans l'unité de réanimation du service de chirurgie générale et digestive de la Pitié Salpêtrière, devrait durer « au moins huit jours », avant « une convalescence de plusieurs semaines ». Bertrand Delanoë devrait se voir attribuer quinze jours d'incapacité totale de travail. Il est certain à présent que l'agression dont a été victime le maire de Paris aurait pu être mortelle et que la « blessure bénigne » justifiant l'entrée au bloc opératoire pour simple « observation », dont avait parlé dans un premier temps la mairie, sous-estimait la gravité de son état.

Le communiqué publié par l'hôpital et signé des professeurs Fabrice Menegaux (chirurgie générale et digestive), Bruno Riou (accueil des urgences) et Pierre Coriat (anesthésie-réanimation) précise les lésions dont Bertrand Delanoë a été victime : « plaie de l'estomac, plaies du duodénum [la première partie de l'intestin grêle], plaie du mésocolon [la membrane qui rattache le côlon à la paroi abdominale], plaies de la veine cave inférieure [le gros tronc veineux drainant tout le sang veineux de la partie du corps située sous le diaphragme] ». L'existence d'une

hémorragie interne, due à la plaie de la veine cave inférieure, ainsi que l'importance et le nombre des lésions digestives expliquent que l'intervention chirurgicale ait duré trois heures. On comprend également mieux la durée de l'hospitalisation et celle de la convalescence. Ses plaies digestives suturées, Bertrand Delanoë ne pourra pas immédiatement s'alimenter normalement. Par ailleurs, il existe toujours un risque septique dans ce type de lésion, qui nécessite la prévention de la survenue d'une

vraisemblablement été fatale avant son arrivée à l'hôpital.

La qualification pénale retenue par la juge d'instruction repose sur l'hypothèse d'un crime prémédité, ce qu'Azedine Berkane a toujours contesté au cours de ses deux journées de garde à vue, durant lesquelles il a avoué avoir commis un acte « isolé et sans préméditation ». Le fait qu'il soit entré à la Mairie de Paris armé d'un couteau de type Opinel a toutefois incité les magistrats à élargir le champ des poursuites, quitte à

au sol. « On ne sait pas encore exactement s'il a fendu la foule en direction de Bertrand Delanoë, ou s'il est resté sur place en attendant son passage », indique une source judiciaire.

« DÉLIRE MYSTIQUE »

Selon les policiers qui l'ont interrogé, cet habitant d'une cité populaire de Bobigny (Seine-Saint-Denis) « ne savait pas ce qu'il allait faire quand il est arrivé à l'Hôtel de Ville ». Décrit comme un individu « insatisfait de sa vie », « déséquilibré » et plein de « rancœur » à l'égard des hommes politiques et des homosexuels, ce célibataire sans enfant serait passé à l'acte par le seul fait de « se retrouver face à face avec Bertrand Delanoë ».

Azedine Berkane, qui vivait encore chez ses parents à l'approche de la quarantaine, a été condamné à plusieurs reprises pour des affaires de vol et de haschich, dont il faisait une grosse consommation. A son aveu de haine contre la représentation politique d'une société où il n'aurait jamais trouvé sa place s'est également ajouté, à la fin de son audition, un surprenant « délire mystique » : « Il se croyait poursuivi par le diable, précise une source judiciaire. C'est notamment la raison pour laquelle il est parti à Lourdes, en juin, parce qu'il se croyait victime d'une secte satanique. » D'après les explications qu'il a données aux enquêteurs, l'agression de Bertrand Delanoë aurait ainsi succédé à un « dé clic », celui d'une « incitation divine » pour lutter contre le « mal associé à la classe politique ».

Paul Benkimoun
et Alexandre Garcia

Anne Hidalgo, première adjointe, assure l'intérim

En l'absence de Bertrand Delanoë, qui pourrait être empêché pendant plusieurs semaines, « il n'y aura pas de vacance du pouvoir », insiste-t-on à son cabinet. Lundi 7 octobre, les 33 adjoints au maire de Paris se sont réunis avec les maires d'arrondissements et les présidents de groupe de la majorité municipale, pour se répartir les tâches. C'est Anne Hidalgo, conseillère de Paris (PS) du 15^e arrondissement et première adjointe de M. Delanoë, qui tiendra les rênes en son absence.

M^{me} Hidalgo, 42 ans, secrétaire nationale du PS chargée de la formation professionnelle et proche de François Hollande, dispose de la délégation générale de signature et peut donc suppléer aux décisions du maire. Elle remplacera également M. Delanoë dans les manifestations officielles prévues à l'agenda du maire. La première adjointe était au Mondial de l'automobile, lundi matin. Elle devrait présider, vendredi 11 octobre, la conférence de programmation sur les crédits dont disposeront les mairies d'arrondissements dans le cadre du budget 2003.

infection par l'administration d'une antibiothérapie.

Bertrand Delanoë doit certainement la vie à la rapidité des secours, le SAMU l'ayant transporté en quelques minutes dans le service de chirurgie générale et digestive de la Pitié Salpêtrière. Outre la compétence des médecins qui l'ont pris en charge, le maire de Paris peut également se féliciter de ce que la lame de son agresseur n'ait pas lésé l'aorte, située juste à côté des organes atteints. L'hémorragie interne aurait alors

les requalifier en « tentative de meurtre » une fois que l'enquête aura déterminé les circonstances exactes de l'agression.

Dans la nuit de samedi à dimanche, cet informaticien au chômage s'était violemment jeté sur le maire de la capitale qui déambulait dans les salons de l'Hôtel de Ville, exceptionnellement ouverts au public pour l'opération Nuit blanche. Malgré la foule, l'agresseur a eu le temps de porter un coup de couteau à l'abdomen du maire avant d'être ceinturé puis plaqué

**MONDIAL DE L'AUTOMOBILE.
LE CENTRE D'ESSAIS PEUGEOT S'INSTALLE A L'HIPPODROME DE SAINT-CLOUD.**



www.mondialauto.peugeot.fr

MONDIAL DE L'AUTOMOBILE. CENTRE D'ESSAIS PEUGEOT.

Du 28 septembre au 13 octobre 2002, venez essayer tous les modèles* de la gamme Peugeot sur un parcours de 15 km. Rendez-vous à l'hippodrome de Saint-Cloud, rue de Buzenval de 10 h à 20 h (sauf le 4 octobre pour cause de course hippique). * Hors 204 RC.



PEUGEOT. POUR QUE L'AUTOMOBILE SOIT TOUJOURS UN PLAISIR.



MONACO

IMAGINONS la relève de la garde faite par des grenadiers en uniforme rouge et bonnet noir, au lieu des gendarmes au casque blanc ; l'Union Jack flottant sur les parapets crénelés du Palais ; le prince Charles inaugurant le bal de la Rose. Ce scénario d'une principauté de Monaco devenue une colonie de la Couronne est bien sûr extravagant. Pourtant, l'afflux des richissimes Britanniques est en train de bouleverser le rapport de forces. Si cette gent cossue, forte de cinq mille membres, ne représente encore que 5 % de la population, elle constitue désormais le plus gros contingent d'étrangers après les Français et les Italiens. Et surtout, les ressortissants d'Albion avancent leurs pions au cœur même de ce qui est la raison d'être de cet éden méditerranéen : la finance.

« Les résidents retraités, jet-setteurs et héritiers de fortunes séculaires ne constituent plus qu'une toute petite partie de notre clientèle. Les hommes d'affaires, souvent issus des services ou de la nouvelle économie, sont aujourd'hui très majoritaires » : en bon gestionnaire de hauts patrimoines, Georges Cohen, l'administrateur délégué de la HSBC Republic Bank, n'est guère proluxe de confidences. Plus qu'une filiale de la plus grosse banque commerciale britannique, le siège Belle Époque d'HSBC est, en effet, La Mecque de la haute finance privée où accourent les grosses fortunes britanniques. Pour avoir accès à ses services, on doit montrer patte fortunée : au moins un milliard d'euros immédiatement mobilisables.

Dans ce décor de pur style nouille, somptueux, une centaine de professionnels gèrent les actifs de milliers d'ultrariches. Aux « high net worth individuals », Cohen offre également des petits cadeaux : les sésames que sont la carte de résident, l'inscription des enfants à l'école internationale – dont il est le président –, l'adhésion aux clubs sélects. Le succès d'HSBC, l'ouverture récente d'une filiale de la Coutts Bank, la banque aristocratique de la reine Elizabeth II, et la présence de nombreux professionnels moulés à la City confirment le nouveau statut de Monaco, havre de paix des riches d'Albion. Ces derniers quittent de plus en plus nombreux l'Angleterre pour le continent. Depuis peu, ils se détournent des lieux de retraite traditionnels : Marbella et Cannes (trop prisés par les émirs arabes et les hommes d'affaires russes), la Suisse et les îles Anglo-Normandes (la pluie), les Bahamas et les Caïmans (trop loin). Résultat, les livres sterling dégringolent en cascade le long du scintillant rocher. Des « rich and famous », comme David Coulthard, Ringo Starr ou Roger Moore pour ne citer que les plus célèbres, se pressent sur ce territoire de deux kilomètres carrés à peine, aux côtés d'industriels moins connus mais tout aussi fortunés.

Aux tables de l'Hôtel de Paris, on peut croiser, à l'heure du déjeuner, les célèbres frères Barclay (à la tête d'un conglomérat médiatique et gazier considérable), les rois des métaux, David et Simon Reuben, le raider Philip Green ou le propriétaire de pursang, Michael Tabor. Une jet-set qui roule, bien sûr, en Rolls ou en Bentley, et possède très souvent les plus somptueux yachts ancrés dans le port de Monte-Carlo. Les « Brits » se jettent goulûment sur les appartements très haut de gamme achetés à prix d'or. « A 25 000 euros, le mètre carré, en catégorie super-luxe, est plus cher que dans le centre de Londres. Et il faut ajouter des frais d'enregistrement, de cadastre, et de notaire s'élevant à 9 % du prix d'achat contre 1 % en Grande-Bretagne », indique l'agent immobilier Michel Dottat.

Des institutions typiquement anglaises ont pris discrètement racine. Au cercle The British Association of Monaco et au Monte-Carlo Club, fermé, comme il sied, aux femmes, sauf le jour de la Saint-Valentin, on se retrouve entre gens de bonne compagnie pour commenter le cricket et le climat. Deux pubs, le Ship and Castle et le Flashman, offrent, tradition oblige, boiseries sombres, décor sans âge et atmosphère feutrée. Le cinéma local projette trois fois par semaine un film américain ou anglais en version originale. Les lieux sélects comme le Jimmy's ou le Sass Café bruissent de conversations en anglais. Les « expats » disposent de leur propre radio, Riviera, qui diffuse les bulletins de la BBC et les infos financières de la Barclays Bank. Autre symbole de cette présence, avec dix-sept vols quotidiens, Londres est devenue la première destination internationale de l'aéroport de Nice. Et les passagers de l'hélicoptère, qui, effleurant la mer, relie en sept minutes le chef-lieu des Alpes-Maritimes à Monaco-Fontvieille, se voient offrir gratuitement un exemplaire du *Financial Times*, la bible de la City.

Porteurs de la culture d'engagement civique anglo-saxonne, les nouveaux venus pratiquent avec assiduité les manifestations philanthropiques. Les innombrables galas de charité leur permettent d'entrer de plain-pied dans les cercles les plus restreints des maîtres du micro-Etat. Ainsi, HSBC Republic mène une politique de mécénat exemplaire en dépensant des millions au profit des bonnes œuvres chères à la famille princière, musées, théâtres, hôpitaux, associations pour l'aide à l'enfance ou au tiers-mon-

Marbella passé de mode, Jersey trop pluvieux, les Caïmans trop lointains :

les riches Britanniques affluent dans la principauté monégasque, paradis des nababs



ROCHER ANGLAIS

de. Sans parler des manifestations sportives, le grand dada du prince héritier Albert, comme le tournoi de tennis et le Grand Prix. L'évocation des mondanités avive instantanément l'œil du banquier Georges Cohen : « C'est une manière indirecte de remercier la famille régnante de son accueil. »

Au Monte-Carlo Club, fermé, comme il sied, aux femmes, sauf le jour de la Saint-Valentin, on se retrouve entre gens de bonne compagnie pour commenter le cricket

L'Ecoisais Ken McCulloch est résident depuis deux ans. Et pour rien au monde, ni lui ni son épouse Amanda, architecte d'intérieur, ne quitteraient ce lieu où les riches sont choyés. « Monaco permet de joindre l'utile à l'agréable » : enfoncé dans un voluptueux canapé de cuir noir, l'associé-gérant de l'Hotel Columbus ne tarit pas d'éloge sur sa nouvelle patrie. Après avoir vendu sa chaîne d'hôtels Malmaison, ce natif de Glasgow s'est transféré en Principauté sur le conseil de son vieux copain, le conducteur de Formule 1, David Coulthard. Le duo a racheté un hôtel à l'abandon situé dans le nouveau quartier de Fontvieille pour le transformer en palace de grand luxe. McCulloch possède également un appartement dans une tour

beige digne des immeubles sans âme chers à Jacques Tati. « Ma femme peut porter des bijoux ou promener le chien à minuit dans la roseraie parce qu'elle ne risque pas de se faire attaquer à tout instant, comme à Nice » : à l'évidence, le jovial hôtelier apprécie la surveillance policière étroite et les innombra-

bles caméras balayant les points sensibles. Les plaintes se réduisent au manque d'espaces verts, aux crottes de chien sur les trottoirs et à l'enfer des bouchons créés par les autobus des touristes. McCulloch oublie de mentionner que Monaco est aussi et surtout un paradis fiscal par excellence.

Pour tous les résidents étrangers – à l'exception des Français et des Américains –, il n'existe ni impôt sur le revenu, ni ISF, ni droits de succession. Les taxes foncières ou de cadastre sont nulles. On est loin des contraintes de Londres, Paris ou Francfort, où la règle du jeu financier change tout le temps. Monaco figure en bonne place sur la liste noire de l'OCDE pour son refus de coopérer contre la fraude fiscale – qui n'est pas consi-

dérée comme un délit... Rien d'étonnant donc à ce que cette émigration n'ait pas bonne presse en Grande-Bretagne où les tabloïds l'ont affublé du nom, souvent injuste, de « Monaco Mob » (la mafia de Monaco).

Son Altesse sérénissime, le prince souverain Rainier III, 79 ans, voit d'un bon œil cette nouvelle immigration dorée. Le chef de l'Etat, lui-même entrepreneur florissant, entend mettre à profit cette très ancienne devise du cru : « On ne peut rien y semer car rien n'y pousse, mais il faut pourtant y vivre. » De l'Anglais, cet ancien élève de la Summerfields School, à Hastings, a le teint rose, le maintien amidonné, la finesse et la noblesse distante. Quant au prince Albert, il a fait ses études aux Etats-Unis et a travaillé à New York au siège de la JP Morgan.

Il est plus à l'aise, dit-on, dans la langue de Shakespeare teintée d'accent américain qu'en français. Monaco se plaît à façonner l'image quasi surmatrice d'une société merveilleusement lisse, étanche, ouatée et de ce fait étonnamment similaire à l'Angleterre traditionnelle carte postale. A première vue, ce pays d'opérette évoque un « village » des comtés britanniques, avec ses clans, ses rites, ses préjugés de classe. Les expatriés sont, en revanche, totalement acceptés par l'establishment local en raison de leur surface financière. Les institutions prestigieuses comme l'Automobile Club, la Société des bains de mer ou le Yacht Club accueillent volontiers ces milliardaires venus d'ailleurs. La difficulté d'acquérir la nationalité moné-

gasque – qui met notamment à l'abri des extraditions – ne les concerne pas. Patriotes dans l'âme, n'ayant rien à cacher, la plupart d'entre eux veulent rester sujets de Sa Très Gracieuse Majesté.

Simple tempête dans une tasse de thé ou réelle invasion britannique ? Les éléments les plus conservateurs de la nomenclatura monégasque s'inquiètent. Certains édiles francophones évoquent le cauchemar de l'imposition de la langue anglaise, qui domine déjà la vie de la place financière. A les écouter, si ce mouvement devait prendre de l'ampleur, le protestantisme pourrait concurrencer à l'avenir le catholicisme, religion d'Etat symbolisée par l'omniprésente sainte Dévote, patronne du rocher. Malgré les vicissitudes amoureuses et colorées de la famille Grimaldi, la vieille garde redoute également que les mœurs, jugées laxistes, de la jet-set « made in Britain » s'imposent dans ce coin qui tient à conserver le respect des convenances tels l'interdiction de la prostitution ou le refus des tenues vestimentaires débraillées.

Tout cela pourrait paraître futile s'il n'y avait des enjeux politiques et financiers substantiels qui pourraient à terme changer le rôle du Rocher. « L'entente franco-monégasque est traditionnelle et constante », nous affirme une éminente grise du Palais. En effet, la France assure la justice, la police, l'administration et fournit le premier ministre et deux ministres sur trois. Par ailleurs, « le grand pays voisin », comme disent les habitants, rétrocède une généreuse partie de la TVA prélevée dans les Alpes-Maritimes, pactole généreuse qui représente une petite moitié des recettes du budget monégasque. Bercy y trouve toutefois son compte puisque 80 % des dépôts à Monaco sont d'une manière ou d'une autre réinvestis dans le circuit économique français.

La réalité des liens historiques est cependant plus complexe. Le rapport parlementaire Peillon-Montebourg, en juin 2000, accusant Monaco de complaisance en matière de délinquance financière, les attaques dans la même veine de la chancellerie et les révélations du juge Duchaine sur les lacunes de la justice monégasque vis-à-vis de divers personnages en vue ont provoqué une nouvelle scène de ménage entre Paris et Monte-Carlo.

Furieux, le Palais a fait publiquement état de son souhait de prendre ses distances avec la puissance tutélaire. La demande d'adhésion au Conseil de l'Europe, l'appartenance à la FAO, ainsi que le rapprochement avec l'Union européenne sur les médicaments attestent cette volonté d'autonomie. Parallèlement, l'oligarchie financière s'est efforcée de balayer devant

sa porte (*Le Monde* du 17 août) pour lutter plus efficacement contre l'argent sale.

Et, dans ce contexte, l'invasion britannique est une chance pour Monaco. « Dans le passé, la Principauté a été utile à la France pour opérer certaines transactions "grises", à l'instar du financement occulte des partis et du versement de commissions sur des contrats d'armement. Or Monaco ne se veut plus être à la France ce que Hongkong a été pour la Chine », entend-on répéter chez les banquiers. Pourquoi ? « Monaco nourrit désormais des ambitions à l'échelle planétaire. » Grâce à des commissions moins élevées, son centre financier rêve de rivaliser avec le Luxembourg et surtout la Suisse, beaucoup plus riches. Dans ce contexte, l'afflux des avoirs britanniques renforce le profil « propre » de la place bancaire off shore. Si des fortunes suspectes peuvent parfois se mêler aux fonds collectés en Grande-Bretagne, la majorité de ces actifs sont, au contraire, le fruit d'activités commerciales licites et fiscalisées. A l'inverse des patrimoines du pourtour méditerranéen, en particulier italiens, qui ont longtemps fait la richesse du lieu.

Le Foreign Office a bien compris l'importance stratégique de cette présence pour les intérêts financiers et commerciaux de la Couronne. Le consulat de Marseille qui couvre la Principauté vient de s'abonner à *Monaco Hebdo*, l'hebdomadaire de l'actualité heureuse du Rocher.

L'unité Toyota de Valenciennes (Nord) a expérimenté, dès sa création, le rythme de travail des 35 heures. Mais, compte tenu de la marge de « FLEXIBILITÉ » d'une heure, au jour le jour, et des différentes pério-

des non comptabilisées, le temps de présence dans l'entreprise serait de 40,25 heures, selon la CGT, qui est passée de 19 % à 49 % des suffrages aux dernières élections professionnelles. Cela explique en partie que

les salariés soient réticents à accepter de faire davantage d'HEURES SUPPLÉMENTAIRES, même pour une rémunération plus élevée. L'assouplissement de la législation, en cours de discussion au Parlement, va

probablement FIGER LES SITUATIONS, de nombreuses entreprises de moins de 20 salariés restant au régime des 39 heures. Les autres envisagent le recours aux heures supplémentaires avec prudence.

Les ouvriers français de Toyota préfèrent le temps à l'argent

Les jeunes salariés de l'usine de Valenciennes, qui n'ont souvent connu que le régime des 35 heures, semblent peu disposés à travailler davantage dans le cadre des futurs assouplissements autorisés par la loi Fillon. Les syndicats dénoncent déjà les heures supplémentaires imposées par l'accord en vigueur

VALENCIENNES

de notre envoyé spécial

Dans la nouvelle unité Toyota d'Onnaing (Nord), près de Valenciennes, les « cadres de produc-

REPORTAGE

La direction s'est réservé, au jour le jour, une marge de « flexibilité »

tion », autrement dit les ouvriers, sont des « team members » encadrés par des « team leaders ». Les uns portent un casque assorti d'un ruban bleu, les autres orné d'un liséré rouge. Cette distinction n'est pas le seul signe apparent du système d'organisation importé du Japon de cette usine d'assemblage bâtie dans le temps record de vingt-trois mois.

Un peu plus d'un an et demi après la sortie des premiers véhicules, le 31 janvier 2001, 2 200 personnes, essentiellement des jeunes, ont été recrutées. Dans cette usine, la moyenne d'âge, encadrement compris, est de 28 ans. Pour passer, en novembre, à la cadence annuelle de 150 000 à 180 000 Yaris – un petit modèle destiné à 85 % à l'exportation –, 350 emplois supplémentaires vont être créés, mais cette fois

sous la forme de contrats d'intérimaires. A ce rythme, une voiture sortira des ateliers toutes les soixante secondes au lieu de soixante-douze secondes actuellement.

Dès l'origine, l'unité Toyota a expérimenté le rythme de travail des 35 heures, sur une base annuelle de 1 600 heures avec un contingent de 90 heures supplémentaires. « L'usine a démarré pendant les discussions sur la loi d'aménagement du temps de travail », souligne François-Régis Cuminal, directeur des ressources humaines. Selon lui, l'accord d'entreprise, signé en décembre 1999, est « une synthèse de la loi Aubry et du système de production Toyota ». En contrepartie des contraintes réglementaires, elle a obtenu des syndicats l'instauration d'une certaine souplesse des horaires.

Selon le modèle en vigueur dans le groupe, la direction s'est réservé une marge de « flexibilité », au jour le jour, pour ajuster les retards de production. Deux heures avant la fin du travail d'équipe, en fin de matinée, vers 13 heures, et le soir, vers 22 heures, elle peut retenir les salariés durant une heure maximum, rémunérée avec un supplément de 50 % du salaire de base. Avec la mise en place d'une équipe quelques samedis matins – payés au taux de 25 % –, cette disposition reste controversée. Elle n'est pas la seule. A chaque prise de poste, le matin, à 5 h 20, et l'après-midi, à



14 h 10, la direction impose cinq minutes de « communication » rémunérées mais non comptées dans le temps de travail. Exclues aussi du temps réel, les périodes de pause et de repas, de l'ordre de quarante à cinquante minutes, dont la durée a été réduite pour permettre aux salariés de partir plus tôt.

« On joue sur les mots. L'accord prévoit bien une durée de 35 heures

de travail. Mais le temps de présence dans l'entreprise est beaucoup plus important. Il y a un réel décalage entre l'effet d'annonce et la réalité vécue », relève Saïd Zaidi, délégué syndical CFDT signataire de l'accord de 1999, révisé en janvier 2002.

Secrétaire général d'une section CGT plutôt radicale, Eric Pecqueur a comptabilisé 40 h 25 de présence

imposée, ramenée depuis à 39 h 10, pour « 35 heures de travail effectif réellement payé. Voilà bien pourquoi Jospin et Aubry n'ont pas été réélus », proclame-t-il. Même majorées à 50 %, les périodes d'« overtime » ne représenteraient qu'un gain « dérisoire », de 20 euros par mois.

Aux élections de délégués du personnel en septembre, la CGT est passée de 19 % à 49 % en capitalisant les signes d'un mécontentement qui s'était déjà exprimé, en juin, lors d'un débrayage dans les ateliers.

« MODÈLE OFFICIEL »

Claude Boule, vice-président de Toyota Motor Manufacturing France, le reconnaît : « Les jeunes sont entrés dans l'entreprise avec le modèle officiel des 35 heures et l'idée qu'ils travailleraient sept heures par jour pendant cinq jours. » Ancien employé-jeune de l'éducation nationale, embauché en septembre comme « team member » avant de passer dans le « groupe leader », Abderrahim Baziji, 28 ans, justifie ce comportement par la jeunesse du personnel recruté chez Toyota : « Cet emploi chez Toyota est, pour beaucoup, une première expérience professionnelle. Ils se comportent parfois à l'usine comme au lycée. »

Parce qu'ils sont encore, pour certains d'entre eux, logés chez leurs parents, la perspective de gains supplémentaires ne semble pas figurer

parmi leurs priorités. « Il faut être plus âgé et chargé de famille pour demander plus d'argent, souligne M. Zaidi, qui relève que le message de l'entreprise a été mal perçu : Toyota a fait croire que les heures supplémentaires seraient l'exception alors que cela devient la règle. Et les salariés n'ont pas envie de travailler plus. Faire des bagnoles reste un métier dur. » Eric Pecqueur, lui, dénonce « l'accélération des cadences, un sous-effectif réel, l'augmentation des accidents du travail et la persistance d'un turn-over important qui prouve que Toyota est bien une entreprise comme les autres ».

Fière d'afficher son modèle de production assorti d'avantages sociaux, la direction ne s'interdit pas les aménagements. Sans avoir commencé à évaluer les modifications potentielles autorisées par le projet de loi Fillon, elle revendique plus de « souplesse » dans la gestion du temps et paraît se satisfaire du relèvement du plafond de 130 à 180 heures supplémentaires.

« Basiquement, nous sommes demandeurs parce qu'en France le temps de travail est le plus faible pour faire tourner les installations », justifie M. Cuminal. Ce dernier exclut pour autant toute renégociation : « Les entreprises ont passé un temps infini à mettre en place les 35 heures. Pour retoucher au dossier, il faudra y regarder de près. »

Michel Delberghe

Le gouvernement n'acceptera qu'un nombre limité d'amendements à son texte

LES DEPUTÉS devaient reprendre, mardi 8 octobre, l'examen en première lecture du projet de loi de François Fillon visant à réformer les 35 heures. Parmi les quelque 230 amendements déposés, lors de la discussion commencée à l'Assemblée nationale le 2 octobre, une quinzaine, tout au plus, sont passés à travers les mailles du filet. Le ministre des affaires sociales n'a cessé de le répéter : « équilibré » et « conforme aux engagements » de Jacques Chirac pendant la campagne de l'élection présidentielle, son projet ne souffre aucune transformation.

Ce texte constitue « à bien des égards, la clé de voûte » de la politique économique et sociale du gouvernement, a prévenu, dès l'ouverture des débats, M. Fillon. Sans surprise, aucune proposition de l'opposition, qui dénonce le « démantèlement » des lois Aubry, n'a donc été retenue. « Vous avez la majorité arithmétique, le texte sera voté, mais ce sont les mois à venir qui départageront l'opinion », a lancé Jean Le Garrec (PS, Nord), ancien président de la commission des affaires sociales, en défendant l'une des trois motions de procédure déposées par la gauche. Par discipline, le groupe UMP s'est contenu, à la fois dans ses interventions comme dans ses amendements. Seule l'UDF a maintenu les siens, inspirés du Medef. Nicolas Perruchot (UDF, Loir-et-Cher) a ainsi tenté de repousser à 2007, au lieu de 2005, la date limite d'harmonisation du smic. Le président du groupe, Hervé Morin (Eure) a, lui, vainement plaidé pour compenser le paiement des heures supplémentaires par une nouvelle majoration des allègements de charges. Rien de tout cela n'a abouti.

Toutefois, la commission des affaires sociales de l'Assemblée a adopté, à l'initiative notamment de l'UDF, une poignée de dispositions nouvelles. La première intéresse au plus haut point les sociétés de maintenance ou technologiques. Elle revient en effet sur un arrêt de la Cour de cassation du 10 juillet 2002 qui avait jugé que les astreintes auxquelles sont soumis des salariés ne pouvaient être assimilées à du repos (Le Monde du 5 octobre). Seu-

les, seraient comptabilisées les heures effectives de travail, le reste étant considéré comme du repos. Une autre proposition adoptée par la commission concerne les cadres. Elle élargit encore le nombre de ceux dépendant des forfaits-jours parce que non soumis à l'horaire collectif de travail. Enfin, un troisième amendement prévoit de « sécuriser » davantage les accords de branche, notamment de la métallurgie, du BTP et du textile. Ces secteurs avaient tous, avant la seconde loi Aubry, tenté d'imposer un contingent annuel d'heures supplémentaires de 180 heures, au lieu de 130. Bien que le ministre s'approprié à publier un décret portant justement à 180 heures ce contingent, au moins jusqu'en 2004, les fédérations patronales concernées ont réclamé une validation juridique de leurs accords dans la loi.

« UN MEDEF PUISSANT »

La CGC a réagi en dénonçant, dans un communiqué, ces initiatives parlementaires, « qui alourdiraient la note pour les salariés ». « La majorité veut-elle vraiment entraver l'action du gouvernement lorsqu'il applique les engagements du président de la République ? Il ne faudrait pas, dans les recherches de sigle en cours, que l'on en arrive à l'Union pour un Medef puissant », s'agace la centrale des cadres. Plus discrète, la CFDT, première organisation signataire des accords 35 heures, s'inquiète pour sa part de la modification des « règles du jeu ». « Nul n'a intérêt à rompre des équilibres difficilement trouvés », estime Michel Jalmain, numéro deux de la CFDT.

La CGT souhaite faire du 10 octobre une journée nationale d'interventions auprès des députés et des pouvoirs publics, en invitant à les interpeller « sous toutes les formes possibles, télégrammes, pétitions, motions et rassemblements ». A Paris, un « rendez-vous de délégations » est prévu à 12 h 30 devant l'Assemblée. Cette date ne doit rien au hasard. C'est le 10 octobre 1997 que le gouvernement Jospin avait dévoilé son projet sur les 35 heures.

Isabelle Mandraud

78 % des salariés travaillent moins de 36 heures

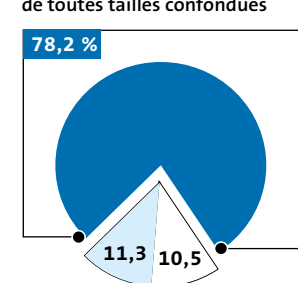
La réduction du temps de travail a surtout concerné les grandes entreprises

UNE FRANCE À DEUX VITESSES

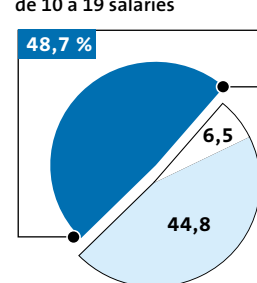
Répartition de la durée hebdomadaire du temps de travail

Moins de 36 heures Entre 36 et 39 heures Plus de 39 heures

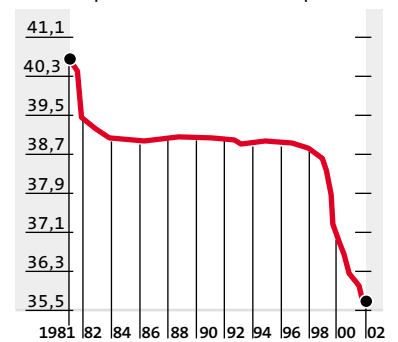
Entreprises de toutes tailles confondues



Entreprises de 10 à 19 salariés



Durée moyenne du temps de travail des salariés à temps complet dans les entreprises de 10 salariés et plus



Au 30 juin 2002, la durée moyenne du travail de l'ensemble des salariés à temps complet était de 35,7 heures. 13,5 % des salariés travaillaient à temps partiel et 6,3 % sont au forfait (cadres).

Sources : enquête trimestrielle sur l'activité et les conditions d'emploi de la main-d'œuvre (Acemo), MATS-DARES.

entreprises, notamment les plus petites, qui ne sont pas encore passées aux 35 heures. En ce qui nous concerne, ils ne changeront pas notre mode de fonctionnement », déclarait récemment Jean-Martin Folz, le PDG de PSA (Le Monde du 1^{er} octobre).

Les patrons sont effrayés à la seule idée de devoir rouvrir les négociations

« Parmi les 150 entreprises où nous avons aidé à réduire le temps de travail, aucune ne nous a rappelés pour nous dire qu'elle envisageait de faire marche arrière », confirme M. Gauthier. Les patrons sont effrayés à la seule idée de devoir rouvrir des négociations : « On est passé à 35 heures sans baisser les salaires, nul n'imagine de revenir à 39 heures sans les augmenter », dit le consultant. Et finalement, explique-t-il, tout le monde a trouvé son compte dans la flexibilité apportée par les lois Aubry : « Les entreprises, en annualisant le temps de travail, mais aussi les salariés, en annualisant, en quelque sorte, leur temps de loisirs. » Cette flexibilité est aujourd'hui bien pratique pour amortir les aléas de la conjoncture. « Il y a deux ans, nous

croûlions sous les contrats, c'était très dur de recruter, les lois Aubry nous ont fait mal, commente le patron d'une petite agence Web de 23 salariés. Aujourd'hui, notre marché s'est effondré, les 35 heures permettent tout juste d'occuper les informaticiens en attente de missions. »

Les professions de services aux entreprises – informatique, consulting, ingénierie –, peuplées aux trois quarts de cadres qui travaillent de « projets » en « missions », ont largement adopté le statut de cadre « autonome », n'entrant pas dans les accords de 35 heures (moyennant cinq à douze jours de congés annuels supplémentaires). Or la pertinence de cette notion d'autonomie, par opposition au personnel dit d'encadrement qui, lui, bénéficie des accords des 35 heures, est contestée, tant par les syndicats que devant les tribunaux. Le projet de M. Fillon, d'élargir les critères permettant de justifier de l'autonomie, ne peut que plaire aux patrons du secteur. Le syndicat professionnel de la chambre syndicale des sociétés de services et d'ingénierie informatique (Syntec) n'exclut pas de reconvoquer les syndicats autour de la table, son accord de branche des 35 heures comportant une clause de révision en cas d'évolution de la loi.

Mais sur le terrain, ce n'est pas l'enthousiasme : « Nous avons mis plus d'un an pour négocier pénible-

ment un accord, explique le directeur des ressources humaines d'une importante SSII française de plus de 1 500 salariés. L'entreprise s'est réorganisée, elle en a profité pour faire des gains de productivité. De leur côté, les cadres ont pris goût à ces jours de « bonus ». Aujourd'hui, pour la paix sociale, il serait très difficile de revenir en arrière. »

Au final, et du point de vue des salariés, « la fracture n'est pas entre grandes et petites entreprises, la vraie fracture est entre les smicards et les autres », estime M. Gauthier. C'est-à-dire entre ceux qui peuvent se permettre de se passer d'heures supplémentaires – et qui, du coup, ne veulent plus en entendre parler – et ceux qui en ont absolument besoin pour améliorer leur niveau de vie. D'où le choix fait par M. Fillon d'aligner les différents niveaux de smic par le haut, ce qui permettra d'augmenter de 11,43 % les salaires les plus bas dans les entreprises demeurées aux 39 heures. Encore faudra-t-il que ces petites entreprises arrivent à traduire cette augmentation – que les allègements de charges ne compenseront pas complètement – dans leur prix, face à des donneurs d'ordre pour la plupart à 35 heures, qui n'auront de cesse de récupérer sur leurs fournisseurs les surcoûts provoqués par les allers-retours de la législation.

Pascal Galinier et Gaëlle Macke

JP Morgan Chase envisage de supprimer 4 000 emplois supplémentaires

Wall Street a déjà perdu plus de 30 000 postes

DEPUIS LA FUSION effective des banques JP Morgan et Chase Manhattan le 3 janvier 2001, les équipes du géant américain – qui comptait alors environ 100 000 personnes – n'ont guère eu de répit. 6 000 postes ont été supprimés en raison de l'intégration des deux banques. 2 500 postes supplémentaires ont été supprimés à l'automne 2001 en raison des conditions de marché, auxquels se sont ajoutés 500 postes au printemps 2002. Un nouveau plan est en passe d'être adopté. Selon la presse américaine, 4 000 postes sont menacés dans la division banque d'affaires qui emploie 20 000 personnes.

Les activités en première ligne sont les fusions et acquisitions, les opérations sur dettes et actions ainsi que la gestion d'actifs et la banque privée. Les Etats-Unis et l'Asie sont en première ligne, l'Europe étant moins exposée. JP Morgan Chase a demandé à ses dirigeants d'identifier les postes qui peuvent être supprimés. Aucune décision formelle n'aurait encore été prise, indique un porte-parole dans l'édition en ligne du *Wall Street Journal*, le 8 octobre. A Paris, la banque ne fait aucun commentaire.

JP Morgan Chase traverse une passe difficile. En septembre, l'établissement a annoncé que son résultat pour le troisième trimestre 2002 serait très inférieur à celui du deuxième trimestre, en raison de la baisse de la Bourse et de la nécessité de provisionner ses crédits au secteur des télécommunications.

« MAINTENIR LEUR FORCE »

Le *Wall Street Journal* annonce aussi que Crédit Suisse First Boston, filiale du Crédit suisse, supprimerait 7 % de ses effectifs (1 700 personnes), en plus des plans de restructuration déjà annoncés. Depuis la fin 2000, les banques d'affaires et sociétés de Bourse ont déjà réduit leurs effectifs de 8,8 %, soit 32 287 personnes.

Dans ce contexte plutôt sombre, Alan Greenspan, le président de la réserve fédérale, a tenu un discours rassurant lundi 7 octobre devant l'Association américaine des banques : « Nos banques ont été capables de maintenir leur force, même si, durant ces deux ou trois dernières années, le système financier a souffert d'une forte hausse des défauts de paiement, des faillites d'entreprises et des pertes des investisseurs. »

Sophie Fay

La Commerzbank cherche à démentir les « rumeurs malveillantes » sur sa mauvaise santé financière

La banque a vu sa capitalisation boursière fondre de plus de 70 % depuis le début de l'année. Comme la plupart de ses homologues allemandes, elle accumule les mesures de restructuration

FRANCFORT

de notre correspondant

La place de Francfort tremble : pas un jour ne s'écoule sans qu'une mauvaise nouvelle, voire une simple rumeur, ne vienne mettre en avant la situation calamiteuse des banques allemandes. La Commerzbank, quatrième établissement privé du pays, est ainsi au centre de toutes les spéculations depuis quelques jours. Le président de son directoire, Klaus-Peter Müller, a dû démentir, lundi 7 octobre, les « rumeurs, malveillantes » selon lui, colportées sur sa banque. Non, a-t-il assuré dans une lettre destinée au personnel, la Commerzbank « n'a pas eu et n'a pas de problèmes de liquidité ».

Entre autres, M. Müller a rejeté l'hypothèse – évoquée en fin de semaine dernière dans un e-mail adressé à l'agence de notation Standard & Poor's par la banque américaine Merrill Lynch – selon laquelle la Commerzbank aurait enregistré d'importants déficits dans le trading des dérivés de crédit. « Nous savons que des pertes considérables ont été essuyées sur les marchés boursiers internationaux », reconnaît juste M. Müller, tout en démentant que son groupe soit sur le point de lan-

cer une augmentation de capital, dans l'idée de reconstituer ses fonds propres.

Une mise au point diversement appréciée : « L'effervescence actuelle est exagérée », jugeait lundi 7 octobre Dieter Hein, analyste au Crédit lyonnais, tandis le titre a perdu plus de 10 % en séance, pour finir à son niveau le plus bas depuis dix ans, à 5,80 euros.

Ce nouvel épisode est révélateur des difficultés chroniques de la Commerzbank. La banque a vu sa capitalisation boursière fondre de plus de 70 % depuis le début de l'année. Elle prépare un nouveau plan de restructuration : plusieurs centaines d'emplois seraient sur la sellette, en plus des 4 300 suppressions de postes déjà envisagées d'ici à la fin 2003 (10 % des effectifs). Les activités d'investissement, et le siège de Francfort pourraient faire les frais de cette vague d'économies.

Une nouvelle fois, les déboires de la Commerzbank ajoutent aux contre-performances de l'ensemble des banques allemandes. Autrefois parmi les plus puissantes d'Europe, les enseignes privées de la première force économique de la zone sont désormais à la peine. Même la plus

puissante d'entre elle, la Deutsche Bank, voit son cours de Bourse handicapé par des rumeurs de « profit warning ». Les activités d'investissement, dans lesquelles les banques allemandes se sont fortement engagées pour se développer à l'international, sont devenues très risquées avec la débâcle des marchés bour-

Une étude met en parallèle les secteurs bancaires germanique et japonais

siers, et la raréfaction des grandes fusions-acquisitions.

Les réseaux de détail restent peu rentables, du fait de la concurrence des établissements publics (caisses d'épargne) et coopératifs sur le marché allemand. Les activités de crédit aux entreprises souffrent de la vague sans précédent de faillites qui s'abat sur une économie allemande peut-être à nouveau au bord de la récession. Les groupes de média, Kirch, et de construction, Holz-

mann, l'avionneur Fairchild Dornier figurent parmi les quelque 40 000 dépôts de bilan attendus en 2002.

Récemment, une étude de Merrill Lynch établissait même des « parallèles » entre les secteurs bancaires germanique et japonais. Dans ces deux pays, les instituts de crédit détiennent d'importants portefeuilles de participations dans les grands groupes industriels. Un patrimoine qui n'en finit pas d'être déprécié.

A l'instar de la Commerzbank, les grandes enseignes privées multiplient les restructurations. Sommée de sortir au plus vite du rouge par sa maison mère, l'assureur Allianz, la Dresdner Bank va supprimer 11 000 postes d'ici à 2003 (soit plus d'un cinquième de ses effectifs de 2000). La Deutsche Bank, qui a d'ores et déjà annoncé plus de 14 000 départs, procède à la cession de plusieurs activités non stratégiques – 8 000 emplois concernés par les plus récentes décisions. Le deuxième institut du pays, l'HypoVereinsbank, prévoit quant à lui de supprimer 9 100 emplois. Et personne, surtout pas à Francfort, ne peut affirmer que les banques privées vont s'arrêter là.

Philippe Ricard

La contrefaçon prospère sur le marché du luxe au Japon

TOKYO

de notre correspondant

Au Japon, le marché du luxe ignore la récession. En dépit de la baisse de la consommation, les grandes marques, qui réalisent entre 30 % et 50 % de leur chiffre d'affaires grâce à la clientèle japonaise, voient leurs ventes progresser. Avec 17 % du total, l'archipel est le premier marché mondial du luxe.

Mais ce marché a aussi son « sous-bois ». Les ventes parallèles et la contrefaçon représenteraient jusqu'à 20 % des ventes dans le luxe dans l'archipel. Depuis la fin des années 1990, les boutiques qui vendent des marques de luxe sans en être dépositaires se sont multipliées. Elles s'alimentent soit par des achats à l'étranger, chez certains agents de produits qui ont des stocks excédentaires, soit par leurs « fournis » : des milliers d'acheteurs individuels, parfois de simples touristes, qui rapportent au Japon ou expédient, comme un cadeau, des produits achetés à Paris ou ailleurs, en petites quantités.

En moyenne, les produits de marque sont vendus sur le marché nippon 25 % plus cher qu'en France (les fabricants justifient un prix plus élevé par les coûts d'une présence dans l'archipel). Les réseaux parallèles, qui pratiquent des prix de 5 % à 10 % moins chers que les magasins de la marque, disposent encore d'une bonne marge. On ignore le volume du marché des réseaux parallèles mais il semble important. Il s'agit parfois d'un moyen de recycler l'argent sale en provenance d'Asie.

Avec la déréglementation de la distribution au Japon, les boutiques de vente parallèle ne tombent pas sous le coup de la loi. Du moins, si elles vendent des produits authentiques. C'est souvent le cas mais pas toujours. La forte demande de produits de luxe a fait du Japon la grande destination de la contrefaçon haut de gamme. Ces faux sont importés de Corée du Sud pour les deux tiers, et de Chine ou de Thaïlande (2 %). Les Coréens sévissent, depuis de longues années, sur le marché du faux et sont aujourd'hui les meilleurs.

La récession entraînée par la crise financière de 1997, qui s'est traduite par une forte augmentation du chômage et par des faillites, a stimulé le secteur de la contrefaçon et on a assisté ces dernières années à une recrudescence du faux d'origine coréenne. L'exemple de la Corée du Sud est révélateur d'une tendance générale du marché de la contrefaçon, passé d'une activité artisanale – de petits ateliers clandestins –, à une logique industrielle, faite d'installations modernes intégrées à des réseaux de distribution.

Philippe Pons

Sur les immenses marchés de Séoul abondent les produits contrefaits (sacs, portefeuilles, etc.) vendus entre 10 % et 20 % du prix pratiqué chez les dépositaires de la marque. Il y a certes des contrefaçons grossières mais la plupart sont de bonne qualité. Les touristes japonais préfèrent désormais faire du shopping en Corée qu'à Hongkong. Ils savent qu'ils achètent du faux mais le sigle prime ici sur le souci de qualité garantie par la marque. Telle jeune Japonaise en voyage à Séoul avec deux amies explique qu'elle s'amuse à mélanger du vrai et du faux... Rapporter de la contrefaçon pour son usage personnel ne tombe pas sous le coup de la loi au Japon et les trafiquants profitent de cette faille de la législation pour « enrôler » des touristes comme acheteurs. Mais l'on voit aussi, sur ces marchés coréens, des Japonais, dont l'appartenance à la pègre ne fait guère de doute, et qui négocient des achats en masse. Les ballots arriveront sur des bateaux de pêche. La proximité géographique du Japon et la présence dans l'archipel d'une minorité coréenne, dans la région d'Osaka en particulier, dont une petite frange est liée à la pègre locale, créent un terrain favorable et facilitent le trafic de plus en plus organisé.

DE MÊCHE AVEC LA PÈGRE

On trouve, certes, des contrefaçons chez les vendeurs à la sauvette des grandes villes nippones, un marché longtemps tenu par des réseaux de jeunes Israéliens de mêche avec la pègre (on n'installe pas son étal dans la rue sans payer une redevance aux « maîtres » du quartier). Mais le plus souvent les faux sont écoulés par des réseaux de femmes (groupes de ménagères, cercles universitaires). Internet est aussi le lieu d'un démarchage intensif.

Une bonne partie des saisies est opérée par la poste nipponne, intriguée par des envois trop importants. La douane peut désormais, après expertise, détruire la marchandise mais elle n'est pas encore autorisée à révéler à la marque pirate l'origine des produits contrefaits, ce qui lui permettrait de remonter la piste. La lutte contre les faussaires ne semble pas une priorité de la police japonaise – pas plus, au demeurant, que celle de son homologue coréenne qui a néanmoins appréhendé, en 2001, 42 000 revendeurs et fabricants de faux.

Les plus touchés sont Louis Vuitton ou Chanel mais aussi les italiens Gucci ou Prada. En Corée, Prada a ainsi perdu une partie de son marché en raison d'une forte offensive de la contrefaçon qui a entamé son image.

ATTENTIF

ATTENTIONNÉ

Faites-nous confiance les yeux fermés.

ANA

UN PLAISIR QUOTIDIEN VERS LE JAPON ET L'ASIE.

MEMBRE DU RÉSEAU STAR ALLIANCE

Réservation: 01 53 83 52 52

MARCHÉS FRANÇAIS

PREMIER MARCHÉ

VALEURS FRANÇAISES

Mardi 8 octobre 9h30

Table of French stock market values with columns for Valeur, Dernier cours, Cours préc., % var. /préc., % var. 31/12, Plus haut, Plus bas, Divid. net, Code sicoam.

Table of international stock market values with columns for Valeur, Dernier cours, Cours préc., % var. /préc., % var. 31/12, Plus haut, Plus bas, Divid. net, Code sicoam.

Table of international stock market values (continued) with columns for Valeur, Dernier cours, Cours préc., % var. /préc., % var. 31/12, Plus haut, Plus bas, Divid. net, Code sicoam.

VALEURS INTERNATIONALES ZONE EURO

Table of international stock market values in the Euro zone with columns for Valeur, Dernier cours, Cours préc., % var. /préc., % var. 31/12, Plus haut, Plus bas, Divid. net, Code sicoam.

VALEURS INTERNATIONALES HORS ZONE EURO

Table of international stock market values outside the Euro zone with columns for Valeur, Dernier cours, Cours préc., % var. /préc., % var. 31/12, Plus haut, Plus bas, Divid. net, Code sicoam.

NOUVEAU MARCHÉ

7/10 : 5,45 millions d'euros échangés

Table of New Market values with columns for Valeur, Cours de clôture (€), % var.

Table of New Market values (continued) with columns for Valeur, Cours de clôture (€), % var.

Advertisement for Volkswagen Touareg 4x4, featuring the slogan 'Cette année, le Mondial de l'Auto c'est le désert.' and logos for Volkswagen and Castrol.

SECOND MARCHÉ

7/10 : 17,03 millions d'euros échangés

Table of Second Market values with columns for Valeur, Cours de clôture (€), % var.

Table of Second Market values (continued) with columns for Valeur, Cours de clôture (€), % var.

SICAV ET FCP

SÉLECTION publiée sous la responsabilité de l'émetteur

Dernier cours connu le 8/10 à 9h

Table of SICAV and FCP values with columns for Valeur, Cours en euro, date, % var. 31/12.

Table of SICAV and FCP values (continued) with columns for Valeur, Cours en euro, date, % var. 31/12.

Table of SICAV and FCP values (continued) with columns for Valeur, Cours en euro, date, % var. 31/12.

Table of SICAV and FCP values (continued) with columns for Valeur, Cours en euro, date, % var. 31/12.

Table of SICAV and FCP values (continued) with columns for Valeur, Cours en euro, date, % var. 31/12.

Table of SICAV and FCP values (continued) with columns for Valeur, Cours en euro, date, % var. 31/12.

AUJOURD'HUI

SCIENCES

Le **PRIX NOBEL DE MÉDECINE 2002** a été attribué, lundi 7 octobre, aux Britanniques Sydney Brenner et John E. Sulston et à l'Américain Robert Horvitz pour leurs travaux sur « la régulation génétique de l'organo-

genèse » et « la mort programmée des cellules ». Les trois chercheurs ont pour cela, rappelle l'Institut Karolinska, identifié les **GÈNES-CLÉS** qui régissent le développement de l'organisme d'un **VER DE TERRE**, *Caeno-*

rhabditis elegans, et la mort programmée de ses cellules, et montré qu'il existe des gènes analogues chez les organismes supérieurs, y compris **CHEZ L'HOMME**. Ces résultats ont permis de mieux comprendre les

ORIGINES DE TOUTE UNE SÉRIE DE MALADIES. Les trois lauréats se partageront la somme de 10 millions de couronnes suédoises (1,10 million d'euros). Ils recevront leur prix le 10 décembre, à Stockholm.

Le Nobel de médecine récompense les travaux sur la mort cellulaire

L'institut Karolinska a distingué les Britanniques Sydney Brenner et John Sulston et l'Américain Robert Horvitz pour avoir identifié chez un ver des processus qui programment la destruction des cellules. Ces résultats ont permis de mieux comprendre les origines de certaines maladies

LA MORT fait partie de la vie. Pour avoir montré que cette règle est valable aussi bien pour un petit ver que pour les espèces les plus évoluées, y compris l'espèce humaine, Sydney Brenner, Robert Horvitz et John Sulston viennent de se voir décerner, lundi 7 octobre, à Stockholm (Suède), le prix Nobel de médecine. Le jury Nobel les a distingués pour leurs découvertes sur la régulation génétique du développement et la mort programmée des cellules.

Le développement normal de l'organisme s'appuie sur la mort et l'élimination des cellules. Parallèle au processus continu de formation et de développement de nouvelles cellules, cette mort programmée, baptisée apoptose, explique le maintien d'un nombre approprié de cellules dans l'organisme.

La mort programmée des cellules est rapidement apparue comme un concept fondamental. Evidente dans les processus physiologiques – la formation du cerveau, la production excédentaire de neurones l'illustrent bien –, son importance apparaît a contrario dans les mécanismes du cancer. Les cellules malignes ne meurent plus, comme le font les cellules normales, et se mettent donc à proliférer. De même, des anomalies de l'apoptose sont en cause dans des maladies neurodégénératives. Ces découvertes découlent de l'étude d'un ver minuscule, *Caenorhabditis elegans*, dont la division des cellules et leur différenciation ont été suivies de l'œuf fécondé à l'adulte.

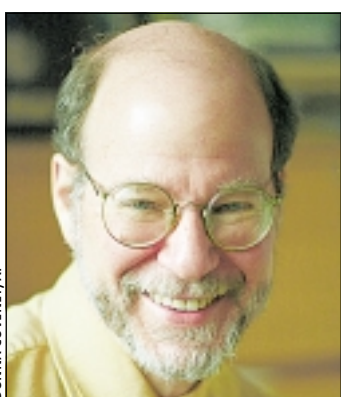
Membre de la famille des néma-



Les lauréats du Nobel de médecine, de gauche à droite : Sydney Brenner, Robert Horvitz et John Sulston.

todes, long d'un millimètre seulement et hermaphrodite, *C. elegans* est un excellent modèle d'expérience. Son anatomie cellulaire, y compris le diagramme complet du réseau de son système nerveux, et toutes ses lignées cellulaires sont connues. Son génome est entièrement séquencé. Les moindres mutations affectant un gène peuvent être mises en évidence et les séquences similaires à des séquences du génome humain peuvent être étudiées et servir de modèle pour l'étude de maladies humaines. C'est le cas pour des maladies comme la sclérose latérale amyotrophique, une grave affection neurologique entraînant progressivement une paralysie complète.

La communauté scientifique doit la connaissance exhaustive de *C. elegans* à Sydney Brenner et John Sulston. Au cours des années 1960, Sydney Brenner fut le pionnier des recherches sur ce nématode.



Les lauréats du Nobel de médecine, de gauche à droite : Sydney Brenner, Robert Horvitz et John Sulston.

En 1963, dans un courrier à Max Perutz, directeur du laboratoire de biologie moléculaire au *Medical Research Council* (MRC Cambridge, Angleterre), il projetait de « s'attaquer au problème du développement cellulaire (...) en choisissant l'organisme différencié le plus simple possible et en le soumettant à la méthode analytique de la génétique microbienne », qui avait permis les progrès de la génétique moléculaire.

GÉNÉALOGIE

A partir de 1969, John Sulston, spécialiste de chimie organique, l'a accompagné dans ses travaux. Ce chercheur, annobli depuis par la reine, s'est employé à reconstituer la généalogie de chacune des cellules du nématode adulte, jusqu'à leur origine dans l'œuf fécondé. Avec Alan Coulson, un collègue de laboratoire, et Bob Waterson, de l'Université Washington à Saint-Louis (Etats-Unis), il a ensuite dressé la



Les lauréats du Nobel de médecine, de gauche à droite : Sydney Brenner, Robert Horvitz et John Sulston.

carte des six chromosomes du ver, tâche qui a été menée à bien en 1989. Puis ces chercheurs en ont entrepris le séquençage. Leurs progrès ont ouvert la voie à celui du génome humain.

En 1992, la fondation Wellcome et le *Medical Research Council* ont créé à ces fins le Centre Sanger, à

Cambridge (Angleterre) et en ont confié la direction à John Sulston. Le séquençage complet du génome de *C. elegans*, le premier pour un organisme multicellulaire, y a été achevé en 1998.

Au cours du développement de *C. elegans*, 1 090 cellules sont formées. Mais le ver adulte n'en comporte que 959 : 131 cellules sont donc mortes du fait de l'apoptose. En étudiant les gènes contrôlant le développement du ver au début de sa vie, l'équipe de Robert Horvitz au Massachusetts Institute of Technology (MIT, Cambridge, Etats-Unis) en a identifié quinze impliqués dans la mort cellulaire programmée. Parmi ceux-ci, certains déclenchent directement le processus, tandis que d'autres dirigent l'absorption et la digestion des cellules mortes par les cellules voisines.

La plupart des autres gènes de *C. elegans* impliqués dans l'apoptose ont leur équivalent chez l'homme.

Deux Britanniques et un Américain

De nationalité britannique, Sydney Brenner est né le 13 janvier 1927 en Afrique du Sud, où il a fait des études de médecine et de sciences. Il a rejoint le *Medical Research Council* (MRC) à Cambridge (Angleterre) en 1956. De 1972 à 1987, il y a dirigé le Laboratoire de biologie moléculaire, puis, de 1987 à 1992, l'unité de génétique moléculaire. Il dirige actuellement le *Molecular Sciences Institute*, un institut privé de recherche à Berkeley (Californie).

Britannique également, le biologiste John Sulston est né le 27 mars 1942. Après des études à Cambridge, il rejoint Sydney Brenner au MRC en 1969. Il le quittera en 1992, pour diriger jusqu'en 2000 le Centre Sanger de Cambridge. Il est membre du Consortium public de recherche sur le génome, une structure internationale constituée pour éviter l'appropriation par des groupes privés.

Le troisième lauréat, l'Américain Robert Horvitz, est né le 8 mai 1947. Après des études de biologie à Harvard, il rejoint le Massachusetts Institute of Technology, où il est enseignant et chercheur depuis 1978.

Paul Benkimoun

Les trop belles expériences de physique du docteur Hendrick Schön

Pendant trois ans, un jeune chercheur a produit des résultats révolutionnaires. Une enquête vient de conclure que ses données étaient falsifiées

LA ROUTE vers le Nobel semblait toute tracée. En trois ans à peine, il avait, à travers une vingtaine d'articles publiés dans des revues scientifiques aussi prestigieuses que *Science* et *Nature*, révolutionné la supraconductivité et l'électronique moléculaire. Les composés organiques qu'il manipulait allaient devenir les transistors de demain et renvoyer l'industrie du silicium à la préhistoire. Son équipe des *Bell Labs*, les célèbres laboratoires du New Jersey passés sous la coupe de Lucent Technologies, qui ont hébergé six Nobel de physique, faisait l'admiration, parfois l'envie, des physiciens du monde entier.

La mystification de Schön souligne les failles du contrôle de la qualité des articles publiés par les grandes revues

Mais Hendrick Schön n'ira pas à Stockholm. Le jeune chercheur a été renvoyé pour avoir « falsifié et fabriqué des données expérimentales entre 1998 et 2001 ». Cette décision de Lucent Technologies s'appuie sur une enquête conduite par cinq experts, chargés en mai par la direction des *Bell Labs* d'évaluer les travaux d'Hendrick Schön. Présidé par Malcolm Beasley, de Stanford University, ce comité conclut que « les preuves de manipulations et des présentations trompeuses de données ont eu lieu sont indéniables ». Au minimum, « Hendrick Schön a fait preuve d'un mépris inconsidéré pour le caractère sacré des données dans le système de valeur de la science ».

A vrai dire, le comité ne fait que confirmer ce que beaucoup soupçonnaient déjà. Intrigués par l'inso-

lément succès du jeune post-doctorant venu de Constance (Allemagne), certains de ses collègues ont scruté ses publications avec d'autant plus d'attention qu'aucune équipe concurrente ne parvenait à reproduire ses résultats. Et des détails troublants ne tardèrent pas à apparaître : des courbes strictement similaires décrivaient des phénomènes très dissemblables. Ainsi, on retrouve un schéma quasiment identique dans des articles publiés en février 2000 dans *Science*, en octobre 2001 dans *Nature*, puis en décembre de la même année dans *Science*. Embarrassé, Schön expliqua d'abord s'être trompé entre deux tableaux. Mais plusieurs exemples de confusions similaires furent rapidement exhumés de la bibliographie profuse de Schön.

L'enquête conduite par Beasley ne fera que confirmer les pires soupçons : « Aucun des résultats les plus significatifs n'a été observé par ses coauteurs ou ses collègues, toutes les données initiales ont été effacées. » Schön argua, sans convaincre, que ces données avaient disparu pour cause de mémoire insuffisante de son ordinateur...

Au-delà de l'inconduite individuelle de Schön – ses collègues ont été lavés de tout soupçon –, cette affaire retentit durement dans la communauté scientifique : plusieurs dizaines de millions de dollars ont été dépensés en vain dans le monde pour essayer de reproduire ses résultats. Denis Jérôme, du Laboratoire de physique des solides de l'université Paris-Sud, est cependant « choqué » par les conclusions du rapport demandé par les *Bell Labs*, qui condamnent le seul Schön. « Je crois toujours que le phénomène décrit par Schön n'a pas pu être entièrement inventé. Mais si c'est le cas, insiste-t-il, les gens des *Bell Labs* ont eu, eux aussi, une énorme responsabilité. »

Et de rappeler que Bertram Batlogg, qui avait supervisé les travaux de Schön avant d'être nommé à Zurich, s'était fait le porte-parole enthousiaste des résultats de son poulain. « Quand on est coauteur, note Denis Jérôme, on est un peu responsable. » Les *Bell Labs* n'auraient-ils pas, avance-t-il, tenté de circonscrire un scandale

qui risquait de ternir leur réputation, à une période où les difficultés financières de Lucent pouvaient l'inciter à sacrifier ce qui semblait le moins rentable à court terme, la recherche fondamentale ? Le Français ne cache pas son propre embarras. A la demande de *Nature*, il avait en effet commenté certains des résultats de Schön. « Avec les données dont je disposais, je ne pouvais être qu'enthousiaste. »

La mystification de Schön souligne aussi les failles du contrôle de la qualité des articles publiés par les grandes revues. Schön semble avoir joué habilement de la compétition féroce à laquelle elles se livrent pour leur faire accepter des « percées » toujours plus improba-

bles. Mais, pour Karl Ziemelis, responsable de l'édition des articles de physique à *Nature*, le système de relecture par les pairs n'est pas en cause. « Cet examen, explique-t-il, n'a pas pour objet de détecter les fraudes, mais de s'assurer de la validité d'un raisonnement. On présume en confiance que les données ont été collectées de façon correcte. » Si la relecture devait être plus « policière », le processus de diffusion des avancées scientifiques serait « considérablement ralenti », avance-t-il.

Si la supercherie n'a pas été repérée plus tôt, c'est parce que les schémas dupliqués étaient simultanément soumis à des journaux différents et censés décrire des phéno-

mènes différents. Et aussi parce que les résultats de Schön correspondaient à ce que la communauté tout entière espérait trouver. La comparaison qui a éveillé les soupçons n'est intervenue qu'après coup. « Il faut du temps pour reproduire les expériences présentées, si bien que les auteurs bénéficient à chaque fois d'une période de grâce », rappelle Karl Ziemelis. Comme cela s'est produit pour la fusion froide, dont les résultats prometteurs n'ont jamais pu être reproduits et pour la découverte factice des éléments superlourds 116 et 118 par Victor Ninov, qui, pour avoir falsifié ses résultats, a été renvoyé en mai du Lawrence Berkeley Laboratory.

En tout état de cause, les articles de Schön n'ont plus aucune « crédibilité scientifique ». *Nature* a indiqué sur son site Internet qu'ils faisaient l'objet d'une enquête et Karl Ziemelis estime que les coauteurs qui ont déjà reconnu la fraude vont bientôt se rétracter formellement. Schön admet d'ailleurs, dans une annexe au rapport qui le charge, « avoir fait plusieurs erreurs dans [son] travail scientifique, ce qu'[il] regrette profondément ». Cependant, il assure avoir observé les phénomènes décrits et affirme que ces effets sont « réels, excitants, et, plaide-t-il, valent le coup qu'on y travaille ».

Hervé Morin

LES TBM
DU 9 AU 19 OCTOBRE
LE SECRET LE MOINS BIEN GARDÉ DE LA RIVE GAUCHE

OUVERT DIMANCHE 13
DE 10 H À 19 H
NOCTURNE LES JEUDIS
JUSQU'À 21 H

LE BON MARCHE
RIVE GAUCHE

DÉPÊCHES

■ **DOPAGE** : L'Union cycliste internationale (UCI) a annoncé, lundi 7 octobre, qu'un accord de collaboration avait été finalisé avec deux laboratoires pour mettre au point une méthode de détection de l'hormone de croissance dans le sang. Les deux laboratoires antidopage concernés sont ceux de Tokyo (Japon) et de Lausanne (Suisse). L'hormone de croissance, un des produits dopants suspectés d'être les plus utilisés dans le sport, est pour l'heure indétectable.

■ **FOOTBALL** : le Racing Club de Strasbourg (L1) espère boucler son ouverture de capital à hauteur de 34 % d'ici au 30 juin 2003, a annoncé, lundi 7 octobre, le président alsacien, Patrick Proisy. Le club ne constitue plus un « investissement stratégique » pour IMG Mc Cormack (qui détient 97 % du capital du RCS depuis 1997), a-t-il assuré. « Nous voulons rester impliqués dans le monde du football, peut-être comme en Allemagne, où nous sommes une régie pour différents clubs », a-t-il ajouté. Dans un entretien au quotidien *Les Dernières Nouvelles d'Alsace*, Patrick Proisy avait indiqué que l'ouverture de capital pourrait déboucher sur une vente du club, « mais pas avant deux ou trois ans ».

■ **GOLF** : l'Américain Tiger Woods, numéro un mondial, va devenir l'ambassadeur des montres Tag Heuer, filiale du groupe LVMH, aux termes d'un accord annoncé, lundi 7 octobre, par LVMH. Les conditions financières du contrat n'ont pas été révélées.

Luc Gelusseau, nouveau tacticien du Défi Areva

« L'équipe ne répond pas aux attentes de la compétition »

Voile • Dans un entretien au « Monde », le marin affirme que les Français gardent leurs chances dans la Coupe Louis-Vuitton

BREDOUILLE au terme des six premières régates de la Coupe Louis-Vuitton, qualificative à la Coupe de l'America, le Défi français Areva a décidé de changer de tacticien et de barreur. Le nouveau maître à bord, Luc Gelusseau, analyse la situation.

Quatre régates, quatre défaites. Quel est votre bilan de la première semaine de course du Défi ?

Le bilan c'est 4-0. C'est un résultat brut et net. On aurait évidemment préféré être à 3-1 ou 2-2 mais nous avons toujours été des outsiders. La véritable catastrophe n'est pas un score de 4-0, 6-0 ou 10-0, ce serait de ne pas se qualifier pour le prochain stade de la compétition. Nous avons de surcroît le sentiment d'avoir beaucoup progressé depuis un mois.

Les défaites contre les Suisses d'Alinghi ou les Italiens de Prada n'ont pas surpris mais celle contre les Anglais, au bateau réputé assez lent, a étonné...

Il est facile de dire tout et son contraire avant le départ de la première régate. On prend les budgets par ordre croissant, on fait courir deux ou trois rumeurs et on

bâtit là-dessus un classement qui ne signifie pas grand-chose. Moi, lorsque je me promène sur les bases à Auckland, je vois des équipes bien armées et composées de gens compétents.

Luc Pillot, qui est aujourd'hui à la barre et que vous avez remplacé au poste de tacticien, estime que votre bateau affiche un déficit de vitesse par rapport à certains de vos concurrents...

Contre *Alinghi*, c'était très net. Les Suédois allaient peut-être aussi un petit peu mieux que nous. Mais, nous n'étions pas à des années-lumière de *Prada*, ce qui

montre que nous avons plus progressé qu'eux, car lors de la dernière édition [en 2000] leurs bateaux allaient beaucoup plus vite que tous les autres. Quant aux Anglais, nous avons mené la course de bout en bout. Ils sont passés devant lorsque nous avons effectué notre tour de pénalité.

Les Français ont déjà reçu trois pénalités. Vous ont-elles semblé justifiées ?

Il ne sert à rien de se poser ce genre de questions. C'est comme au football. Qu'un penalty soit justifié ou non n'a aucune importance. Quand il est sifflé, il est tiré.

Le Défi français privé de vent

La régate entre *Le Défi*, le bateau du syndicat français Le Défi Areva, et *Stars & Stripes*, le bateau du Team Dennis Conner, comptant pour la 6^e journée de la coupe Louis-Vuitton, a dû être définitivement annulée, mardi 8 octobre, par manque de vent. Le règlement stipule que le temps maximum pour courir un bord (distance entre deux bouées) est de 45 minutes. Or c'est avec 40 secondes de retard sur cette limite officielle que *Stars & Stripes* a conclu le deuxième bord de près de la course, qui a donc été annulée pour le plus grand bonheur de l'équipe française, qui comptait alors plus de 1 demi-mille de retard sur son adversaire après avoir fait jeu égal depuis le départ. Les régates opposant *Oracle-BMW-Racing* et *OneWorld-Challenge*, tous deux invaincus, et *GBR* et *Mascalzone* ont également été annulées. Seuls *Prada* et *Victory-Challenge* ont pu courir, les Italiens s'imposant devant les Suédois.

L'équipage du Défi a multiplié les erreurs lors des quatre premières régates : départ manqué, spi perdu en mer, ligne d'arrivée non franchie...

Notre équipe est forte mais elle ne répond pas encore à toutes les attentes nécessaires à ce type de compétition. Nous devons peaufiner et arranger certaines combinaisons. Lors de notre journée sans régate, le 7 octobre, nous avons navigué pendant plus de cinq heures durant lesquelles nous avons répété notamment des affalements de spi. Nous avons aussi modifié certaines voiles et nous essayons d'avoir une communication plus fluide à bord. Je trouve toutefois que notre équipe est bien meilleure que celle que nous avions en 2000.

Pierre Mas, le directeur sportif de l'équipe, promettait que la cellule arrière du bateau ne serait pas changée. Or, depuis le 6 octobre, vous remplacez Luc Pillot à la tactique et lui a pris la place de Philippe Presti à la barre...

Changer d'homme ou de voile n'est pas un drame. Après les premières régates, nous avons estimé qu'il fallait que l'équipe progresse dans son sens marin, c'est-à-dire qu'elle sache mieux gérer ce type de gros bateau qui pèse 25 tonnes. Moi, je connais ce voilier par cœur. J'ai assisté à sa naissance et

j'ai navigué à son bord tous les jours lors de nos périodes d'entraînement. Je suis aussi un compétiteur dans l'âme et j'ai trente années de compétition derrière moi.

Votre arrivée tardive à Auckland explique-t-elle vos mauvaises performances ?

Du 1^{er} septembre au 1^{er} octobre, nous n'avons pu naviguer que douze jours ici, principalement à cause de la météo. Nous serions arrivés un mois plus tôt, nous aurions peut-être pu nous entraîner dix jours dans la baie, alors que, pendant la même période, nous sommes parvenus à faire des tests durant vingt jours à Lorient. Dix jours d'entraînement, c'est énorme pour nous. Notre arrivée tardive a donc plutôt été un atout.

Peter Harrison, le patron du syndicat britannique, semble nager dans le bonheur depuis son arrivée à Auckland. Partagez-vous sa joie ?

Pour nous aussi, c'est Noël tous les jours. On attend seulement encore nos cadeaux, c'est tout. Je garde confiance pour demain, après-demain et les jours qui suivent. Si ce n'était pas le cas, je partirais en vacances. On a une équipe d'enfer et on peut battre nos concurrents.

Propos recueillis par Frédéric Therin

L'autre course contre la montre d'Edwige Pitel

Cyclisme • Elle participe au Mondial de Zolder

DE FACE, de dos ou de trois-quarts, le vent sera omniprésent, mercredi 9 octobre, sur les 23 kilomètres du parcours plat et quasi rectiligne du contre-la-montre des championnats du monde de Zolder (Belgique), mais Edwige Pitel est prête. A trente-cinq ans, celle qui étrenne son premier cuissard d'internationale tricolore sur le « chrono » aux côtés de Jeannie Longo-Ciprelli, championne du monde en titre, et Catherine Marsal, n'a « plus de temps à perdre ». Elle a débuté la compétition cycliste en 2001 et vise tout bonnement les Jeux olympiques de 2004.

« Je veux devenir incontournable tant sur le contre-la-montre que sur la course en ligne », explique la Bretonne issue de l'athlétisme qui lui avait promis très tôt une carrière internationale. Des études peu compatibles avec le haut niveau l'ont retardée : maths sup, maths spé et un diplôme d'ingénieur en mathématiques appliquées et informatique à l'Ensimag de Grenoble. Elle a renoué avec la course à pied à 25 ans en Angleterre où son PhD (l'équivalent d'une thèse) lui laissait « davantage de temps ».

De retour en France, elle décroche un poste de maître de conférence à l'université de Rennes et intègre l'équipe de France de cross-country. Mais le sentiment de « tout faire à moitié » la mine. Elle prend une disponibilité. En 1998, une blessure la prive de championnats de France sur piste. Elle calme sa frustration en s'essayant au duathlon. D'entrée, elle gagne les championnats nationaux de courte distance (10 km à pied, 40 km à vélo, 5 km à pied) puis se classe deuxième aux championnats du monde longue distance (10 km à pied, 60 km à vélo, 10 km à pied). En 2000 et 2002, elle remporte le titre de championne du monde.

Un représentant de son sponsor l'engage à s'aligner dans une épreuve de Coupe de France de cyclisme, en mai 2001. Aux championnats de France de contre-la-montre, elle termine cinquième, sans préparation ni matériel spécifique. En septembre, elle gagne le Chrono des Herbiers, en Vendée. Le peloton féminin la surnomme aimablement « Superwoman ». Peu lui importe, aux championnats de France fin juin, elle s'est classée troisième du contre-la-montre et deuxième de l'épreuve en ligne.

Pour Zolder, invoquant son manque d'expérience, la Fédéra-

tion française de cyclisme (FFC) l'a cantonnée au contre-la-montre. Son parcours atypique semble déranger. La soupçonne-t-on de dopage ? « Non, dit-elle. Mais la Fédération préfère logiquement promouvoir des jeunes en vue des prochaines échéances olympiques. » Dans son club de la région marseillaise, Edwige Pitel n'a pas d'entraîneur. « On m'a simplement dit que les pros roulaient la semaine et couraient le week-end », raconte-t-elle. En athlétisme, il y a différentes écoles, des plans d'entraînement, des indices, en vélo, j'ai cherché en vain, alors je fais ma sauce en transposant mes connaissances en course à pied. Pour le contre-la-montre, il faut s'échauffer dur pour rentrer tout de suite dedans. Le plus difficile est d'accepter cette impression d'énergie qui se volatilise. Ma force, c'est de trouver instinctivement et rapidement mon seuil, mais j'ai encore l'angoisse de mal répartir mon effort. »

« Ma force, c'est de trouver instinctivement et rapidement mon seuil, mais j'ai encore l'angoisse de mal répartir mon effort »

L'efficacité indéniable de son travail soulève les questions de la valeur réelle et de la densité du peloton féminin français. « Une partie du peloton, même internationale, n'a pas une condition physique d'athlètes de haut niveau », reconnaît Edwige Pitel. Avant son « mondial » de mercredi, elle ne possédait même pas de casque profilé. Trop cher. On lui en a promis un de l'équipe professionnelle espagnole ONCE, experte en contre-la-montre : un présent inestimable pour cette perfectionniste qui rêve d'essais en soufflerie et de rencontres avec ses modèles, David Millar (Cofidis) et Lance Armstrong (US Postal), pour leur soutirer des conseils en aérodynamisme.

Patricia Jolly

2002
PARIS
MONDIAL DE L'AUTOMOBILE
28 SEPTEMBRE - 13 OCTOBRE

Paris - Porte de Versailles. Tous les jours de 10h à 22h.
Billets en vente : www.mondial-automobile.com, Fnac, Carrefour, Réseau France Billet.

Luxe intimiste et carnaval

De la démesure des silhouettes John Galliano à la grâce sensuelle des robes Lanvin par Alber Elbaz, les défilés affirment leurs diversités



PRÊT-À-PORTER FEMME
Collections
printemps-été 2003

PLUS DE MILLE mètres de volants sur l'ensemble des modèles, des mannequins au corps peint de rose, de vert, de bleu ciel et des vêtements taillés pour des géants... la collection de John Galliano exprime comme jamais son sens de la narration et de la démesure. Au Théâtre de l'Empire, le public a ovationné la prestation du couturier qui ouvrira fin octobre la première boutique sous son nom à Paris. *Le Voyage de Chihiro* version mode, au cours duquel on croise des héroïnes de conte de toutes les couleurs, coiffées de guirlandes ou d'iroquoises en ballons. Le défilé est digne des superproductions du Bollywood indien avec des saris aux couleurs d'épices, des colliers dorés portés en guise de masques

ou un bombers de soie décoré d'une tête de Shiva. Inspiré par la fête de Holi, où l'on asperge passants et voisins d'eau colorée et de poudre rouge, le final est étourdissant avec des pigments de couleurs qui tapissent les vêtements, jaune soufre sur un tailleur corail, blanc farineux sur un trench noir, pour recomposer des images éphémères. Dans ce goût de la métamorphose et de la disproportion, Galliano rend aussi hommage aux performances de l'icône des clubs londoniens Leigh Bowery et son ami Trojan, disparus au milieu des années 1980.

Si Galliano laisse vivre ses fantasmes dont on retrouvera la version édulcorée en boutique, d'autres montrent ce qui se vend. Chez Hermès, Martin Margiela est à des années-lumière des clin d'œil branchés. Depuis son arrivée à la direction artistique du prêt-à-porter féminin en 1997, il passe en revue les classiques de la garde-robe.



●
Photographies
Claudine Doury
agence VU

Dans cette vision immuable de la mode (pantalon deux pinces en crepe de laine, chemise en popeline) en beige, noir et blanc, il s'autorise la fantaisie d'un haut drapé dans un carré de soie ou d'un trench à manches et bavolet amovibles. Mais les matières ultraluxueuses (super 130, agneau velours, double satin de soie) se figent parfois.

Pour sa deuxième collection chez Lanvin, Alber Elbaz continue de maîtriser et de réinventer avec

aisance les codes de la maison, fondée en 1885. Brodés sur du tulle transparent, les plastrons bijoux semblent posés à même la peau dans des effets de trompe-l'œil. Eclairées par des lustres de cristal, les lignes fluides de ses robes de soie ou de mousseline aux finitions brutes accompagnent le corps avec sensualité.

DÉTAILS DE LINGERIE

Un ailleurs intimiste se dessine dans un burnous en tweed raphia porté avec des tongs à rubans de satin ou dans l'imprimé africain de tuniques terre de Sienne ou chocolat. Dans son défilé présenté au Carreau du Temple, Martine Sitbon affine les bustes avec des pinces et des détails de lingerie. Entre rose poudré, gris souris ou lilas fané, des nuances cosmétiques colorent mini-robes à quilles de mousseline, petit blouson en satin ou veste ceinturée d'un obi. L'énergie est là, dans les arabesques Art nouveau ou les lignes graphiques empruntées au vestiaire sportif. Loin de cette grâce sensuelle, Stella McCartney réduit sa collection à

Modèles Martine Sitbon (en haut, à gauche). Bollywood revu par John Galliano (ci-dessus). L'élégance des silhouettes d'Alber Elbaz chez Lanvin (ci-dessous). Les poupées Vuitton par Marc Jacobs (en bas).

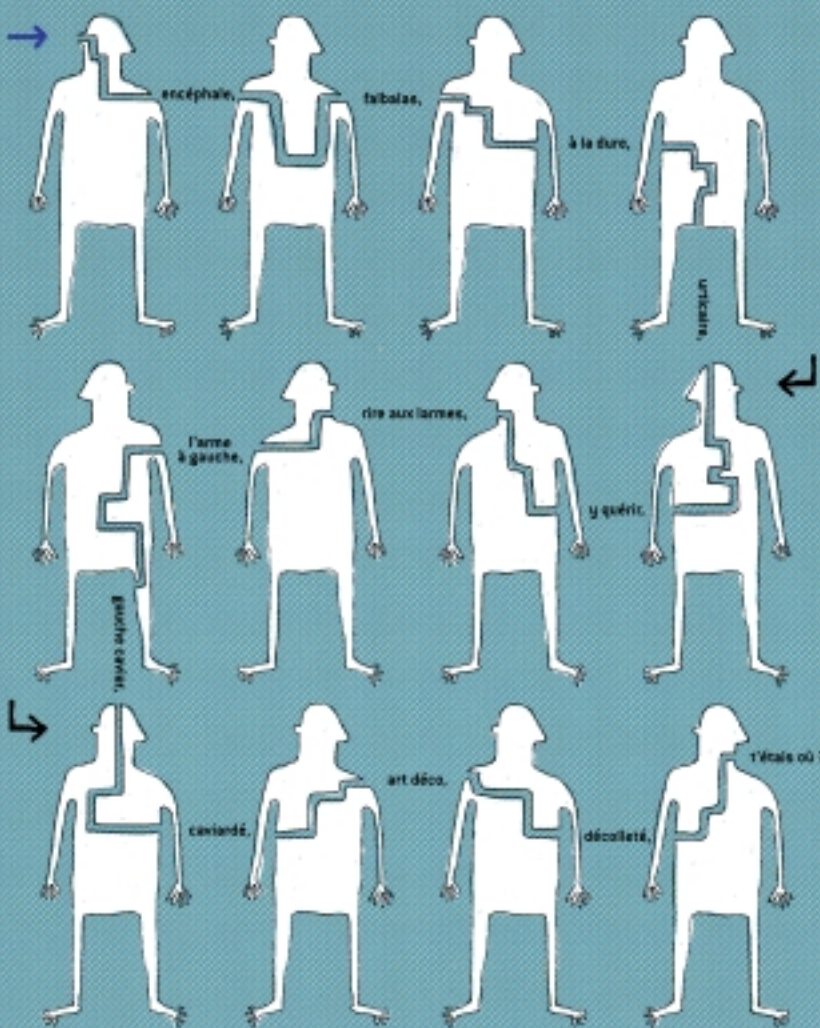


quelques tops en chaînettes dorées et à des mousselines vert hûtre spéciales cocktail. Pour les adeptes de la nuit, on préfère les petites robes gansées d'argent de Gaspard Yurkievich, qui a convié ses invités au Crazy Horse après le

défilé. Les mini-bloomers et les combinaisons 1980, qu'il affectionne depuis ses débuts, se retrouvent parmi les sources d'inspiration de la saison.

Anne-Laure Quillieriet

TRAFIC D'INFLUENCE



Europe 1
Activateur d'opinion

GRÂCE À EUROPE 1, LES CADRES ACTIFS ONT TOUJOURS QUELQUE CHOSE À SE DIRE. En se plaçant au cœur des débats qui agitent la société, Europe 1 alimente les discussions des entrepreneurs, cadres et professions intellectuelles. Avec 1010 000 cadres actifs à l'écoute chaque jour*, Europe 1 est en effet la première radio commerciale sur les leaders d'opinion. Grâce à Europe 1, les opinions s'activent, la parole s'échange, les informations se transmettent. Contact commercial : francois.merle@lagardere-active.com Tél 01 47 23 15 42

*www.lagardere-active.com *Tirage des cadres actifs 2002 - Institut français des études de marché - 10/03/02 - Classe - Étude des Cadres Actifs.



Le temps des poupées par Louis Vuitton

L'ÉTÉ 2003 semble voué aux grands écarts. Après les robes « nids à souris » et autres jupes flâques de Vivienne Westwood, le défilé de Marc Jacobs chez Louis Vuitton, a fait basculer la Carte du Tendre du côté du Japon. Alors que se poursuit jusqu'au 27 octobre l'exposition « Kawai ! Vacances d'été » à la Fondation Cartier, le directeur artistique de la maison choisit de faire appel à l'artiste vedette de cette manifestation, Takashi Murakami, que certains comparent au Warhol nippon. Dix ans après l'invention de Mr Dob - sa mascotte souvent entourée de champignons hallucinogènes -, le créateur du concept Poku (Pop + Otaku), a su imprimer sa marque à une griffe, en signant des sacs aux initiales multicolores sur fond crème. A l'entrée de la serre du parc André-Citroën,

la poupée et les ballons géants de plastique monogrammés donnent le ton. Même le soleil semble déjà faire partie de la bande dessinée. Le défilé, annoncé par un arc-en-ciel de treize « coiffeuses » en blouse de satin duchesse, est une véritable récréation, un hommage à la femme transitionnelle.

LA MORPHING-COUTURE

Quelque part entre la « pretty woman », la Parisienne de Kiraz et la bishoujo japonaise (petite fille mignonne aux grands yeux et au cheveux attachés en couettes), Marc Jacobs réussit avec humour son exercice de morphing-couture. Les modèles hérités du début des années 1960, robe lingerie de satin vanille, manteau de tweed léger que n'aurait pas renié Audrey Hepburn ou Jackie Kennedy, célèbrent avec

charme et sans nostalgie le plaisir de jouer à s'habiller, pour le plaisir. Sous l'œil de Bernard Arnault, entouré de Jeanne Moreau et de Yohji Yamamoto, les 62 modèles passent, comme des petits fours à croquer du bout des yeux, brassière de soie noisette, robe de raphia pistache ou pétale de rose, avec ici et là des touches « manga » qui évitent le côté compassé du « rallye » mondain : une veste de néoprène portée avec un haut de satin, un manteau de caoutchouc à fleurs rappelant les bonnets de bain de Kiki Caron, et même les blouses d'organza brodées de végétation en plastique, achèvent de composer ce jardin d'artifices où chacun retrouve, au fond de son cœur, un peu de paradis.

Laurence Benaïm

Blissfully Yours, d'Apichatpong Weerasethakul • Révélé par le Festival de Cannes, où il a créé l'événement, ce deuxième et stupéfiant long métrage d'un jeune auteur thaïlandais ravive, après les percées du Japon, de la Chine et de la Corée, tout le mystère du cinéma asiatique

Un homme porté par le courant du désir

IL SERAIT prématuré, à propos d'une œuvre aussi singulière que celle d'Apichatpong Weerasethakul, de conclure d'entrée de jeu à un bouleversement de la donne géo-cinématographique mondiale. Il n'empêche. Atterri sur le pré carré cannois tel un ovni sur la planète cinéma, *Blissfully Yours* donne, à lui seul, l'envie d'ajouter l'atout thaïlandais au jeu déjà effervescent du cinéma asiatique. Peu de films, en effet, peuvent se vanter de procurer à leurs spectateurs une telle sensation d'inconnu et de dépaysement, et, partant, une telle envie d'en savoir un peu plus sur l'univers, à la fois proche et lointain, qu'il évoque.

Très loin des images toutes faites qu'on peut entretenir en Occident au sujet de la Thaïlande – depuis Yul Brynner en grotesque monarque siamois dans *Le Roi et moi* (1956) de Walter Lang jusqu'à la sombre réputation de plate-forme du tourisme sexuel du Sud-Est asiatique, *Blissfully Yours* – qui par ce très beau titre se proclame nôtre dans la béatitude – incite à tout oublier pour, à notre tour, nous abandonner à lui. L'itinéraire qu'il propose – pour poser d'emblée quelques béquilles orthopédiques à ce film qui fait vaciller tous les repères – semble mener

d'une variation thaï sur le Tsai Ming-liang de *La Rivière* à une réécriture bouddhiste d'*Une partie de campagne*, de Jean Renoir.

Une étrange consultation médicale y tient lieu de lever de rideau, à la croisée du drame et du burlesque, au cours de laquelle deux femmes tentent de persuader le médecin de prescrire des médicaments à un jeune homme totalement mutique, affecté d'une inexplicable maladie de peau. Cette auscultation surréaliste, qui voit trois femmes tourner autour du corps d'un beau garçon prostré et muet et qui se termine à la manière d'un dialogue de sourds, ne saurait mieux inaugurer un film qui se révèle une investigation sensorielle et politique sur la duplicité du désir, dont le double visage emprunte tour à tour les traits de l'affranchissement et de l'asservissement.

Il faudra un minimum de patience pour comprendre que Min, ce vague cousin du héros de *La Rivière* – lequel était quant à lui coincé durant tout le film par un torticolis – est en fait un émigré birman résidant clandestinement en Thaïlande (d'où la fausse mutité), où il est « protégé » par ces deux femmes. Roong, la plus jeune d'entre elles, amoureuse de Min, est ouvrière à

l'usine, et paie son aînée, Orn, pour qu'elle prenne soin de son amant durant ses heures de travail. Cette dernière, malheureuse dans son mariage et sentant la vieillesse approcher, n'est pas non plus insensible aux charmes de Min, qui évoque pour elle l'enfant qu'elle a perdu.

BIFURCATION INATTENDUE

Servi par des acteurs non professionnels et mis en scène avec une finesse de touche qui ferait d'ores et déjà de *Blissfully Yours* un film d'une suprême élégance, le récit, sublimé par d'envoûtants plans-séquences, n'en va pas moins radicalement bifurquer à mi-chemin, au cours d'une fluide équipée qui mène Roong et Min, par cette même après-midi, au cœur de la jungle pour un pique-nique amoureux. Apparaissant sur la route qui file, le générique, sans doute le plus tardif et incongru de l'histoire du cinéma, semble alors nous inviter à considérer ce qui a précédé comme une concession nécessaire au déroulement de l'intrigue, dont le véritable cœur ne serait atteint qu'à condition de sortir de la route.

Et ce cœur, une fois l'infrastructure sociale et routière abandonnée,



Min, clandestin birman en Thaïlande, convoité par deux femmes.

n'est autre que le désir qui le fait battre et la chair qui l'enveloppe, dont Apichatpong Weerasethakul filme l'exultation et l'exténuation dans les clairs-obscur de la jungle tropicale. Régression édénique vers un monde où il n'y aurait d'autre loi que celle du désir, cette escapade charnelle vers les origines est à l'unisson de la nature qui lui sert de cadre, gorgée de fruits défendus, saturée par l'enivrement des sens, mais aussi secrètement travaillée par la suffocation atmosphérique, l'humidité suintante et la corruption de la matière, depuis les fourmis qui envahissent le repas jusqu'à la peau morte de Min qui se détache par lambeaux.

En parallèle, à quelques pas de là dans les herbes, Orn fornique avec un collègue de son mari parmi le chuintement des serpents, puis, après que son compagnon l'a laissée en plan pour courir après le voleur de sa moto, s'en va surprendre le jeune couple dans les sous-bois. Ici,

la touffeur et la proximité d'une rivière engagent les trois protagonistes à poursuivre au fil de l'eau cette dérive insensiblement excentrique, les deux femmes se livrant sur le corps flottant du garçon qu'elles ont préalablement enduit de crème à une exfoliation qui fait de cette scène non seulement une des plus étranges et magnifiques cérémonies lustrales jamais imaginées, mais encore une assez belle métaphore de la puissance abrasive du cinéma.

Abandonné aux mains caressantes des deux rivales qui le nettoient, Min semble vivre l'expérience bouddhiste suprême, qui consiste à se purger de toute passion pour atteindre le Nirvana. Mais cette évocation se double d'un regard critique qui la replace dans une perspective politique. La lecture en voix off, à ce moment précis, d'une lettre adressée à la femme qui l'attend en Birmanie peut laisser supposer que Min, émigré privé de droit sur une

terre étrangère, ne vaut lui-même pas davantage qu'une pelure soumise au bon vouloir des femmes qui l'épluchent et au gré du courant qui l'entraîne. En même temps qu'une réflexion dialectique sur le désir et sur l'extatique faiblesse des hommes, *Blissfully Yours* serait à ce titre, à travers le sensuel asservissement de son héros, une pierre jetée dans le jardin de la Terre des hommes libres, autrement dit de la Thaïlande, nom par lequel le royaume de Siam fut rebaptisé en 1939. Autant de qualités qui, en alliant la crudité à la grâce, l'acuité à la beauté, suffisent à placer ce film parmi les révélations cinématographiques de ces dernières années.

Jacques Mandelbaum

Film thaïlandais d'Apichatpong Weerasethakul. Avec Kanokporn Tongaram, Min Oo, Jenjira Jansuda. (2 h 05.)

JOHNNY HALLYDAY JEAN ROCHEFORT

FAMEUX TANDEM.
Libération

DU GRAND ART.
Figaroscope

UNE RÉUSSITE.
Le Parisien

UN BEAU DUO.
Studio

UN PETIT BIJOU.
Les Echos

UNE RENCONTRE POÉTIQUE.
Le Figaro

PHILIPPE CARCASSONNE PRÉSENTE

L'HOMME DU TRAIN

UN FILM DE PATRICE LECONTE

SELECTION OFFICIELLE FESTIVAL DE VENISE 2002

PARIS PREMIERE ACTUELLEMENT RTL

A Bangkok, le réalisateur doit affronter la censure

BANGKOK

de notre envoyé spécial

Chaque fois qu'il participe à un festival international – et il y en a eu une bonne dizaine depuis le succès de *Blissfully Yours* à Cannes –, Apichatpong Weerasethakul tente de convaincre un distributeur local d'acheter son film. S'il se sent peu l'âme d'un commis voyageur, il sait qu'il ne peut compter que sur lui-même pour faire rentrer quelques deniers dans sa production.

Formé au cinéma expérimental, Apichatpong s'est fait un nom sur la planète du cinéma d'auteur en tout juste deux films (*Mysterious Object at Noon*, son premier long métrage, avait déjà été remarqué dans plusieurs festivals). Mais en Thaïlande il fait figure de pionnier. Contre toute attente, *Blissfully Yours* sera montré à Bangkok mi-novembre : « C'est la première fois qu'un film thaï est primé dans un grand festival international. Le film d'auteur est dans son enfance

ici, c'est très difficile d'en montrer, mais je crois qu'il commence à y avoir un public », explique Gilbert Lim, de Mongkol Cinema, l'une des deux majors thaïes.

LA NUDITÉ TABOUÉ

Reste le problème de la censure : on ne badine pas avec la nudité en Thaïlande, où des films comme *Show Girls*, de Paul Verhoeven, deviennent méconnaissables une fois soumis aux interdits en vigueur. « On voit au cinéma des scènes extrêmement violentes qui ne préoccupent personne, alors que je ne montre que des choses extrêmement simples », déplore Apichatpong, dont le film comporte plusieurs scènes d'amour essentielles à sa cohérence.

Le réalisateur se dit prêt à accepter un cache noir sur ses images, tout en gardant le son, manière pour lui de signifier sa protestation. Mais pas question de couper les scènes. Mongkol, dont l'une des dernières

productions, *Khang Paed* (Zone 8), un film sur une prison de femmes, a récemment défrayé la chronique en raison de quelques scènes osées, espère convaincre les censeurs du caractère particulier de *Blissfully Yours*.

La surprise du réalisateur, la major s'est aussi engagée à produire son prochain film, *Tropical Malady*, qui met en scène une relation homosexuelle. Mais il devra faire des concessions : « Nous sommes d'accord pour que je fasse deux versions. L'une pour la Thaïlande et l'une pour moi et l'étranger. Ça ne me gêne pas du tout, au contraire, je vois ça comme une expérience. Ça m'intéresse beaucoup de voir quelles scènes seront changées, quels mouvements de caméra seront rajoutés », raconte Apichatpong Weerasethakul.

Nouvelle exploration autour du bonheur, *Tropical Malady* décrit le duel amoureux d'un jeune soldat et de son amant. Le film commence dans la ville et se poursuit dans la forêt, l'anarchie de la jungle prenant possession des personnages et de la structure du film. Comme pour *Blissfully Yours*, Apichatpong compte utiliser des acteurs amateurs et procéder par la méthode du *workshop*, en les faisant travailler pendant plusieurs semaines : « Il faut forcer les acteurs à faire ce travail, car il n'y a pas du tout ici, même chez les professionnels, cette culture qui existe aux Etats-Unis ou en Europe de s'investir totalement dans un rôle. C'est un peu comme des séances de psychanalyse de groupe », dit-il.

Brice Pedroletti

Embrassez qui vous voudrez, de Michel Blanc • Cette comédie légère autour de cinq couples désaccordés tourne au vinaigre misanthropique et dépeint un monde d'une sinistre cruauté

Imbroglia neurasthénique au Touquet

SI L'ON DEVAIT résumer d'un trait la personnalité de Michel Blanc, comme acteur et comme réalisateur, dans le cinéma français, on dirait volontiers qu'il a, sinon inventé, du moins cultivé jusqu'à se l'approprier intimement la notion de comique douloureux. Du calamiteux Jean-Claude dans *Les Bronzés* de Patrice Leconte à l'homosexuel pathétique qu'il incarne dans *Tenue de soirée* de Bertrand Blier, la souffrance est manifestement ce qui confère à son registre sa tonalité, sa couleur la plus identifiable. Qu'il y participe ou non comme interprète, les films dont il est l'auteur ne font guère exception à la règle, qu'il s'agisse de *Marche à l'ombre* (1984), *Grosse fatigue* (1994) ou *Mauvaise passe* (1998), lesquels mettent peu ou prou en scène un même personnage, auquel sa propre tête ne revient pas, et dont les tentatives pour y échapper (il y a beaucoup de changements et de dédoublements d'identité dans la carrière de Michel Blanc) ne font qu'exacerber la veulerie et le dégoût de soi-même.

Avec *Embrassez qui vous voudrez*, son quatrième long métrage, il semble que cette caractéristique du personnage ait finalement contaminé le film lui-même. Soit, au départ, une intention de comédie alerte et grinçante, au casting alléchant et au titre désinvolte, laquelle tourne à l'arrivée au gel définitif des ressorts



UGC / THIERRY VALLETOUX

comiques, au vinaigre misanthropique, à la nausée neurasthénique.

Adapté d'un roman de Joseph Conolly intitulé *Vacances anglaises*, le film réunit cinq couples désaccordés au cours d'une villégiature au Touquet. Il y a là Bertrand (Jacques Dutronc), un homme d'affaires désabusé et cynique qui trompe allégrement sa femme Elisabeth (Charlotte Rampling), une bourgeoise sans intérêt notable. Il y a leurs pendants désargentés, le minable Jérôme (Denis Podalydès) et son acariâtre de femme Véro (Karin Viard) qui tente de donner le change. Il y a Julie (Clotilde Courau), amie d'Elisabeth et ex-amante de Bertrand, une mère célibataire qui va abandonner son bébé au cours du séjour pour un énième salaud patenté (Vincent Elbaz). Et

puis cet autre couple qu'on croirait de scène de ménage en scène de ménage, composé de Jean-Pierre (Michel Blanc), un jaloux compulsif, et de sa victime consentante Lulu (Carole Bouquet). Et encore, à distance, celui constitué par la garce Emilie, la fille de Bertrand et Elisabeth, qui a emmené Kevin, un employé de la boîte de son père, jusqu'aux Etats-Unis pour mieux le laisser tomber.

UN VISAGE DE PSYCHOPATHE

Typifiés à l'extrême (l'angoissée, la complexée, la chipie, le jaloux, le cynique, le raté...), ces personnages sont englués par la mise en scène dans un monde d'une sinistre cruauté dont aucun d'entre eux ne semble dupe, à l'exception, précisément, du personnage interprété

par Michel Blanc, qui croit à tort que sa femme le trompe. Il serait à ce titre le seul personnage sauvable du film, s'il ne s'était composé pour l'occasion, et visiblement à dessein, ce visage de psychopathe aussi malsain qu'effrayant. C'est sans doute la tête que doit avoir, dans ce monde désenchanté, celui qui veut encore se laisser séduire par l'illusion des apparences, autant dire par le cinéma tel qu'il divertit un public par essence bon enfant.

Le drame de Michel Blanc est que le public a dépassé aujourd'hui en matière de cynisme l'esprit frondeur du café-théâtre sous les auspices duquel il a inauguré sa carrière. Du coup, l'esprit de bagatelle vire au jeu de massacre, et la plaisante grimace de son personnage de souffre-douleur se fige en un rictus hideux. La question adressée par Michel Blanc au cinéma (comment réussir sa carrière avec une gueule comme ça ?) sera donc passée de l'expression d'une souffrance redemptrice à la macération dépressive qui transpire par tous les pores de ce film, dont le spectacle inspire à la fois compassion et effroi.

J. M.

Film français. Avec Charlotte Rampling, Jacques Dutronc, Carole Bouquet, Michel Blanc, Karin Viard, Denis Podalydès. (1 h 43.)

Rosa la China, de Valeria Sarmiento • Un mélodrame radiophonique habilement mis en images

Trafics tragiques à La Havane, survoltée et corrompue

COÉCRIT par le romancier et poète cubain Jose Triana, *Rosa la China* est le sixième long métrage de fiction de Valeria Sarmiento, qui poursuit ainsi sa relecture décalée et fascinée des formes de récits populaires a priori les plus triviales pour en extraire ce qui fait à la fois leurs déterminations cachées et leur refoulé. Dès la première image (le plan d'un poste de radio allumé), le nouveau film de l'auteur de *Notre mariage* s'affirme comme un récit au sens littéral, une histoire racontée par un autre. *Rosa la China* sera la mise en image d'un mélodrame radiophonique. Une voix *off* (celle du narrateur) rappellera à plusieurs moments cette origine.

La Havane à la fin des années 1950. Tout un petit monde danse sur un volcan. Règne une ambiance de fin de partie. Rosa, dite « la China » est une tenancière de bordel,

maîtresse officielle d'un gangster en cheville avec les politiciens corrompus du régime. Elle trompe celui-ci avec Marco, une petite frappe, à la fois pickpocket et homme de main employé par son amant. La jeune sœur de Marco entretient elle-même une liaison avec un sénateur et tente de se faire une situation grâce à celui-ci, qui pourtant ne fait que l'humilier.

Les trafics qui vont donner leur énergie au film ne sont ainsi pas seulement ceux d'une économie parallèle et dangereuse qui vit en état de surchauffe (drogue, bijoux, proxénétisme), ce sont aussi ceux des sentiments et des passions, de la séduction calculée et de la dépendance sexuelle. Bref toute la matière d'un grand récit tragique ou d'un roman-photo baroque et luxuriant, au choix. Car l'incertitude qui pèse sur la nature de ce conte se perçoit dans

un rapport assez réjouissant qu'entretient l'image et le son.

Valeria Sarmiento a en effet, à plusieurs moments du récit, recours au surgissement d'une voix, celle du conteur radiophonique, qui, ne s'épargnant aucun des clichés emphatiques et aucune des approximations psychologiques attachés à cette forme de récit, atteint une forme de poésie brute tout en apportant un commentaire aux événements. Se joue alors un combat entre l'évidence opaque des comportements filmés et leur paraphrase par un narrateur invisible. La quête du spectateur s'engloutit dans cet écart qui s'ouvre régulièrement, dans cette

manière d'expliquer en amplifiant les ressorts du drame, au fur et à mesure que ceux-ci, progressivement, s'éloignent de toute rationalité. Car dans la course folle des protagonistes, leur manière de se précipiter, prisonniers d'une sorte de fatalité, vers leur destin, se glisse une distorsion rusée des causalités qui souligne l'influence surréaliste de ce réjouissant exercice de style.

J.-F. R.

Film franco-cubano-hispano-portugais. Avec Luisa Maria Jimenez, Juan Luis Galiardo, Abel Rodriguez. (1 h 40.)

CANNES 2002
PRIX DU JURY
PRIX DE LA CRITIQUE INTERNATIONALE

Un grand film, de ceux que l'on regarde la tête levée.
L'EXPRESS

Une bataille est gagnée sur le front de l'intelligence et de la beauté, donc de la liberté.
LE MONDE

Suleiman dynamite le quotidien avec dérision, violence et élégance. Un pur bonheur.
LIBERATION

D'un comique imparable, un film touché par la grâce.
LE NOUVEL OBSERVATEUR

Du grand cinéma, une œuvre d'homme libre.
LES INROCKUPTIBLES

Humbert Balsan présente

INTERVENTION DIVINE
une chronique d'amour et de douleur

un film de Elia Suleiman

fpi www.pyramidefilms.com

France inter

libération

arte

INROCKUPTIBLES

PYRAMIDE DISTRIBUTION

CRÉDITS: NON CONTRACTUELS

LES MEILLEURES ENTRÉES EN FRANCE

		Nombre de semaines d'exploitation	Nombre d'entrées (1)	Nombre d'écrans	Évolution par rapport à la semaine précédente	TOTAL depuis la sortie
1	Minority Report	1	931 997	705	◇	931 997
2	Le Pianiste	2	243 686	495	◇ -18 %	623 290
3	Ma femme s'appelle Maurice	2	164 780	636	◇ -41 %	473 097
4	La Mémoire dans la peau	2	156 709	450	◇ -50 %	548 470
5	L'Homme du train	1	102 171	200	◇	102 171
6	Etre et avoir	6	98 943	286	◇ -7 %	930 622
7	Blanche	3	77 565	470	◇ -51 %	608 538
8	Intervention divine	1	63 292	105	◇	63 292
9	Corto Maltese, la cour sec...	2	59 724	196	◇ -40 %	181 021
10	Les Sentiers de la perdition	4	52 497	325	◇ -49 %	705 880

AP : Avant-première

* Estimation

Curieuse situation qui amène à ne publier que des comptes-rendus de succès alors que la situation globale est loin d'être flamboyante. La sortie du nouveau Spielberg est une indéniable réussite : avec près d'un million d'entrées en cinq jours, il fait beaucoup mieux que son prédécesseur, A.I., grâce à sa plus grande proximité avec les films de genre et à la présence de Tom Cruise. Mais, à son échelle, *Intervention divine*, du Palestinien Elia Suleiman, est une réussite au moins aussi convaincante, avec un excellent taux de fréquentation par écran. Sans faire d'étincelles, *L'Homme du train* obtient un score honorable, bien meilleur en tout cas que le précédent film de Patrice Leconte. Seul véritable échec parmi les nouveautés, *Full Frontal*, de Steven Soderbergh, n'attire que 32 000 amateurs dans 123 salles. Parmi les sorties des semaines précédentes, le conte de fée *Etre et avoir* ne se dément pas, le film de Nicolas Philibert voguant fermement vers le million d'entrées.

Source : Ecran Total

(1) Période du 2 au 6 octobre inclus

LES FILMS - LES SALLES - LES BILLETS

0 892 892 892

LE PLUS COURT CHEMIN ENTRE LE CINÉMA ET VOUS

0 892 892 892*, le numéro de téléphone pour retrouver PEAU D'ANGE et tous les films que vous voulez, à l'heure que vous voulez, dans la ville que vous voulez.

ALLOCIANE

LE PLUS COURT CHEMIN ENTRE LE CINÉMA ET VOUS

Amélie Nothomb, hygiène de l'écrivain

L'excentrique romancière aborde, dans « Robert des noms propres », les vertiges de l'anorexie. Une expérience qu'a vécue celle dont l'écriture rageuse se nourrit souvent des excès du corps

POUR COMMENCER, passons sur les clichés : oui, mademoiselle Nothomb adore les chapeaux biscornus, ne cache pas son penchant pour les fruits pourris, se force à boire un thé noir comme l'enfer (jusqu'à l'écoeurement, dit-elle) et préfère la nuit pour écrire des romans qu'elle ne publiera pas forcément. Certes, mais ce n'est pas tout. En onze livres et autant de succès retentissants, la légende qui s'est cristallisée autour de cette jeune femme fragile cache, plutôt qu'elle ne les révèle, les vrais paradoxes de sa nature. Car Amélie Nothomb est une personne réellement singulière, qui réussit le prodige de plaire au plus grand nombre. Une gentille qui écrit des livres pleins de rage, une humoriste obsédée par la gravité des choses et une femme subtile dont les récits cèdent voluptueusement à l'excès – jusqu'à la caricature, souvent.

Bien qu'elle puisse paraître outrancière, l'excentricité dont s'entoure la romancière n'est pas aussi fabriquée qu'on pourrait le penser. Simplement, son esprit ne bat pas les mêmes campagnes que le commun des mortels et son succès lui permet de donner libre cours à ses fantaisies. En matière d'écriture, cependant, sa raison lui dicte de rester en équilibre « sur un fil », sans trop dévier. « Dans les moments où j'écris, explique-t-elle, j'essaie de me maintenir à la frontière entre cohérence et folie pure, entre ce qui a du sens et ce qui n'en a pas, entre quelque chose et rien du tout. Cette frontière, je la sens physiquement : les textes que je ne publie pas sont, en majorité, ceux qui m'ont vue tomber de mon fil. Et pour m'être aventurée de l'autre côté, je sais que ce n'est pas si intéressant que cela. »

Tout de même : les personnages d'Amélie Nothomb sont, le plus souvent, des individus excessifs, aux limites de la déraison. Dans *Robert des noms propres*, par exemple, son dernier roman, la petite fille qui rêve de devenir danseuse et sa mère adoptive ne sont pas ce que l'on pourrait appeler sensées. L'une accepte de briser son corps pour l'amour de l'art (et par la contrainte imposée d'en haut), tandis que l'autre encourage sa fille à maigrir jusqu'à l'autodestruction, avant de la rejeter lorsque l'enfant réussit à sortir du cercle de l'anorexie. Le rapport au corps est omniprésent dans les livres d'Amélie Nothomb et le plus souvent de manière souffrante, quand ce n'est pas carrément pathologique. Il y a des laids vraiment très laids, des gros vraiment trop gros, des maigres affreusement maigres et toujours le rayonnement douloureux des corps martyrisés. La romancière elle-même a connu, dans l'adolescence, les vertiges de l'anorexie, cette « expérience spé-

BIOGRAPHIE

► 1968

Naissance à Kobé, au Japon.

► 1985

Retour à Bruxelles, comme étudiante en philologie.

► 1993

Parution d'« Hygiène de l'assassin », premier roman.

► 2002

Parution de « Robert des noms propres », onzième roman.

cial », comme elle l'appelle : « Le corps disparaît peu à peu, entraînant dans son sillage énormément de choses : l'esprit, l'âme... C'est fou de voir à quel point les problèmes avec les autres disparaissent quand on n'a plus de corps – et aussi combien ces mêmes autres vous en veulent, quand vous vous remettez à avoir un corps. »

DU JAPON À LA BELGIQUE

De cette époque où le corps était devenu un enjeu, Amélie Nothomb se souvient avec une grimace. Toute Belge qu'elle fut, l'adolescente née à Kobé, Japon, n'avait alors jamais mis les pieds en Europe, où elle débarquera dans la douleur à l'âge de 17 ans. Son père, un diplomate issu de l'aristocratie (et qui deviendra l'un des seuls non-Japonais au monde à chanter le nô de manière professionnelle), avait entraîné sa famille de poste en poste, du Japon au Bangladesh, en passant par le Laos et New York. Amélie Nothomb et sa sœur ont gardé, de cette enfance « isolée », « coupée du monde », le goût des lectures sans fin et une relation sororale extraordinaire – un « couple fusionnel », dit la romancière. De retour en Belgique, ce pays qu'elle aime, mais qu'elle appelle « arriéré », Amélie Nothomb entreprend (sans succès) de s'intégrer à un monde dont elle ignore tout,

depuis les façons de s'habiller jusqu'aux mille et un codes qui régissent les relations entre étudiants.

C'est l'écriture, dit-elle, qui lui a permis de survivre. Celle qu'elle continuait de lire avidement, puis celle qu'elle se mit à s'approprier, en commençant par imaginer les folles aventures d'une omelette spatiale. Progressivement, sa technique s'affirme et aussi ses méthodes de mise en jambe. Pour écrire, elle doit provoquer une tension du corps et de l'esprit qui passe, d'abord, par une certaine forme d'ascétisme : lever en pleine nuit, pas de musique, pour ne pas entrer « en transes » (tout de même), mais une privation délibérée de nourriture. « Il importe d'être vide, pour écrire. Donc, pas question de manger. Plus on aura faim et plus on ressentira la jouissance physique de l'écriture. » Au bout de plusieurs heures, voilà que surviennent un froid intense et « des tremblements terribles », signes avant-coureurs d'une sorte d'extase littéraire que l'auteur devra consommer jusqu'à la lie avant de pouvoir passer à table. « C'est l'écriture qui m'a réappris à remettre la nourriture à sa vraie place, dit Amélie Nothomb : celle de simple carburant. »

Pour ce qui est des lieux d'écriture, l'idéal serait évidemment la Belgique, mais le succès l'a obligée à devenir tout-terrain. A Paris,

elle vit plus ou moins chez son éditeur, Albin Michel, où elle passe le plus clair de son temps. « Je fais partie des meubles, constate-t-elle en souriant, mais je n'ai pas de bureau. Ce qu'il me faut surtout, c'est un non-lieu, où les tensions affectives ne soient pas trop aiguës. » Parce qu'elle n'a pas, figurez-vous « l'âme très musclée ». La métaphore qu'elle tire de sa manche ne manque pas de charme : « Je vis tous les jours en grand danger d'effondrement et quand cela se produit – notamment à cause de certaines attaques – c'est spectaculaire. Mais je suis bâtie comme une maison japonaise : facile à démolir, facile à reconstruire. Finalement, les matériaux les plus légers sont aussi les plus solides. » L'immense popularité dont elle jouit, la complexité de ses lecteurs (« Je ne pense rien de mon œuvre, explique-t-elle. Tout ce que j'en sais, c'est ce que m'en disent les lettres de mes lecteurs, souvent formidables »), l'ont consolidée, si l'on peut dire. « Mon écriture a réussi là où j'avais échoué : elle m'a permis de m'intégrer. » Suffisamment, du moins, pour être enfin libérée du souci de devoir prouver qu'on existe.

Raphaëlle Réollet

Robert des noms propres, Albin Michel, 172 p., 14,50 €.



CATHERINE GABROU / H&K

LES GENS DU MONDE

■ Pendant que les **Rolling Stones** célèbrent en tournée leurs quarante ans d'existence, Rome fête un autre quarantième anniversaire, celui de *Love Me Do*, premier 45-tours des **Beatles**, publié en octobre 1962. Pendant dix-sept jours, la capitale accueille, à l'initiative de son maire, **Walter Veltroni**, des groupes de reprises ambulants, des spectacles de théâtre et des expositions photographiques consacrés aux « Fab Four ». Une compagnie de téléphone en a profité pour commercialiser de nouvelles sonneries de mobile, reprenant la mélodie de *Hey Jude* ou de *Yellow Submarine*.

■ Dans son édition du 7 octobre, le *Times* révèle que 500 photographies, pour la plupart inédites, des **Beatles** ont été découvertes dans les archives de l'université de Dundee. Elles avaient été données à l'institution écossaise après la mort, en 1970, de leur auteur, le photographe hongrois Michael Peto. Celui-ci est connu pour ses portraits des danseurs Rudolf Nouriev et Margot Fonteyn.

■ « En regardant mes bijoux, je me rends compte de toute la chance que j'ai eue », reconnaît **Elizabeth Taylor**, qui publie un livre, *Elizabeth Taylor : mon histoire d'amour avec les bijoux*, accompagné d'une exposition organisée par la maison d'enchantement Christie's, à New York. Chance d'avoir épousé à deux reprises le généreux Richard Burton, qui lui a notamment offert le diamant Krupp. Dans son livre, l'actrice revient sur l'histoire de cette pierre de 33,19 carats : « Il appartenait à Vera Krupp, membre de la célèbre famille d'industriels allemands qui ont aidé à l'extermination de millions de juifs, rappelle Elizabeth Taylor, convertie au judaïsme pour épouser son quatrième mari, Eddie Fisher. Quand il a été mis aux enchères, dans les années 1960, je me suis dit que ce serait quand même bien si une juive comme moi pouvait l'acquérir. » A sa bien-aimée, Burton a également offert la perle La Peregrina, découverte au début du XVI^e siècle dans le golfe de Panama, et propriété successive du prince Philip II d'Espagne et de la reine d'Angleterre Mary Tudor.

■ La vogue des comédies musicales gagne l'Espagne, puisque le Teatre musical de Barcelone accueille un spectacle consacré à la vie de l'architecte Antoni Gaudí, dont la ville célèbre le 150^e anniversaire de la naissance. L'ouvrage est chanté en catalan avec des sous-titres en espagnol et en anglais. L'artiste est interprété par un parent éloigné, **Miquel Cobos i Torne**.

■ Le violoniste **Patrice Fontanarosa** a été nommé conseiller artistique de l'Orchestre Padeloup, qui a quitté la Salle Pleyel en travaux. La formation se produira au Théâtre Mogador, du 12 octobre à mars 2003, au Cirque d'hiver le 9 décembre, et à la Salle Gaveau entre novembre et décembre.

RADIO

MERCREDI 9 OCTOBRE

► Peinture fraîche

15 h 00, *France-Culture*
« Où en est le Palais de Tokyo ? », tel est le titre de cette émission qui profite de l'hommage rendu dans ce lieu à Louise Bourgeois, à l'occasion de l'exposition « Le jour, la nuit, le jour », pour évoquer l'activité de ce palais dévolu à la création sous toutes ses formes, depuis son inauguration en janvier. L'émission évoque aussi l'artiste canadienne Betty Goldwyn et le photographe Claude Cahun, qui vient de publier *Les Ecrits* (éd. Jean-Michel Place).

► Surpris par la nuit

22 h 30, *France-Culture*
L'émission s'intéresse au Combray de Marcel Proust, masque littéraire de la petite cité d'Illiers-Combray située dans la vallée du Loir, à quelques kilomètres de Chartres. L'écrivain y passa des vacances quand il était enfant, transformant la petite ville en lieu mythique. France-Culture propose une promenade dans le mythe littéraire de cette petite ville, intitulée « Autour de Combray, l'arche de Noé de Marcel Proust », en évoquant avec des habitants – un pâtissier, une guide de musée, un journaliste, etc. – et des spécialistes de *La Recherche* certains aspects proustiens.

— DOMINIQUE DHOMBRES —

Superproduction républicaine

EN FAMILLE, cela se regarde agréablement et même utilement. Les vieux souvenirs scolaires reviennent : Barras et Joséphine, la campagne d'Italie, l'expédition en Egypte, le goût des mathématiques chez un jeune général républicain qui a reçu une formation d'officier d'artillerie sous l'Ancien Régime et s'en souviendra toute sa vie. France 2 diffusait, lundi en début de soirée, le premier épisode de sa superproduction « Napoléon », avec Christian Clavier dans le rôle-titre. Vu l'heure, il était possible de répondre à quelques questions simples sans perdre définitivement sa réputation d'ancien bon élève en histoire. C'est excellent pour le lien familial, ces séries programmées deux soirs de suite, sur deux semaines. Les petits garçons regardent surtout les batailles, les soldats, les combats, l'armement. Les épouses vérifient si l'histoire d'amour est à la hauteur de sa légende. Les robes Directoire (mousselines transparentes, décolletés audacieux) sont évidemment intéressantes.

Cela commence par la fin, à Sainte-Hélène. Une très jeune femme s'avance vers la maison-prison de celui que les Anglais appellent « l'Ogre ». Le gouver-

neur, qui est un imbécile, fait le siège de son propre prisonnier mais laisse passer la belle, tandis que Napoléon observe la scène à la lorgnette. On reprend ensuite au début. Il était une fois un général républicain sans argent, sans commandement et sans scrupule qui battait le pavé de Paris lorsque sa route croisa celle de Barras. Il est jeune. Il aime les femmes et les sciences. Il aspire à la gloire, militaire évidemment, la seule qui vaille alors à ses yeux. Il croit encore en l'idéal égalitaire de 1789. Il a aussi une mère. Terrible. « Elle ne te prend rien », dit le fils lorsqu'il lui parle de Joséphine. Quant à cette dernière, elle aime l'amour et aucun homme en particulier. On comprend que la mère ne soit pas contente. Bonne partie est amoureux fou de cette femme superbe. La réciproque n'est pas vraie. Dure leçon pour les enfants des écoles.

Résumons. Ce n'est pas le film du siècle, mais sûrement la série de l'année, pour le service public, avec Gérard Depardieu (Fouché), Isabella Rossellini (Joséphine) ravissante et émouvante à la fois. John Malkovich fait un Talleyrand décalé, glacé, étonnant. Cela a coûté cher ? Et alors, on est en République, non ?

TÉLÉVISION

Des étoiles en guerre

C'est un petit bonhomme au crâne dégarni, un Américain moyen qui vit dans un pavillon aussi banal que lui. Son nom ? Sergueï Khrouchtchev, fils de Nikita, qui apparut, en 1953, comme le nouveau tsar de l'URSS et le successeur de Staline. Sergueï Khrouchtchev et sa demeure tapissée de portraits de son père servent de fil rouge au documentaire de Peter Bardehle. Le fils de Monsieur K. commente la guerre que se firent les deux empires du milieu du siècle dernier, les Etats-Unis et l'URSS, pour atteindre un but devenu obsessionnel et primordial : la conquête du cosmos, dernier espace vierge.

Les souvenirs de Sergueï, les entretiens avec des ingénieurs et des cosmonautes et astronautes, russes et américains, ainsi que les archives sélectionnées par le film laissent pantois. On y évoque les V2 de l'Allemagne nazie, la bataille que se livrent Russes et Américains pour contrôler ces missiles et les savants qui les conçurent. On y revient aussi sur l'existence d'un mystérieux S. P., génial ingénieur russe qui réussit à mettre en orbite, en 1957, le premier spoutnik soviétique, alors que les Américains, à la même époque, avaient créé de vulgaires « pamplemousses ». On assiste aussi aux échecs américains des U2 puis à la « guerre des étoiles » entre les deux puissances, avec notamment le programme IDS de Nixon, dont le programme de George W. Bush, « New Missile Défense » apparaît comme le nouvel avatar. — Y.-M. L.

« Les Mercredis de l'Histoire : La guerre froide des étoiles », 20 h 45, Arte.

MERCREDI 9 OCTOBRE

► Le Clair de terre

16 h 05, *CineCinema Auteur*
Cinéaste inclassable, Guy Gilles offre son propre univers d'auteur, teinté par le mal de la jeunesse, l'obsession de la fugacité du temps, l'ambivalence sexuelle des amitiés masculines. Sa mise en scène onirique, où les collages de cartes postales font écho à des plans fixes et des images arrêtées, donne une touche particulière à

cette histoire d'un jeune homme, rêveur insatisfait, qui revient au pays de son enfance, à la rencontre de sa mère et des souvenirs.

► Soirée Gérard Oury

21 h 00, *Canal+*
En pièce maîtresse de cette soirée dédiée à l'un des meilleurs stylistes français de la comédie, un document réalisé par Stéphane Groussard, *Gérard Oury, il est poli d'être gai*. Un long entretien illustré par de nombreux extraits

et documents inédits, mené par Christopher Thompson, petit-fils du cinéaste, et Jean-Pierre Lavoignat. En ouverture, *Les Aventures de Rabbi Jacob* (1973), avec Louis de Funès.

► Culture et dépendances

23 h 20, *France 3*
Franz-Olivier Giesbert propose une soirée spéciale consacrée à Michel Tournier, après la parution de son dernier livre, *Journal extime* (éd. La Musardine). Autour de l'auteur de *Vendredi ou la vie sauvage* et de quelques dizaines d'autres romans, on retrouvera donc plusieurs écrivains dont Yann Moix, André Rollin, Christophe Ono-Di-Biot, Jean-Philippe Domecq et Romain Sardou (fils de Michel... et auteur d'un premier roman intitulé *Pardonnez nos offenses*, éd. XO). L'invité de la semaine est l'acteur américain John Malkovich, qui figure dans la distribution du « Napoléon » de France 2, actuellement diffusé.

► Oz

23 h 30, *M6*
Après avoir fait les effrayantes délices de Série Club, petite-sœur de la famille M6, la série « Oz » et sa première saison abordent le grand public sur une chaîne généraliste. Aujourd'hui, le directeur de la prison cherche à savoir où le trafic de drogue prend sa source. Ames sensibles s'abstenir.

PIERRE GEORGES

Le roman du ver luisant

ON AVAIT déjà évoqué cette rude affaire. Et voici que devant le conseil de l'ordre des avocats de Bergerac, réuni en chambre disciplinaire, M^e Valérie Faure a, lundi, notoirement aggravé son cas. Cette avocate par laquelle le scandale arrive – jouer de la musique dans la rue, sur les marchés, avec son mari, et accepter les piécettes que les passants déposent dans le chapeau commun – est venue devant ses pairs avec l'instrument du délit, son accordéon. Et, dans une salle comble, remplie de supporteurs plus ou moins mélomanes par l'affaire alléchés, M^e Faure leur en a joué un petit air.

Ce n'était pas bien. Pas bien du tout. L'audience fut agitée, suspendue à plusieurs reprises, car tout de même la salle de la commission disciplinaire de l'ordre, de l'Ordre plutôt, ne saurait être confondue avec la guinguette à Gégène de Joinville-le-Pont (pompom !).

Mais ne ricanons pas davantage. Imagine-t-on un général d'armée, à ses permissions perdues, jouer du cornet à piston, sous les Invalides, pour compléter sa solde ? Un archevêque beuglant la goulante des pauvres ouailles en torturant un harmonium portable à la sortie de Notre-Dame ? Un ministre pousser la chansonnette, ah oui ! cela s'est vu, même que *Le Temps des cerises* par un certain LJ, ce ne fut pas triste ! ? Un président de la République, cela s'est vu aussi, nous en jouer un air de piano à bretelles, posteur assez peu élyséenne, on en conviendra ! ?

Bien évidemment non, bien évidemment oui. Autant d'atteintes notoires à la dignité de la fonction. Donc M^e Valérie Faure attende notoirement à la dignité, drapée de noir comme de sérieux, de

la fonction d'avocat. C'est un fait. Mais voici que lisant en page 12 ce que la criminelle avait à dire pour sa défense et pour notre édification, une émotion intense nous saisit, façon mouchoir de Cholet devant les amours télévisuelles de Napoléon et de sa volage Joséphine.

Car c'est bien d'amour qu'il s'agit. Il était une fois, figurez-vous MM. les avocats, un étudiant et une avocate. L'étudiant étudiait, notamment le violon. L'avocate avait étudié le droit, mais ne détestait pas la musique. Bien, parfait. L'étudiant en musique jouait de la musique, ce qui est assez logique. Et pour parfaire ses gammes autant qu'arrondir ses fins, ou ses débuts, de mois, il courait les villes, places et marchés du Sud-Ouest, notre modeste troubadour. Elle le vit. Il la vit. Ils se virent et revirent (comme c'est exténuant à écrire un roman de quatre sous !).

Bref, l'affaire, en phase deux, vira au Roméo à cordes et à la Juliette à codes, version rose. L'étudiant s'en vint régulièrement jouer du violon et plaider sa cause de miséreux ver luisant amoureux d'une étoile, sous le balcon de l'avocate. Cela plut. Re-bref, comme dirait Gégène, ce poète, emballé c'était pesé ! Et c'est ainsi qu'ils se marièrent, qu'elle apprit l'accordéon et qu'ils eurent de nombreux concerts, étant établi que les époux doivent fidélité et assistance même sur les marchés.

Voilà l'affaire. Un peu romancée peut-être. Mais il n'empêche. Nous sommes assez d'accord, pour une fois, avec l'avocat de l'avocate, M^e Gilbert Collard, qui lança, à l'adresse du peloton disciplinaire, cette phrase terrible, du Zola : « Il y a des limites au droit de se comporter en bourgeois ! »

Yveline, la Bretonne, et son hôtel de routards en Australie

CARNET DE ROUTE

COOPER PEDY
(Australie méridionale)

de notre envoyé spécial

« Vous cherchez Yveline ? Elle doit être au fond de la cour près de la buanderie. » La dame de la réception de l'hôtel n'a pas menti. Yveline Page est bien là. Les mains dans une bassine en plastique, elle nettoie des opales brutes qu'elle vient d'acheter à un prospecteur. Cette petite femme toute mince de 53 ans cherche de la couleur. Comme tout le monde à Cooper Pedy. Depuis ce fameux jour de 1915 où un gamin portant le doux nom de Willie Hutchinson a trouvé la première pierre aux reflets irisés, des milliers d'hommes et de femmes venus des quatre coins de la planète ont atterri dans ce coin perdu de l'Outback pour tenter de faire fortune. La plupart ont accepté de vivre comme des taupes. Durant les très chaudes journées, ils creusent des tunnels accessibles par des puits étroits. La nuit, ils dorment dans des maisons creusées dans la roche. Les Aborigènes ont vite appelé cet endroit Kuppa Pitti, « le terrier de l'homme blanc ».

Yveline a fait son trou ici en 1989. Loin, très loin de Pommerit-le-Vicomte, un village près de Guingamp où elle a passé les dix-sept premières années de sa vie. Son idée de partir aux antipodes a été prise sur un coup de tête, ou plutôt un coup de blues... Pendant vingt et un ans, elle a vécu à Guernsey avec son époux, un Anglais, qui construisait des oléoducs en Arabie saoudite. Pour s'occuper, la Bretonne, qui rêvait, gamine, de devenir coiffeuse, a appris sur le tas le métier d'horticultrice. Une existence aisée et bien tranquille : grande maison avec piscine, BMW rutilante dans le garage... Jusqu'au divorce. Au lieu de sombrer dans la déprime, Yveline, après sa séparation, a fait des placements rapportant gros, une chose plutôt facile dans un paradis fiscal comme Guernsey. « Avec les dividendes, j'ai pu voyager pendant deux ans et demi sans toucher à mon capital, raconte-t-elle en fumant une longue et fine cigarette enroulée dans du papier brun. J'avais besoin de changer de vie, alors je me suis dit : pourquoi pas l'Australie ? »

Très vite, elle s'amourache d'un autre Anglais et achète un camping-car à Sydney. En

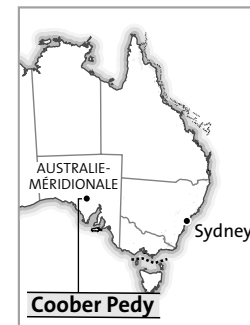


« A Cooper, tu fais ce que tu veux sans rendre de comptes à personne. J'aime ce côté Far West. »

parcourant la Stuart Highway, qui traverse le pays du nord au sud, elle s'arrête quelques jours à Cooper Pedy. « Au début, j'ai eu l'impression d'être tombée dans un trou perdu, reconnaît-elle. Mais j'ai trouvé un billet de 20 dollars dans la rue, que j'ai dépensé dans un bar où des Grecs m'ont parlé d'opales. » La fièvre de la pierre colorée ne l'a toutefois pas prise tout de suite. Des fourmis dans les pieds, elle a continué de rouler sa bosse aux quatre coins de l'île-continente jusqu'en 1991. Cette année-là, elle se décide à retourner à Cooper. Pourquoi ? Elle ne le sait pas trop elle-même. « Les gens m'ont plu ici. Ils te prennent pour ce que tu es et non pas pour ce que tu as, raconte celle que tout le monde surnomme « Oui-oui » après qu'elle eut répondu une fois « oui » au téléphone au lieu du « yes » habituel. « A Cooper, tu fais ce que tu

veux sans rendre de comptes à personne. J'aime ce côté Far West. »

Après quatre ans passés à chercher des opales dans les tas de gravats rejetés par les mineurs, elle a racheté en 1994 avec deux partenaires et son nouveau petit ami, Tony – un prospecteur aux longs cheveux touffus –, un hôtel pour routards, le Radeka's Downunder. Au fil des ans, le couple et ses associés ont creusé de nouvelles chambres dans la roche, où la température constante avoisine 22 degrés – une fraîcheur bienvenue dans une région où le thermomètre dépasse fréquemment les 40 degrés durant l'été. Ce backpacker ne désemplit pas. Tout comme le reste de la ville, qui attire de plus en plus de visiteurs. « Cooper a beaucoup changé depuis cinq ans avec le développement du tourisme, se plaint Yveline, qui est pourtant en partie responsable de cette évolution. L'ambiance est moins sympa. La mentalité a changé. On a de plus en plus de problèmes avec les Aborigènes et les jeunes qui ne se donnent plus la peine de prospecter. Avant, la ville était vive mais les vols sont désormais plus fréquents. J'ai dû installer des caméras dans mon hôtel. »



Depuis plusieurs années, la Bretonne répète à l'envi qu'elle veut quitter Cooper. « La mer me manque. Plusieurs fois par an, on descend avec Tony dans sa maison de Whyalla et je passe mes journées sur la plage. Pour aller dans le Sud, on roule avec notre BMW, qui reste dans le garage le reste de l'année. Mais quand on quittera Cooper, je veux m'acheter une Porsche. Quand je parle de partir de Cooper, je devrais plutôt dire vivre six mois au bord de la mer et six mois ici, où Tony continuera à prospecter pendant que je ferai du commerce en gros de pierre. » La passion de l'opale ne disparaît pas comme ça...

Frédéric Therin

IL Y A 50 ANS, DANS *Le Monde*

Staline vote pour Eisenhower

DANS LA COURSE à la Maison Blanche, le grand électeur le plus puissant est Staline. Il se garde bien, évidemment, d'exprimer ses préférences : s'il fallait en croire la presse soviétique, le seul candidat intéressant serait le progressiste, qui n'aura pas un million de voix. Mais le maître du Kremlin a en main un atout qui lui permettrait, s'il le voulait, d'assurer le succès d'Adlai Stevenson. Il lui suffirait de faire accepter par les négocia-

teurs sino-coréens les dernières propositions alliées sur le rapatriement des prisonniers. La guerre s'arrêterait, consacrant le bien-fondé de la politique prudente de l'administration démocrate. Les Etats-Unis respireraient et plébisciteraient sans doute le gouverneur de l'Illinois. A première vue, il semblerait normal que Moscou jouât cette carte. Eisenhower a prononcé sur le « refoulement » des paroles de nature à inquiéter l'URSS.

Rien de tel à craindre de la part de Stevenson, dont la modération est patente. D'un côté, les durs, militaires et gros capitalistes ; de l'autre, les mous, intellectuels et syndicalistes. Mais Moscou n'a jamais rien fait pour faciliter la victoire des mous. Car, pour l'analyste marxiste, les mous ne sont que des durs camouflés.

André Fontaine
(9 octobre 1952.)

EN LIGNE SUR lemonde.fr



■ **Art. Art et érotisme.** En avant-première, nous vous présentons cet ouvrage, paru aux éditions Citadelles et Mazenod. Musexpo en séquence Culture.
■ **Enseignement.** Des fiches pour tout savoir des formations de l'enseignement supérieur. Chaîne éducation.
■ **Kiosque.** Le quotidien est en vente aux formats HTML et PDF et disponible gratuitement dans ces versions pour les abonnés. www.lemonde.fr/editionelectronique/

CONTACTS

RÉDACTION

21 bis, rue Claude-Bernard, 75242 Paris
Cedex 05. Tél : 01-42-17-20-00 ;
télécopieur : 01-42-17-21-21 ;
téléc : 202 806 F

ABONNEMENTS

Par téléphone : 01-44-97-54-54
Sur Internet : <http://abo.lemonde.fr>

Par courrier : bulletin p. 24
Changement d'adresse et suspension :
0-825-022-021 (0,15 euro TTC/min)

INTERNET

Site d'information : www.lemonde.fr
Site finances : <http://finances.lemonde.fr>
Site nouvelles technologies :
<http://interactif.lemonde.fr>

Guide culturel : <http://aden.lemonde.fr>

Marché de l'emploi :
<http://emploi.lemonde.fr>
Site éducation : <http://educ.lemonde.fr>

Marché de l'immobilier :

<http://immo.lemonde.fr>
► **TÉLÉMATIQUE**

3615 lemonde

► **DOCUMENTATION**Sur Internet : <http://archives.lemonde.fr>► **COLLECTION**

Le Monde sur CD-ROM :

01-44-09-43-21

Le Monde sur microfilms :

03-88-71-42-30

► **LE MONDE 2**

Abonnements : 01-44-97-54-54

En vente : « A Bagdad, chez Saddam ».

Tirage du Monde daté mardi 8 octobre 2002 : 608 434 exemplaires.

1-3

Le Style du Monde

Tous les « dicos » du Monde
enfin accessibles à tous !

Conçus par les correcteurs et les journalistes du Monde,
ces dictionnaires élaborés pour répondre aux besoins
de la rédaction sont désormais réunis dans un même ouvrage.

- Les lexiques : juridique, religieux, économique, scientifique...
- Les fiches pays : une mini-encyclopédie sur près de 200 États ainsi que sur l'ONU et l'Union européenne.
- Les sigles : forme abrégée et développée des sigles les plus couramment utilisés.

Et tous les principes, règles et usages du Monde.

Le Style du Monde, 220 pages ■ 8 €
Chez votre marchand de journaux

